

2 0 0 6



NATIONS UNIES

CEPALC

TRENTE-ET-UNIÈME SESSION
MONTEVIDEO, URUGUAY, 20-24 MARS 2006

Distr.
GÉNÉRALE

LC/G.2297(SES.31/6)
16 Mars 2006

FRANÇAIS
ORIGINAL: ESPAGNOL



PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL DU SYSTÈME DE LA CEPALC

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
INTRODUCTION	1
SOUS-PROGRAMME 1: INSERTION DANS L'ÉCONOMIE MONDIALE, INTÉGRATION ET COOPÉRATION RÉGIONAL	7
SOUS-PROGRAMME 2: PRODUCTION ET INNOVATION	16
SOUS-PROGRAMME 3: POLITIQUES MACRO-ÉCONOMIQUES ET CROISSANCE	22
SOUS-PROGRAMME 4: ÉQUITÉ ET COHÉSION SOCIALE.....	28
SOUS-PROGRAMME 5: PRISE EN COMPTE TRANSVERSALE DES CRITÈRES DE SEXOSPÉCIFICITÉ DANS LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	34
SOUS-PROGRAMME 6: POPULATION ET DÉVELOPPEMENT.....	40
SOUS-PROGRAMME 7: PLANIFICATION DE LA GESTION PUBLIQUE	49
SOUS-PROGRAMME 8: DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉTABLISSEMENTS HUMAINS	54
SOUS-PROGRAMME 9: RESSOURCES NATURELLES ET INFRASTRUCTURE	61
SOUS-PROGRAMME 10: STATISTIQUES ET PROJECTIONS ÉCONOMIQUES.....	67
SOUS-PROGRAMME 11: ACTIVITÉS SOUS-RÉGIONALES AU MEXIQUE ET EN AMÉRIQUE CENTRALE	75
SOUS-PROGRAMME 12: ACTIVITÉS SOUS-RÉGIONALES DANS LES CARAÏBES	85
Annexe - TYPES D'ACTIVITÉS	97

ACRONYMES

AEC	Association des États des Caraïbes
BID	Banque interaméricaine de développement
CARICOM	Communauté des Caraïbes
CDCC	Comité de développement et de coopération des Caraïbes
EUROSTAT	Bureau de statistique des Communautés européennes
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FISE	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
FMI	Fonds monétaire international
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
GWP	Partenariat mondial pour l'eau
IIRSA	Intégration de l'infrastructure régionale sud-américaine
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OECO	Organisation des États des Caraïbes orientales
OIJ	Organisation ibéro-américaine de la jeunesse
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OLADE	Organisation latino-américaine de l'énergie
OLAMI	Organisation latino-américaine des mines
OMC	Organisation mondiale du commerce
OPS	Organisation panaméricaine de la santé
PARLATINO	Parlement latino-américain
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
SAD	Société andine de développement
Unesco	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

INTRODUCTION

Le Secrétariat soumet à l'examen des Etats membres de la Commission le projet de programme de travail pour la période biennale 2008-2009. Cette proposition s'inscrit habituellement dans le cadre de référence programmatique du projet de cadre stratégique et des priorités analysées par les organes subsidiaires pertinents de l'Assemblée générale au siège des Nations Unies à New York. En l'occurrence, le calendrier de la planification stratégique des Nations Unies a subi un retard qui a provoqué un décalage par rapport à la réalisation de cette session de la CEPALC. Ceci a obligé le Secrétariat à avancer son exercice de planification stratégique qui doit servir de fondement à la programmation biennale qui doit être analysée ici. L'exercice a donc été abordé sur la base de l'hypothèse du maintien des principes directeurs actuellement en vigueur pour l'organisation. Quoiqu'il en soit, si certaines variations importantes se produisaient, les consultations opportunes seront effectuées auprès de la Commission par le biais de son Comité plénier.

La conjoncture dans laquelle s'inscrit ce projet de programme de travail est caractérisée par le nouveau processus de réforme de l'Organisation promu conjointement par les Etats membres et le Secrétariat. À cet égard, la Réunion plénière de haut niveau tenue en septembre 2005 dans le cadre de la soixantième session de l'Assemblée générale a marqué un point d'inflexion car elle a permis de réunir les chefs d'États et de gouvernement cinq ans après l'adoption de la Déclaration du Millénaire. L'occasion a été propice pour renouveler les engagements de la communauté internationale et de faire le point des progrès accomplis dans la réalisation des cibles et des objectifs de développement émanés des conférences internationales et des sommets mondiaux parrainés par l'Organisation dans le domaine économique et social. Elle a également servi à analyser en profondeur les principaux aspects du plan de réforme des Nations Unies, tels qu'ils sont énoncés dans le rapport du Secrétaire général *Dans une liberté plus grande. Vers le développement, la sécurité et les droits de l'homme pour tous* (A/59/2005).

Certes, il s'agit d'un processus en plein développement, ce qui gêne l'évaluation des délais et des résultats définitifs, mais à partir de la résolution *Document final du Sommet mondial 2005* (A/RES/60/1) sont apparues de nouvelles tâches qui présentent une importance considérable pour toutes les entités concernées par le développement économique et social, dont la CEPALC. Effectivement, ces institutions ont été invitées à réviser leurs mandats, priorités et programmes spécifiques, et à contribuer à la définition des nouvelles fonctions du Conseil économique et social dont cette commission régionale est un organe subsidiaire.

À cet égard, le Secrétariat a mené une réflexion dont les résultats se traduisent par la formulation de priorités présentées à la considération des délégations et qui ont servi de base à ce projet de programme de travail. La proposition se fonde sur le bagage de connaissances que le Secrétariat de la CEPALC continue d'enrichir grâce au suivi systématique de l'évolution socioéconomique de la région. Cette démarche n'est possible qu'en raison de l'interaction privilégiée et féconde qu'elle maintient avec les gouvernements, les institutions et les principaux agents de ses pays membres. Ces priorités synthétisent les principaux soucis de la région quant aux problèmes qui figurent dans l'agenda du développement et qui, bien qu'ils aient acquis une dimension mondiale, présentent une manifestation singulière dans notre zone géographique commune et dans chaque pays en particulier. C'est pourquoi cet exercice cherche à articuler les réalités nationales et la dynamique mondiale, tout en consolidant la dimension régionale en tant qu'instance pour faire naître une vision commune et des positions concertées sur des sujets qui revêtent un intérêt commun. Il faut finalement souligner que ce projet répond à une perspective dynamique qui tient compte de la complexité et de la vitesse des changements intervenus dans la région.

Par conséquent, les priorités proposées doivent faire l'objet d'une révision systématique et périodique afin d'en assurer la mise à jour constante.

Ce projet de programme de travail a été préparé à la lumière des principaux problèmes qui, au cours de ces dernières années, touchent la région de l'Amérique latine et des Caraïbes. En termes de performances économiques, la région a enregistré au cours du dernier quart de siècle, à l'exception des trois dernières années, une croissance lente et volatile, en raison, essentiellement, des fluctuations des courants de capitaux. Le niveau relativement faible d'investissement, ainsi que l'aggravation persistante de l'hétérogénéité productive se sont traduits par une productivité économique moyenne faible par rapport aux économies développées et émergentes. Cette situation est encore aggravée par l'adoption de modèles de spécialisation des exportations peu favorables au dynamisme du système productif ou des innovations. La conjonction de ces éléments, dans le contexte de la mondialisation de l'économie, a empêché la région de tirer parti des opportunités dérivées de l'insertion compétitive et a aggravé les répercussions des inégalités et des risques existants, renforcées par les maigres progrès accomplis dans les séries de négociations commerciales multilatérales. La région a également enregistré un recul en termes de volume de l'aide officielle au développement fournie par la communauté internationale: en effet, sa participation est tombée de 12 pour cent à 8 pour cent au cours de ces dernières années, avec une moyenne annuelle de 6 milliards de dollars.

Dans le domaine social, la région a le triste record d'être la plus inéquitable du monde en termes de répartition du revenu et de la richesse; cette caractéristique s'explique par les niveaux élevés de chômage structurel, la dégradation constante de la qualité de l'emploi et les restrictions persistantes à l'accès aux facteurs de production de la part de vastes contingents de la population active. La face la plus visible de l'iniquité est la pauvreté qui touche en moyenne 41 pour cent de la population de la région, et en particulier l'extrême pauvreté (17 pour cent de la population). Cette situation est à l'origine d'importants courants migratoires internationaux dans plusieurs pays, essentiellement vers les pays développés, en quête de meilleures opportunités. Cet ensemble de problèmes mine la cohésion sociale dans la région, accroît les tensions au sein des pays, ainsi que la fragilité des démocraties et de leurs institutions.

En termes de soutenabilité du développement, le panorama n'est guère plus brillant, étant donné la vulnérabilité dont souffre la région face aux catastrophes naturelles, en particulier dans les sous régions des Caraïbes et de l'Amérique centrale, ainsi que la dégradation croissante du patrimoine naturel et de la biodiversité dans la région qui subit les effets de la demande croissante d'une exploitation visant à satisfaire les modèles d'exportation de biens à forte teneur de ressources naturelles, ainsi que l'incidence du cercle vicieux entre pauvreté et environnement. La faible diversification des matrices énergétiques nationales, qui sont exagérément dépendantes de sources non renouvelables, ne contribue pas à mitiger les effets de ces processus sur le changement climatique, malgré l'énorme potentiel que présente la région pour participer aux marchés émergents de carbone à l'échelon mondial.

Pour affronter ces enjeux, la CEPALC propose de concentrer les efforts dans les six domaines prioritaires suivants de façon à donner suite aux et actualiser les priorités entérinées par les pays de la région lors de la session antérieure de la Commission (San Juan, Porto Rico, 2004).

La consolidation des progrès accomplis en matière de stabilité économique. Les conditions favorables de l'environnement extérieur ont été à l'origine d'une forte relance des économies de la région (10 pour cent de croissance du PIB par habitant entre 2003 2005), accompagnée d'un excédent du compte courant de la balance des paiements. Cependant, la situation extérieure n'étant pas libre de graves

déséquilibres, on peut se demander si la région pourra soutenir son taux de croissance ou si elle redeviendra vulnérable aux perturbations extérieures.

Il est donc nécessaire de consolider les progrès accomplis par la région en ce qui concerne la valorisation positive d'une macroéconomie assainie, les opportunités offertes par l'ouverture et la mondialisation, ainsi que la plus grande efficacité de l'État. C'est pourquoi il faut attirer l'attention sur la nécessité d'adopter des politiques propres à encourager l'accroissement de l'investissement public et privé, approfondir et renforcer les systèmes financiers nationaux et mettre en place des institutions fiscales qui permettent d'économiser des revenus transitoires durant les périodes de dynamisme économique. Pour ce faire, il est indispensable d'élargir l'horizon temporel de la politique budgétaire, en particulier des dépenses publiques et sociales, de façon à la rendre plus soutenable et moins procyclique.

L'amélioration de l'insertion à l'économie internationale. La région de poursuivre ses efforts, d'une part, tirer le meilleur parti possible des avantages que l'insertion active à l'économie internationale peut apporter à sa population en tant que bénéficiaire du développement économique et social et, d'autre part, pour atténuer les risques et les coûts que l'ouverture économique peut entraîner pour certains groupes de la population, en particulier ceux qui connaissent une situation sociale plus défavorisée.

Le secrétariat accompagnera les pays membres de la CEPALC et dans le suivi régulier des tendances du commerce et de l'intégration à l'échelon international et de ses effets sur la région. Si le consensus politique sur l'ouverture commerciale dans différents domaines s'est consolidé à l'échelon international, les négociations inachevées de Doha ainsi que le foisonnement d'accords bilatéraux ou de groupes de pays de la région avec les pays développés posent de nouveaux défis quant aux possibilités réelles de consolider un accord de libre-échange hémisphérique et d'avancer sur la voie de l'intégration régionale et sous régionale. C'est pourquoi la région doit concentrer ses efforts dans deux domaines principaux. Le premier consiste à favoriser la compatibilité et la convergence des accords existants sur le plan régional dans des domaines comme la coordination macro-économique, l'intégration de l'infrastructure physique et l'harmonisation des normes internes, en particulier les règles de protection sociale et la mobilité des facteurs, y compris la main-d'oeuvre. La deuxième tâche consiste à définir les agendas communs à toute la région en vue de négocier avec d'autres régions du monde, ainsi qu'à analyser et suivre de près les caractéristiques des différents accords bilatéraux et régionaux.

L'accroissement de la cohésion sociale. Il est indéniable, comme le corrobore à nouveau l'expérience de la région au cours de cette décennie, que la croissance économique contribue à mitiger la pauvreté, sans toutefois nécessairement réduire l'inégalité. En outre, la difficulté de concilier la croissance et l'équité, loin de s'atténuer, s'est aggravée dans la foulée de l'ouverture commerciale et financière et de la mondialisation, comme le démontrent les tendances en matière de création d'emplois et le creusement des écarts de rémunérations.

Certes, il faut, pour progresser sur cette voie, que le processus de développement se consolide mais les politiques sociales peuvent s'avérer utiles pour aborder certaines de ces difficultés. Pour ce faire, il faudra poursuivre les efforts de consolidation des institutions, en particulier dans le domaine des politiques sociales, afin que s'établisse un meilleur équilibre entre l'État et le marché. Ceci passe par une action de création et de remaniement des institutions publiques et privées et une participation croissante de la société civile. Il faut notamment mettre en place des mécanismes plus efficaces d'organisation et d'évaluation de la gestion publique, en particulier en ce qui concerne la gestion sociale. Dans ce contexte, le secrétariat a élaboré le document intitulé «L'avenir de la protection sociale : accessibilité, financement

et solidarité» qu'il soumet à la considération de la session.¹ À cet égard, les politiques publiques devront conjuguer l'aspect éthique des droits sociaux et les marges de manoeuvre possibles pour progresser vers une titularité effective de façon à parvenir à l'équilibre délicat entre les droits, les structures de répartition et le niveau de ressources disponibles. L'efficience et d'efficacité et constitueront également des conditions essentielles pour que les ressources se traduisent en bénéfices.

L'augmentation du potentiel régional de production. Les stratégies de développement appliquées dans la région doivent avoir comme priorité explicite la transformation des structures de production. Tout progrès dans ce domaine passe par l'existence d'un partenariat innovateur entre les secteurs public et privé, de politiques publiques adéquates, ainsi que des institutions efficaces qui cherchent à accroître la productivité moyenne des économies de la région et à assurer de meilleures conditions de compétitivité à l'échelon international.

Dans ce domaine, le secrétariat continuera d'appliquer l'orientation qui a été au coeur de la session précédente et poursuivra l'analyse des stratégies propres à accroître la capacité de production des pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Les efforts devront porter sur les politiques propres à donner plus de flexibilité aux structures économiques et à faciliter l'incorporation des connaissances, de la valeur ajoutée et un accès plus élargi et dans de meilleures conditions aux marchés mondiaux. Ces dernières années, la CEPALC s'est penchée de plus près sur l'étude des stratégies liées aux technologies de l'information et des communications, ainsi qu'à l'amélioration de l'accessibilité à ces dernières, domaine qui continuera de faire l'objet d'une attention spéciale durant la période biennale 2008-2009.

Le perfectionnement des politiques de développement durable. La prise en compte effective du volet environnemental dans les programmes de développement pose de nouvelles exigences aux stratégies économiques et sociales, ainsi que l'intégration des critères de soutenabilité dans la formulation et la mise en pratique des politiques publiques dans tous les domaines. La CEPALC oriente ses travaux vers l'analyse des rapports entre le volet économique et le volet environnemental, la mise au point d'instruments économiques appropriés pour le développement durable, ainsi que la pleine incorporation des aspects environnementaux aux systèmes d'information statistique.

La Commission continuera, d'une part, d'étudier les possibilités qui se présentent lorsque les coûts environnementaux sont internalisés au sein de secteurs productifs porteurs moyennant l'innovation technologique et des méthodes de production plus propres et, d'autre part, d'évaluer les spécificités de la région en termes de dotation en ressources naturelles, en particulier l'atout que peut représenter la prestation de services environnementaux appréciés aujourd'hui à l'échelon mondial. En outre, la Commission continuera d'accorder la priorité à certaines questions qui acquièrent une importance spéciale dans les plans de développement, telles que la diversification énergétique, le changement climatique et la vulnérabilité face aux catastrophes naturelles et leurs effets cumulatifs sur le développement.

L'amélioration du cadre institutionnel mondial. Pour répondre à l'importance croissante de thèmes qui ont aujourd'hui une portée mondiale tels que la prise en compte transversale des critères sexospécifiques dans les politiques publiques, les migrations internationales et le financement aux fins du développement, il est impérieux que la région s'efforce de consolider le cadre institutionnel qui joue un rôle dans l'évolution et dans les dynamiques propres à ces phénomènes et, au cas échéant, de combler les lacunes résultant de l'absence d'un cadre institutionnel adéquat.

¹ LC/G.2294(SES.31/2).

Il importe, pour ce faire, d'actualiser les modalités de coopération internationale et de renouveler l'agenda des débats au sein des institutions pertinentes des Nations Unies. A cet égard, le secrétariat de la CEPALC mettra ses compétences et ses capacités techniques à la disposition de ses pays membres afin de promouvoir des actions conjointes et construire des consensus qui permettent d'accroître l'influence de la région dans les instances mondiales.

Bon nombre de ces questions figurent parmi les objectifs de développement concertés à l'échelon mondial et émanés des sommets mondiaux tenus dans le domaine économique et social sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies depuis 1992, notamment le Sommet du Millénaire et la Réunion plénière de haut niveau de septembre 2005. Conformément aux mandats qui lui ont été confiés, la CEPALC continuera de travailler activement pour assurer le suivi intégral des sommets mondiaux à partir d'une optique régionale, en particulier pour évaluer les progrès accomplis dans la région dans la mise en œuvre pratique des Objectifs du Millénaire pour le développement. A cette fin, la Commission fournira une assistance technique aux pays qui en feront la demande quant à la formulation et la mise en œuvre des plans d'action requis pour honorer les engagements contractés à l'échelon international.

Finalement, les retombées des événements économiques et sociaux sur la stabilité politique des démocraties encore fragiles de la région doivent faire l'objet d'une attention particulière, dans le cadre des efforts déployés par les Nations Unies pour prévenir les conflits. Il importe, à cet effet, que l'Organisation applique un programme cohérent à l'échelon régional et que soit renforcée la coopération interinstitutionnelle avec les autres organismes et institutions du système multilatéral et interaméricain, afin de garantir l'existence d'institutions plus solides organisées au sein d'un réseau régional qui serve de passerelle entre les échelons national et mondial. La CEPALC se trouve dans une position particulièrement avantageuse pour relever ces défis et proposer une méthode d'analyse multidisciplinaire, qui réponde aux spécificités de la région et dont la seule fin serait de prêter assistance aux Etats dans leurs efforts de développement économique et social.

Cet ensemble de mesures est organisé en 12 sous-programmes qui constituent la proposition présentée dans ce document. La description de chaque sous-programme commence par une brève introduction, suivie d'une description de l'objectif à moyen terme à atteindre, des résultats plus spécifiques escomptés durant la période biennale et des indicateurs d'avancement qui permettront d'illustrer et de mesurer les résultats. Pour la première fois, la stratégie que chaque sous-programme se propose d'appliquer pour atteindre les objectifs et les conditions requises à sa concrétisation font l'objet d'une description séparée. Les différentes sphères thématiques abordées dans chaque sous-programme sont ensuite énumérées, ainsi que le détail des activités à réaliser et des produits qui en découleront. Dans les cas pertinents, la description inclut certaines activités opérationnelles dont la réalisation dépendra de la disponibilité de fonds extrabudgétaires.

Le programme de travail biennal continue de présenter le format qui répond à la consolidation de l'approche de la programmation fondée sur les résultats qui implique un partage de responsabilités entre le Secrétariat et les Etats membres afin d'agir en tant que communauté internationale, assumant des responsabilités communes. Cette approche est fondée sur l'application de la méthodologie du cadre logique, renforcée par le perfectionnement des mécanismes de responsabilisation de la part des exécutants et des responsables directs. En dernière instance, les changements introduits ont pour but de faciliter la préparation du budget par programme d'ici à la fin de l'année, conformément au cycle budgétaire de l'organisation.

Les sous-programmes ont été regroupés de façon à ce que les activités de la CEPALC dans le domaine du développement économique soient abordées dans les trois premiers (sous-programmes 1 à 3); viennent ensuite les activités prévues dans le domaine du développement social (sous-programmes 4 à 6), les programmes consacrés à la formation et à la planification de la gestion publique (sous-programme 7), puis ceux consacrés à l'environnement et aux établissements humains, ainsi qu'aux ressources naturelles et à l'infrastructure (sous-programmes 8 et 9), suivis du sous-programme sur les statistiques et les projections (sous-programme 10) et, finalement, les sous-programmes de type régional, comme ceux du Mexique et de l'Amérique centrale et des Caraïbes (sous-programmes 11 et 12).

Un effort a été fait pour que ce programme de travail réponde aux orientations envoyées par les pays membres par divers mécanismes divers, en particulier des résolutions et des décisions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social, les instances de rencontre et d'échange avec diverses autorités sectorielles nationales à l'occasion des missions de coopération technique pour le développement. Grâce à ces contributions, la Commission a pu se maintenir au courant de l'évolution de l'agenda régional et prendre en compte les mutations qui se sont produites ces derniers temps en Amérique latine et dans les Caraïbes, pour incorporer dans ses activités les thèmes et les modalités d'action appropriés.

SOUS-PROGRAMME 1: INSERTION DANS L'ÉCONOMIE MONDIALE, INTÉGRATION ET COOPÉRATION RÉGIONAL

Présentation

Durant les cinq premières années de ce siècle, la dynamique de l'économie mondiale a été caractérisée par l'apparition de nouveaux courants commerciaux et financiers associés à la participation accrue de la République populaire de Chine, de l'Inde et quelque autres pays asiatiques, dans un contexte mondial marqué par une pléthore de négociations visant à la signature d'accords commerciaux et d'autres mécanismes d'association économique de type bilatéral, plurilatéral, régional et multilatéral.

Tout comme les autres régions, les pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont négocié une multitude d'accords commerciaux et économiques. Ce processus a impliqué deux types d'enjeux, à savoir la réalisation simultanée de multiples négociations, mais aussi la mise en oeuvre, administration et supervision ultérieures des engagements concertés, de manière cohérente et efficace, de façon à ce que leurs résultats se traduisent par un développement économique et un bien-être social effectifs pour l'ensemble de la population.

Si la libéralisation du commerce international a certes permis de faciliter les courants commerciaux, elle a également produit une recrudescence des pressions et des mesures protectionnistes dans les pays dont la compétitivité s'est vue menacée dans certains domaines tels que l'agriculture. Cette situation a engendré des difficultés croissantes dans les négociations multilatérales et régionales; certains sujets, tels que la gestion des différends, la normalisation des règlements internationaux, les règles d'origine et la diffusion d'information commerciale, sont devenus des éléments clés pour permettre aux pays en développement de concurrencer de manière efficace sur les marchés mondiaux.

L'abaissement des tarifs douaniers résultant de la libéralisation a mis en relief l'importance d'autres aspects du commerce international associés à l'efficacité des processus administratifs, financiers et logistiques du mouvement international de marchandises. En effet, la facilitation du commerce et le transport sont devenus des éléments prioritaires dans les efforts de compétitivité des pays de la région qui se heurtent, dans ces domaines, à des enjeux majeurs pour mettre en place des institutions, des systèmes et des ressources humaines qui répondent aux exigences du commerce international. Dans le contexte de la menace terroriste, la sécurité des échanges commerciaux est également devenue singulièrement importante et implique à la fois des défis et des opportunités en termes d'amélioration et de supervision des transports.

Compte tenu de tous ces éléments, le sous-programme se propose d'épauler les Etats membres de la CEPALC dans le renforcement de leur compétitivité systémique afin de parvenir à une intégration internationale plus dynamique et efficiente permettant d'accroître le potentiel de coopération et d'intégration entre les pays de la région et les sous-régions respectives. Cette démarche implique la réalisation de différentes activités dans les domaines suivants:

- a) la création d'espaces de communication, de débats et de formation de consensus à l'échelon régional et sous-régional, en ce qui concerne la compétitivité systémique et d'autres thèmes prioritaires en matière de développement;
- b) la coopération technique avec les pays de la région afin qu'ils renforcent leurs capacités institutionnelles, techniques et humaines et puissent négocier, appliquer et superviser la mise en oeuvre des différents accords commerciaux à toutes leurs étapes;

- c) le suivi des tendances internationales associées à la nouvelle dynamique des courants commerciaux et financiers, et
- d) la réalisation d'études visant à étudier la complémentarité entre les accords régionaux et les négociations multilatérales; évaluer la complémentarité et la rétroalimentation entre les tendances à la libéralisation et à la régulation et le développement institutionnel; promouvoir une incorporation dynamique et systématique de l'innovation et du progrès technologiques au commerce international; et estimer les effets des politiques commerciales sur les économies nationales et des sous-régions.

Finalement, le sous-programme s'efforcera d'encourager l'interaction permanente entre les secteurs public et privé dans l'abord des thèmes de fond qui les concernent. Il s'agira donc d'inviter à participer aux processus de réflexion, de discussion et de création de consensus des secteurs aussi variés que les petites et moyennes entreprises, les grandes sociétés, les organisations sans but lucratif et les institutions éducationnelles, autant d'instances considérées à la fois comme les protagonistes et les principales bénéficiaires du développement commercial et de l'intégration régionale.

Les activités proposées ont pour but de contribuer à la réalisation de l'objectif du sous-programme à moyen terme et des cibles plus spécifiques prévues pour la période biennale; ces efforts seront mesurés par un certain nombre d'indicateurs décrits ci-après.

Objectif: Renforcer l'insertion des pays d'Amérique latine et des Caraïbes au sein de l'économie mondiale, ainsi que la coopération régionale et les modèles d'intégration aux échelons sous-régional, national, régional et hémisphérique

<i>Résultats escomptés</i>	<i>Indicateurs d'avancement</i>
1. Connaissance plus approfondie de la part des principaux agents des pays membres de la CEPALC quant aux courants commerciaux mondiaux et régionaux, aux politiques commerciales et aux négociations internationales, afin de faciliter la prise de décision en la matière	<p>1.i) Accroissement du nombre de téléchargements de fichiers électroniques de publications choisies du sous-programme contenant des informations pertinentes, des analyses d'expériences diverses et des recommandations d'action</p> <p>1.ii) Pourcentage de participants des secteurs public et privé aux activités du sous-programme évaluant l'information fournie, les études réalisées et les recommandations comme "utiles" ou "très utiles"</p> <p>1.iii) Nombre de lecteurs ayant répondu au questionnaire relatif à la principale publication du sous-programme, <i>Panorama de la inserción internacional de América Latina y el Caribe</i>, et qualifiant son contenu analytique et les recommandations y formulées comme "utiles" ou "très utiles" à la formulation de politiques et programmes</p>
2. Renforcement des capacités humaines, techniques et institutionnelles des pays membres de la CEPALC afin de négocier, appliquer et gérer les engagements contractés à l'issue des accords commerciaux aux échelons sous-régional, régional et multilatéral	<p>2.i) Pourcentage de la demande de services de coopération technique couverte par le sous-programme dans certains domaines prioritaires inscrits au programme des négociations commerciales dans la région</p> <p>2.ii) Pourcentage des principaux bénéficiaires des services de coopération technique fournis par le sous-programme qualifiant ceux-ci comme "utiles" ou "très utiles" dans leurs domaines de compétence respectifs</p>

Stratégie

L'exécution de ce sous-programme relèvera essentiellement de la Division du commerce international et de l'intégration, avec le concours et les apports des bureaux de la CEPALC à Brasilia et à Washington, D.C.

La stratégie du sous-programme vise, d'une part, à créer des connaissances et à évaluer des expériences dans les différentes sphères thématiques relevant de sa compétence organique et, d'autre part, à promouvoir l'application d'une approche orientée vers la recherche de solutions aux problèmes et d'appuyer la prise de décisions des principaux opérateurs. Dans le cadre de cette approche, la CEPALC agira surtout en tant qu'instance et agent catalyseur des débats, de la formation de consensus et de la prise de décisions dans les domaines revêtant une importance particulière pour les pays de la région. C'est pourquoi des séminaires et des réunions d'experts seront organisés pour faciliter l'échange d'expériences entre responsables de la formulation de politiques, opérateurs du secteur privé et chercheurs, ainsi que pour favoriser la création de réseaux permettant de produire, d'actualiser et de diffuser les connaissances pertinentes.

Cette orientation implique de détecter les préoccupations et les besoins spécifiques des pays et, à partir de cette information, de mettre au point des projets et des programmes qui répondent aux demandes formulées par les secteurs public et privé de chaque pays. La stratégie prévoit également la prestation de services consultatifs techniques destinés à épauler les efforts déployés par les pays de la région pour construire et renforcer leurs capacités humaines et institutionnelles de manière à faciliter l'application durable de politiques et de programmes en matière commerciale, ainsi que de compétitivité, de négociation, de mise en oeuvre et d'administration d'accords commerciaux et de normes multilatérales, de même que de facilitation du commerce et du transport.

Les principaux utilisateurs des produits de ce sous-programme seront les autorités et les fonctionnaires gouvernementaux des pays de la région, en particulier les personnes liées à la formulation, la mise en oeuvre et la gestion de stratégies et de politiques de commerce extérieur et à la négociation commerciale internationale, et au domaine de l'intégration et de la coopération régionales, ainsi que diverses institutions du secteur privé, telles que les associations de producteurs et d'exportateurs, les chambres de commerce et d'autres organismes de promotion et de développement liées à la thématique de référence. Finalement, le sous-programme continuera de consulter et de travailler en étroite collaboration avec la CNUCED, l'OMC, le SELA, la BID et l'OEA, les commissions régionales des Nations Unies, les banques régionales de financement du développement, les secrétariats des différentes organismes d'intégration de la région et les entités gouvernementales et privées dotées de certaines responsabilités en matière de commerce et d'intégration.

Facteurs externes

La réalisation de l'objectif et des résultats escomptés du sous-programme va dépendre de la concrétisation des éléments suivants:

- a) La communauté internationale prêtera un soutien aux Etats membres de la CEPALC et répondra à leurs besoins et inquiétudes spécifiques en matière de commerce international et d'intégration, conformément aux grandes lignes de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social, ainsi qu'aux objectifs de développement concertés à l'échelon international, notamment ceux qui émanent de la Déclaration du Millénaire et des instruments adoptés aux principaux sommets et conférences organisés à l'échelle mondiale dans le

domaine économique et social, ainsi que les engagements résultant des différentes accords commerciaux bilatéraux et multilatéraux.

- b) L'insertion de l'Amérique latine et des Caraïbes continuera de se consolider dans le contexte mouvant de l'économie mondiale, raison pour laquelle il faut tenir compte de l'apparition d'agents nouveaux et importants dans ce scénario afin de maximiser les bénéfices et réduire les coûts qu'implique ce processus pour les groupes majoritaires de la population qui sont les bénéficiaires du développement économique et social.
- c) La région s'efforcera de matérialiser les bénéfices éventuels des négociations actuellement en cours de la cadre de l'OMC, en particulier dans les domaines où ses intérêts peuvent coïncider avec ceux d'autres groupes de pays, tels que les négociations sur la facilitation du commerce.

Activités

Sphère thématique 1.1: Tendances de l'économie internationale et des politiques commerciales

1. Réunions

Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

Deux réunions d'experts qui analyseront les politiques macroéconomiques et commerciales des pays de la région à la lumière des tendances de l'économie internationale. Une attention spéciale sera portée aux effets de ces politiques et aux perspectives qui s'offrent à la région (une par année de la période biennale) (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

2. Autres activités de fond

a) Publications périodiques

i) *Panorama de la inserción internacional de América Latina y el Caribe, 2007-2008* (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

ii) *Panorama de la inserción internacional de América Latina y el Caribe, 2008-2009* (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

Cette publication annuelle contiendra un bilan de l'évolution et des tendances des relations commerciales internationales sur la base du comportement de ses principaux acteurs, ainsi qu'une étude sur les retombées des négociations internationales dont les pays de la région sont parties prenantes, tant sur le plan bilatéral que multilatéral, ainsi que des types de mesures qui pourraient s'avérer les plus avantageuses. Il s'agira également d'examiner les principales tendances et initiatives en matière de politiques et de pratiques commerciales qui ont un impact sur le commerce régional, y compris les différends, les mesures de protection et les nouvelles stratégies de facilitation du commerce et du transport.

b) Publications non périodiques

i) Deux études sur les tendances récentes de l'économie internationale et leurs répercussions sur les économies de certains pays de la région. Une attention spéciale sera portée aux politiques commerciales et de compétitivité (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

ii) Deux études sur certains aspects stratégiques des relations économiques et commerciales entre les pays asiatiques et l'Amérique latine et les Caraïbes. Une attention particulière sera accordée au rôle de nouveaux acteurs tels que, entre autres, la République populaire de Chine et l'Inde (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

iii) Deux études sur certains aspects stratégiques des relations économiques et commerciales entre l'Amérique latine et les Caraïbes et les Etats-Unis et l'Union européenne. L'analyse inclura également les effets des accords économiques conclus aux échelons régional et multilatéral, ainsi que des politiques commerciales dans ces relations (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

iv) Deux études sur les nouveaux facteurs qui interviennent dans la compétitivité et dans les politiques publiques d'encouragement de la compétitivité. Ces travaux incluront l'analyse du rôle joué, entre autres facteurs, par l'innovation et les technologies de l'information et des communications (corrélation moyenne avec les résultats escomptés 1 et 2).

v) Deux études sur certains aspects prioritaires des relations commerciales entre les Etats-Unis et les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, notamment l'analyse des barrières imposées aux exportations (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

vi) Une étude sur les effets des principales tendances de l'économie internationale sur l'économie brésilienne. Une attention spéciale sera accordée à l'étude de l'incidence des politiques appliquées par les principaux partenaires commerciaux du Brésil sur l'économie de ce pays (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

c) Matériel technique

i) CEPAL News (24 numéros), publication mensuelle du Bureau de la CEPALC à Washington, D.C. (en anglais seulement) (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

ii) Notes d'information semestrielles sur les courants de capitaux acheminés vers l'Amérique latine et les Caraïbes (en anglais seulement) (quatre durant la période biennale) (corrélation moyenne avec le résultat escompté 1).

iii) Notes d'information sur la conjoncture économique des Etats-Unis (en anglais seulement) (six durant la période biennale) (corrélation moyenne avec le résultat escompté 1).

iv) Actualisation, entretien et développement de la base de données sur le commerce extérieur international et des pays de la région (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

3. Coopération technique

Services consultatifs

Prestation de services de coopération technique aux pays de la région et d'autres agents concernés qui en feraient la demande dans certains domaines associés au renforcement de leurs capacités dans l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques commerciales et de compétitivité (forte corrélation avec le résultat escompté 2).

4. Activités intermédiaires

i) Diffusion de documents de la CEPALC par l'intermédiaire du Bureau de la CEPALC à Washington, D.C. (corrélation moyenne avec les résultats escomptés 1 et 2).

ii) Collecte et analyse des données et leur transmission depuis le Bureau de la CEPALC à Washington, D.C. au siège de la CEPALC, à ses bureaux sous-régionaux et nationaux (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

La réalisation des activités signalée au point 2 alinéa b) v); alinéa c) i), ii) y iii) et au point 4 relèvera du Bureau de la CEPALC à Washington, D.C. La réalisation de l'activité signalée au point 2 alinéa b) vi) relèvera du Bureau de la CEPALC à Brasilia et dépendra partiellement de la disponibilité de fonds extrabudgétaires.

La réalisation des activités opérationnelles dépendra de la disponibilité de fonds extrabudgétaires.

Sphère thématique 1.2: Négociations commerciales et intégration régionale

1. Réunions

Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

i) Une réunion d'experts qui étudieront les effets du système de normes commerciales multilatérales sur le comportement économique des pays de la région, leurs stratégies nationales en matière de commerce et l'intégration régionale (corrélation moyenne avec le résultat escompté 2).

ii) Une réunion d'experts qui étudieront les effets des traités de libre-échange sur le comportement économique des pays de la région, leurs stratégies nationales en matière de commerce et l'intégration régionale (corrélation moyenne avec le résultat escompté 2).

2. Autres activités de fond

a) Publications non périodiques

i) Deux études pour analyser les progrès accomplis dans les négociations de l'OMC et l'interaction entre les politiques des principaux pays industrialisés et des régions en développement (corrélation moyenne avec le résultat escompté 2).

ii) Deux études sur les effets des normes multilatérales sur certains marchés spécifiques, notamment en ce qui concerne les barrières techniques, sanitaires et phytosanitaires imposées aux échanges commerciaux et la protection de la propriété intellectuelle (corrélation moyenne avec le résultat escompté 2).

iii) Deux études sur les effets de la mise en œuvre et l'administration des traités de libre-échange sur les économies de la région (forte corrélation avec le résultat escompté 2).

iv) Deux études sur l'évolution et les perspectives de l'intégration sous-régionale, régionale et hémisphérique (corrélation moyenne avec les résultats escomptés 1 et 2).

v) Deux études sur les effets des accords commerciaux bilatéraux sur le processus d'intégration (corrélation moyenne avec les résultats escomptés 1 et 2).

vi) Une étude sur l'évolution récente des processus de négociation internationale et leurs effets sur l'économie brésilienne (corrélation moyenne avec le résultat escompté 1).

b) Matériel technique

Actualisation, entretien et extension du module de la base de données contenant l'information relative aux différends commerciaux aux échelons multilatéral, régional et sous-régional (forte corrélation avec les résultats escomptés 1 et 2).

3. Coopération technique

Services consultatifs

Prestation de services de coopération technique aux pays de la région et d'autres agents concernés qui en feraient la demande dans divers domaines associés à la négociation, la mise en œuvre et l'administration d'accords commerciaux et de normes multilatérales. Des services consultatifs seront prêtés aux pays qui en feront la demande afin de tirer le meilleur parti possible du processus d'intégration hémisphérique, dans le cadre des activités menées par le Comité tripartite OEA/BID/CEPALC (forte corrélation avec le résultat escompté 2).

4. Activités intermédiaires

Coordination d'activités interinstitutionnelles menées dans le cadre du Comité tripartite OEA/BID/CEPALC du groupe interinstitutionnel qui accompagne le processus du Sommet des Amériques (corrélation moyenne avec le résultat escompté 2).

La réalisation de l'activité signalée au point 2 alinéa a) vi) relèvera du Bureau de la CEPALC à Brasilia et dépendra partiellement de la disponibilité de fonds extrabudgétaires, alors que la réalisation des activités signalées au point 4 relèvera du Bureau de la CEPALC à Washington, D.C.

La réalisation des activités opérationnelles dépendra de la disponibilité de fonds extrabudgétaires.

Sphère thématique 1.3: Facilitation du commerce et le transport

1. Réunions

Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

Deux réunions d'experts qui étudieront l'évolution et les perspectives de la facilitation du commerce et du transport en Amérique latine et dans les Caraïbes (forte corrélation avec les résultats escomptés 1 et 2).

2. Autres activités de fond

a) Publications périodiques

Boletín FAL, publication mensuelle sur la facilitation du commerce et le transport dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes (24 numéros sur la période biennale) (forte corrélation avec le résultat escompté 2 et corrélation moyenne avec le résultat escompté 1).

b) Publications non périodiques

i) Une étude sur la mise en œuvre de programmes de facilitation du commerce et du transport dans les pays enclavés et leur incidence sur la compétitivité (forte corrélation avec le résultat escompté 2).

ii) Une étude destinée à évaluer la dynamique de l'application des normes de facilitation du commerce et du transport issues des négociations multilatérales et des traités de libre-échange en Amérique latine et dans les Caraïbes (forte corrélation avec le résultat escompté 2).

iii) Une étude destinée à évaluer l'incidence de l'application du système de guichet unique dans le cadre de la facilitation du commerce dans certains pays de la région (forte corrélation avec le résultat escompté 2).

iv) Une étude sur les conséquences des normes de sécurité dans le commerce et la compétitivité dans certains pays de la région (corrélation moyenne avec le résultat escompté 2).

v) Une étude sur l'incidence de la simplification des règles d'origine sur la facilitation du commerce et l'accès aux marchés (forte corrélation avec le résultat escompté 2).

c) Matériel technique

Actualisation, entretien et extension de la base de données Profil maritime sur le transport maritime dans la région (forte corrélation avec les résultats escomptés 1 et 2).

3. Coopération technique

Services consultatifs

Prestation de services de coopération technique aux pays de la région et d'autres agents concernés des secteurs public et privé qui en feront la demande dans certains domaines associés à la facilitation du commerce et au transport (forte corrélation avec le résultat escompté 2).

La réalisation des activités opérationnelles dépendra de la disponibilité de fonds extrabudgétaires.

SOUS-PROGRAMME 2: PRODUCTION ET INNOVATION

Présentation

L'expérience de la plupart des pays de la région indique que la mise en œuvre de politiques macroéconomiques prudentes ne suffit pas toujours pour engendrer une croissance économique dynamique à long terme. Les économies d'Amérique latine et des Caraïbes devront donc continuer de s'efforcer de mettre au point et d'appliquer des politiques sectorielles et microéconomiques qui permettent de surmonter les difficultés et les enjeux qui se posent dans ce domaine.

Il est absolument crucial, pour la région, que la croissance atteigne des taux plus élevés et plus stables que ceux des deux dernières décennies et d'atténuer les restrictions associées aux équilibres extérieurs afin de dynamiser la croissance et créer des liens positifs entre l'accroissement des exportations et la croissance du produit. La structure productive de la région doit inclure des produits nouveaux et porteurs, et surtout à forte intensité de connaissances. Il est donc indispensable, dans ce même ordre d'idées, de réduire l'hétérogénéité excessive des processus de production et des opérateurs économiques qui y prennent part, et de stimuler la création d'emplois dans le secteur formel, ainsi que les activités dynamiques sensibles à la demande. Ces thèmes de fond seront considérés prioritaires dans l'agenda du développement régional, notamment en ce qui concerne le développement des entreprises, la structure productive et la productivité.

Au cours de la période biennale 2008-2009, le sous-programme organisera ses activités autour de trois sphères thématiques qui comprennent le suivi et la mise au point de propositions de politique sur: i) la structure productive de la région; ii) le comportement des principaux opérateurs économiques qui y prennent part (entreprises de tailles et de type différents); et iii) le comportement de ces opérateurs, en particulier du point de vue de l'innovation et du savoir. Les activités prévues dans ces sphères thématiques seront fondées sur le traitement et l'analyse de données contenues dans les bases élaborées par la Division du développement de la production et des entreprises de la CEPALC, lesquelles sont de haute qualité, ont une vaste couverture et sont fréquemment actualisées. Le but sera de consolider des activités en matière de technologies de l'information et des communications, ainsi que de mener des études, fournir des données et assurer le suivi des recommandations de politique dans certains domaines spécifiques du secteur des services, en particulier de type financier, pour le secteur des entreprises. Ce sous-programme n'aborde pas la question des services d'infrastructure qui sont analysés dans le cadre d'autres sous-programmes. Leurs rapports avec le reste du secteur sont toutefois analysés et pris en compte.

Les activités du sous-programme sont directement associées aux objectifs et cibles de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire, en particulier l'objectif 8, à savoir mettre en place un partenariat mondial pour le développement, cible 12 qui suppose un engagement en faveur d'une bonne gouvernance, du développement et de la lutte contre la pauvreté, aux niveaux tant national qu'international; et la cible 18, qui vise à faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, soient à la portée de tous.

Les activités proposées ont pour but de contribuer à la réalisation de l'objectif du sous-programme à moyen terme et à l'atteinte des résultats escomptés, sur un plan plus spécifique, au cours de la période biennale; cette progression sera mesurée par les indicateurs signalés ci-après.

Objectif: Renforcer la capacité des pays de la région pour élaborer et appliquer des politiques microéconomiques et sectorielles visant à stimuler la production, l'innovation et les systèmes de connaissances, en prenant dûment en considération les aspects économiques, sociaux et environnementaux et l'insertion au sein de l'économie mondiale

<i>Résultats escomptés</i>	<i>Indicateurs d'avancement</i>
1. Une meilleure compréhension, de la part des principaux opérateurs régionaux, des résultats de la recherche et des recommandations de politique émanées du sous-programme dans certains domaines essentiels du développement productif de la région	1.i) Augmentation du nombre de téléchargements de fichiers électroniques en ligne de plusieurs publications sélectionnées du sous-programme à forte teneur analytique et contenant des recommandations d'options de politique pour le développement productif 1.ii) Pourcentage de personnes interrogées qui, dans les réponses fournies aux questionnaires, qualifient le contenu analytique et les options et recommandations de politique de la publication principale <i>La inversión extranjera en América Latina y el Caribe</i> comme "utiles" ou "très utiles" à leur action
2. Une utilisation plus intensive, de la part des opérateurs concernés de la région, des études et services du sous-programme afin de formuler des politiques et des stratégies propres à améliorer la compétitivité de leurs structures productives	2.i) Augmentation du nombre d'utilisateurs du moteur de recherche spécialisé dans le domaine des politiques de développement productif sur le site Internet du sous-programme 2.ii) Nombre de participants aux cours de formation organisés par le sous-programme qui les qualifient "d'utiles" "très utiles" à leur action

Stratégie

La réalisation de ce sous-programme relèvera de la Division du développement de la production et des entreprises, avec le concours du Bureau de la CEPALC à Brasilia. La stratégie du sous-programme consiste à élaborer des analyses économiques, en diffuser les résultats et proposer des recommandations de politique aux gouvernements afin de consolider le développement des secteurs productifs des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, en particulier dans l'industrie, l'agriculture et les services, ainsi que dans les domaines de l'investissement étranger et des sociétés transnationales, des micro, petites et moyennes entreprises, et les systèmes d'innovation, notamment du point de vue des technologies de l'information et des communications. A cet effet, il s'agira d'offrir une assistance technique, de promouvoir l'échange d'expériences et de fournir des services de formation spécialisée aux opérateurs pertinents de la région, en particulier aux responsables de la formulation et de l'exécution des politiques des secteurs public et privé, ainsi qu'aux chercheurs et professeurs universitaires aux échelons régional, national et local.

Différents types d'activités sont prévus pour mettre cette stratégie en pratique. Ces activités comprennent, entre autres, la recherche appliquée sur la dynamique du développement productif dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes et la réalisation de projets et de missions de coopération technique afin d'apporter des services consultatifs, y compris par des moyens électroniques. Des réunions et séminaires seront également organisés pour faciliter l'échange d'expériences entre les responsables de la formulation de politiques et les chercheurs, ainsi que stimuler la création de réseaux qui permettent de générer, d'actualiser et de diffuser les connaissances.

En matière de formation, des ateliers et des cours seront organisés pour contribuer à améliorer les capacités techniques des différents bénéficiaires. Le sous-programme prétend, de cette manière, devenir une instance-clé dans la région pour promouvoir la compréhension du processus de développement productif, ses déterminants et ses implications en termes de politique, le comportement des opérateurs économiques et le processus d'innovation. Les principaux utilisateurs des produits de ce sous-programme seront les autorités et les fonctionnaires gouvernementaux des pays de la région, ainsi que diverses instances de la société civile et institutions des secteurs universitaire et privé, des organismes régionaux et sous-régionaux et d'autres entités concernées par le développement des secteurs productifs et le comportement des principaux opérateurs.

Finalement, le sous-programme continuera de consulter et de travailler en étroite collaboration avec les institutions spécialisées et les programmes du système des Nations Unies, et d'autres agents importants aux échelons régional et international intéressés par des sujets communs.

Facteurs externes

La réalisation de l'objectif et des résultats escomptés du sous-programme va dépendre de la concrétisation des éléments suivants:

- a) La connaissance des sujets traités dans le sous-programme s'améliorera, ainsi que la disponibilité de statistiques pertinentes, tant à l'échelon régional qu'international.
- b) La communauté internationale apportera son soutien et la priorité aux soucis et besoins concrets des Etats membres de la CEPALC dans l'application de leurs politiques de développement productif dans le contexte de l'agenda du développement régional et international. Il sera tenu compte, pour ce faire, des grandes lignes établies par l'Assemblée générale et le Conseil économique et social, ainsi que des objectifs de développement concertés à l'échelon international, notamment ceux qui émanent de la Déclaration du Millénaire et des instruments adoptés aux principaux sommets et conférences organisés à l'échelle mondiale dans le domaine économique et social.
- c) Les ressources financières disponibles, y compris les fonds extrabudgétaires, permettront de réaliser les activités prévues dans le sous-programme et de faciliter l'interaction entre ses agents et principaux usagers.

Activités

Sphère thématique 2.1: Étude de l'évolution récente de la structure productive de la région

1. Réunions

Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

Une réunion d'experts qui analyseront la dynamique de la structure productive des pays de la région. Une attention spéciale sera portée aux similitudes et différences entre les structures productives et leurs implications pour la formulation des politiques pertinentes (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

2. Autres activités de fond

Publications non périodiques

i) *Panorama agrícola*, une étude sur les tendances des transformations structurelles intervenues dans le secteur agricole et leurs implications pour la formulation des politiques sectorielles pertinentes (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

ii) Une étude sur la dynamique de la structure productive des pays de la région. Une attention spéciale sera portée aux similitudes et différences entre les structures productives et leurs implications pour la formulation des politiques pertinentes (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

iii) Une étude visant à évaluer les politiques de développement productif dans certains pays de la région (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

iv) Une étude sur la structure, le comportement et la performance du secteur financier (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

v) Une étude visant à évaluer les politiques de régulation dans certains secteurs productifs de la région (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

vi) Une étude sur l'évolution récente de la structure productive et les mutations technologiques de l'économie brésilienne. Une attention particulière sera portée à l'examen de l'évolution de la productivité et de la compétitivité, ainsi qu'aux politiques de promotion de la dynamique productive et du développement technologique (forte corrélation avec l'objectif escompté 1).

La réalisation de l'activité signalée à l'alinéa 2) vi) relèvera du Bureau de la CEPALC à Brasilia.

Sphère thématique 2.2: Étude du comportement des principaux opérateurs économiques de la région

1. Réunions

Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

i) Une réunion d'experts qui analyseront les processus de production et d'innovation dans les chaînes de valeur de produits agricoles, la participation des divers opérateurs économiques et leurs implications pour la formulation des politiques sectorielles (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

ii) Une réunion d'experts qui analyseront l'évolution de l'investissement étranger direct en Amérique latine et les Caraïbes, ainsi que les stratégies et les options de politiques nationales (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

iii) Une réunion d'experts qui analyseront le développement des petites et moyennes entreprises et ses implications pour la formulation des politiques pertinentes aux échelons national et local (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

2. Autres activités de fond

a) Publication périodique

La inversión extranjera en América Latina y el Caribe, publication annuelle comprenant la mise à jour de l'information statistique et l'étude de cas de pays et d'industries spécifiques (deux numéros durant la période biennale) (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

b) Publications non périodiques

i) Une étude sur les capacités, la performance en termes de production et l'insertion sur les marchés locaux, nationaux et internationaux des différents niveaux de la filière agricole (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

ii) Une étude visant à comparer les stratégies des sociétés transnationales et des grandes entreprises nationales dans certains pays de la région (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

iii) Une étude sur les politiques de financement du secteur des entreprises, en particulier le soutien accordé aux petites et moyennes entreprises dans la région (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

Sphère thématique 2.3: Analyse de la performance des principaux opérateurs économiques: l'innovation et le savoir

1. Réunions

Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

i) Une étude d'experts qui analyseront les politiques propres à stimuler le développement de la société de l'information (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

ii) Une réunion d'experts qui analyseront les politiques d'innovation aux échelons national et local (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

2. Autres activités de fond

a) Publications non périodiques

i) Une étude sur les stratégies propres à favoriser le développement et l'incorporation de technologies de l'information et des communications aux échelons national et régional (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

ii) Une étude sur l'utilisation des technologies de l'information et des communications dans le secteur des services (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

iii) Une étude sur les systèmes d'innovation mis en place dans certains pays de la région et leur capacité de génération de connaissances (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

iv) Une étude sur les réseaux de production et d'innovation mis en place aux échelons national et local dans certains pays de la région (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

b) Matériel technique

i) Développement, consolidation et mise à jour de logiciels et de systèmes d'information en matière de commerce. *Análisis de la competitividad de los países* (CAN) et AGROPLAN (forte corrélation avec le résultat escompté 2).

ii) Entretien et mise à jour du *Programme d'analyse de la dynamique industrielle* (PADI) (forte corrélation avec le résultat escompté 2).

iii) Entretien et mise à jour de l'information statistique relative à l'investissement étranger direct en Amérique latine et dans les Caraïbes (forte corrélation avec le résultat escompté 2).

iv) Mise au point et diffusion d'informations relatives aux technologies de l'information et des communications (forte corrélation avec le résultat escompté 2).

3. Coopération technique

a) Services consultatifs

Prestation de services de coopération technique aux pays de la région et d'autres agents concernés qui en feraient la demande dans divers domaines associés aux politiques de régulation et de compétitivité, au développement de l'industrie agroalimentaire, aux systèmes d'innovation aux échelons national et local, aux stratégies de promotion de l'investissement étranger direct aux échelons national et local, ainsi qu'à la mise au point et l'application de politiques de développement productif, en particulier de soutien aux micro, petites et moyennes entreprises (forte corrélation avec les résultats escomptés 1 et 2).

b) Cours, séminaires et ateliers de formation

i) Cours international *Escuela sobre economía latinoamericana* (deux sur la période biennale) (forte corrélation avec le résultat escompté 2).

ii) Coopération avec diverses instances gouvernementales, institutions d'enseignement, universités et organisations régionales afin de réaliser des activités de formation dans certains domaines associés au développement de la production et des entreprises dans les secteurs agricole, industriel et de certains services aux échelons régional, national ou local (forte corrélation avec le résultat escompté 2).

La réalisation des activités opérationnelles dépendra de la disponibilité de fonds extrabudgétaires.

SOUS-PROGRAMME 3: POLITIQUES MACRO-ÉCONOMIQUES ET CROISSANCE

Présentation

Dans les prochaines années, les pays d'Amérique latine et des Caraïbes devront relever le défi de consolider le processus de croissance économique dans un contexte de stabilité et d'accroître l'équité de la répartition. Pour ce faire, ils devront appliquer un dosage de politiques macroéconomiques visant à réduire la volatilité réelle et nominale et de politiques productives tendant à compenser les effets de l'hétérogénéité structurelle qui caractérise la région.

Les gouvernements devront aussi poursuivre leurs efforts pour appliquer des politiques monétaires et budgétaires anticycliques, ainsi que des stratégies propres à résoudre les problèmes que présentent leurs économies à la lumière des besoins divers qui résultent des fortes différences existant entre les groupes d'agents économiques. Ces stratégies doivent viser à inclure les entreprises informelles, moderniser les petites et moyennes entreprises et à densifier le tissu productif. Tout progrès accompli en ce sens permettra d'accroître le taux d'investissement, ce qui contribuera à maximiser le taux de croissance de la région et à faire converger l'application de politiques adéquates en matière d'emploi et le marché du travail.

Par ailleurs, l'agenda régional du développement économique comprend d'autres thèmes qui présentent une très grande importance. Tel est le cas, entre autres, de la nécessité d'approfondir les systèmes financiers, d'accroître l'épargne intérieure afin de réduire la dépendance vis-à-vis de l'épargne extérieure pour le financement de l'investissement, atténuer la vulnérabilité face aux aléas des marchés internationaux de biens et de capitaux, alléger le fardeau de la dette qui, en dépit des progrès réalisés au cours de ces dernières années, continue de peser sur un grand nombre de pays, et intensifier les effets d'entraînement des exportations sur le reste du tissu productif afin d'en maximiser la teneur en valeur ajoutée interne. Il est essentiel de surmonter ces difficultés pour dynamiser la croissance économique et réduire la forte incidence de la pauvreté dans la région.

Dans ce contexte, il est indispensable que les gouvernements redoublent d'efforts pour garantir un fonctionnement efficace de l'économie, ce qui implique probablement une augmentation substantielle de la demande de services d'assistance technique fiables et indépendants de la part de la CEPALC sur des questions générales de macroéconomie et les stratégies requises pour résoudre certains problèmes spécifiques. L'absence d'une architecture financière adéquate à l'échelon international, fondée sur un cadre institutionnel approprié, qui se résume à l'inexistence d'un prêteur international en dernier ressort, rend d'autant plus nécessaire pour les pays d'Amérique latine et des Caraïbes de récupérer une certaine marge de manœuvre pour appliquer des politiques de stabilisation macroéconomique. C'est pourquoi il faudra prêter une attention spéciale à la consolidation institutionnelle au sein de chaque pays et à la coordination entre les différentes instances gouvernementales, thème particulièrement important dans les pays organisés sur la base de mécanismes fédéraux. Par ailleurs, les progrès accomplis sur le plan de la coordination macroéconomique et de l'intégration en Amérique latine et dans les Caraïbes doivent s'inscrire dans le cadre d'une intégration croissante à l'économie internationale.

Les activités proposées ont pour but de contribuer à la réalisation de l'objectif du sous-programme à moyen terme et à l'atteinte des résultats escomptés, au cours de la période biennale; cette progression sera mesurée par les indicateurs signalés ci-après.

Objectif: Renforcer la capacité des pays d'Amérique latine et des Caraïbes pour concevoir et appliquer des politiques macroéconomiques susceptibles de dynamiser la croissance à long terme

Résultats escomptés	Indicateurs d'avancement
1. Une connaissance plus approfondie, parmi les responsables de la formulation de politiques d'Amérique latine et des Caraïbes, des principaux thèmes qui doivent être pris en compte dans la conception et l'application de politiques macroéconomiques à court terme qui soient cohérentes tout en favorisant la croissance à long terme	1. Le pourcentage de destinataires liés à la formulation de politiques économiques qui, dans l'enquête, considèrent "utiles" les principales publications réalisées dans le cadre du sous-programme
2. Une meilleure compréhension, de la part des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, des possibilités de concilier la croissance et le développement à long terme	2. Pourcentage de récipiendaires des services consultatifs prêtés par le sous-programme qualifiant les recommandations fournies en matière de politiques comme "utiles" ou "très utiles"
3. Une connaissance plus approfondie des tendances des économies d'Amérique latine et des Caraïbes et leur évolution probable de la part d'un plus grand nombre de représentants des secteurs public, privé et universitaire	3. Le pourcentage de responsables de la formulation de politiques, d'universitaires et d'autres lecteurs qui, dans l'enquête, considèrent "utiles" les principales publications réalisées dans le cadre du sous-programme

Stratégie

L'exécution de ce sous-programme relèvera essentiellement de la Division du développement économique, avec le concours et les apports des bureaux de la CEPALC à Buenos Aires et à Brasilia.

La stratégie du sous-programme sera centrée sur la production d'études économiques, la diffusion de leurs résultats et la présentation de recommandations aux gouvernements afin de renforcer leurs capacités de gestion des politiques macroéconomiques et de croissance à long terme, d'élaborer et d'appliquer les politiques budgétaires et les réformes structurelles à long terme pertinentes, et de promouvoir la coordination des politiques macroéconomiques pour progresser en matière d'intégration.

Différents types d'activités sont prévus pour mettre cette stratégie en pratique. Il faut mentionner, parmi celles-ci, l'organisation de réunions spécialisées pour échanger les expériences, les bonnes pratiques et les enseignements entre institutions et agents gouvernementaux de la région, ainsi que le soutien à la création et mise en opération de réseaux de savoir afin de produire, actualiser et diffuser les connaissances pertinentes. Une assistance technique spécialisée sera fournie essentiellement aux responsables de la formulation et de l'exécution des politiques dans les secteurs public et privé, ainsi qu'aux chercheurs et aux universitaires aux échelons régional, national et local.

Finalement, le sous-programme continuera de consulter et de travailler en étroite collaboration avec divers programmes et services du système des Nations Unies, tels que le Département des affaires économiques et sociales et d'autres institutions internationales, régionales et sous-régionales, telles que la Banque mondiale, la BID et le Fonds monétaire, et l'OCDE, ainsi qu'avec les organisations régionales d'intégration.

Les produits de ce sous-programme sont destinés au premier chef aux ministères des affaires économiques et des finances, aux bureaux de planification économique et sociale, aux universités et autres établissements d'enseignement, aux bibliothèques, aux chercheurs et aux professeurs concernés par l'étude du développement économique et social, aux organisations économiques et financières internationales et tout autre intéressé.

Facteurs externes

La réalisation de l'objectif et des résultats escomptés du sous-programme va dépendre de la concrétisation des éléments suivants:

- a) La stabilité sera la principale caractéristique du scénario économique international et de la gestion des politiques macroéconomiques des pays de la région pour affronter, sur un meilleur pied, les éventuels chocs et aléas extérieurs.
- b) La communauté internationale apportera son soutien et la priorité aux soucis et besoins concrets des Etats membres de la CEPALC dans l'application de leurs politiques macroéconomiques et leurs stratégies de croissance à long terme dans le contexte de l'agenda du développement régional et international. Il sera tenu compte, pour ce faire, des grandes lignes établies par l'Assemblée générale et le Conseil économique et social, ainsi que des objectifs de développement concertés à l'échelon international, notamment ceux qui émanent de la Déclaration du Millénaire et des instruments adoptés aux principaux sommets et conférences organisés à l'échelle mondiale dans le domaine économique et social.
- c) Les ressources financières disponibles, y compris les fonds extrabudgétaires, permettront de réaliser les activités prévues dans le sous-programme et de faciliter l'interaction entre ses agents et principaux usagers.

Activités

Sphère thématique 3.1: Analyse d'ensemble et sectorielle des performances des économies d'Amérique latine et des Caraïbes

1. Autres activités de fond

a) Publications périodiques

- i) *Estudio económico de América Latina y el Caribe, 2007-2008.*
- ii) *Estudio económico de América Latina y el Caribe, 2008-2009.*

Cette publication est élaborée chaque année et est essentiellement composée de deux sections. La première est consacrée à l'examen global de l'évolution récente de l'Amérique latine et des Caraïbes. On y analyse les changements intervenus dans la région à la lumière des transformations de l'économie internationale, de même que la politique économique, les problèmes structurels que présentent les différents types d'économies, l'évolution du niveau d'activité, l'offre et la demande globales, le comportement de l'investissement, l'épargne et la consommation, l'inflation, l'emploi et les salaires, ainsi que le secteur extérieur. La deuxième section comprend les rapports correspondant aux pays de la région, accompagnés, dans chaque cas, d'une étude systématique de l'évolution économique. La publication

comprend en outre une série de tableaux statistiques présentés sur CD-ROM, contenant des données relatives à la croissance, à l'emploi, au commerce extérieur, à la balance des paiements, à l'endettement extérieur, aux prix, aux salaires et à la situation monétaire et budgétaire. De même, l'information détaillée relative à l'année précédente est complétée par des données actualisées portant sur le premier semestre de l'année en cours dans les pays où cette information est disponible. Au mois d'avril, un bref rapport préliminaire (essentiellement destiné au Conseil économique et social) concernant l'évolution de l'économie de la région pendant l'année précédente est élaboré à titre de prélude à l'*Estudio económico* en vue de sa présentation au Conseil économique et social des Nations Unies (forte corrélation avec les résultats escomptés 1 et 3).

iii) *Balance preliminar de las economías de América Latina y el Caribe, 2008.*

iv) *Balance preliminar de las economías de América Latina y el Caribe, 2009.*

Le *Balance preliminar* est publié à la fin de chaque année et consiste en une description et une évaluation du comportement des économies de la région. Il contient l'information détaillée la plus récente quant à l'évolution comparative des variables macro-économiques de l'ensemble de la région et de la plupart des pays. Cette publication est présentée lors d'une conférence de presse que le Secrétaire exécutif de la CEPALC offre chaque année à la mi-décembre (forte corrélation avec les résultats escomptés 1 et 3).

b) Matériel technique

i) Mise à jour permanente et enrichissement des bases de données sur la performance des économies de l'Amérique latine et des Caraïbes, en particulier celles qui comprennent l'information nécessaire à l'élaboration des publications périodiques mentionnées plus haut (forte corrélation avec les résultats escomptés 1 et 3).

ii) Contributions à la rédaction du *Balance preliminar de la economía de América Latina y el Caribe*, éditions 2008 et 2009, et de l'*Estudio económico de América Latina y el Caribe*, éditions 2007-2008 et 2008-2009: Notas sobre la economía de Argentina (forte corrélation avec les résultats escomptés 1 et 3).

iii) Contributions à la rédaction du *Balance preliminar de la economía de América Latina y el Caribe*, éditions 2008 et 2009, et de l'*Estudio económico de América Latina y el Caribe*, éditions 2007-2008 et 2008-2009: Notas sobre la economía du Brésil (forte corrélation avec les résultats escomptés 1 et 3).

iv) Publication trimestrielle des indicateurs macroéconomiques de l'Argentine (forte corrélation avec le résultat escompté 3).

v) Publication mensuelle du bulletin statistique sur l'évolution de l'économie brésilienne (édition en portugais, en espagnol et en anglais) (forte corrélation avec le résultat escompté 3).

La réalisation des activités indiquées au point b), à l'exception de l'alinéa i), sera confiée, selon le cas, aux Bureaux de la CEPALC à Buenos Aires et Brasilia. De même, la réalisation des activités indiquées aux alinéas iv) et v) du point b) dépendra en partie de la disponibilité de fonds extrabudgétaires.

Sphère thématique 3.2: Analyse des stratégies de développement et des politiques économiques et sociales de la région

1. Réunions

Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

i) Une réunion d'experts qui analyseront les répercussions de la politique macroéconomique sur la croissance de la région (forte corrélation avec le résultat escompté 1 et corrélation moyenne avec les résultats escomptés 2 et 3).

ii) Une réunion d'experts qui analyseront certains facteurs importants pour la croissance et le développement économique en Amérique latine et les Caraïbes (forte corrélation avec le résultat escompté 2 et corrélation moyenne avec les résultats escomptés 1 et 3).

2. Autres activités de fond

Publications non périodiques

i) Une étude sur un thème particulièrement prioritaire de la conjoncture économique de l'Amérique latine et des Caraïbes (forte corrélation avec le résultat escompté 3 et corrélation moyenne avec le résultat escompté 1).

ii) Une étude sur l'instabilité et la précarité croissantes des marchés du travail de la région et leurs répercussions sur le développement (forte corrélation avec le résultat escompté 2 et corrélation moyenne avec le résultat escompté 1).

iii) Une étude sur un aspect particulièrement prioritaire de la politique budgétaire dans la région (forte corrélation avec le résultat escompté 1 et corrélation moyenne avec le résultat escompté 2).

iv) Une étude sur les relations d'interdépendance entre la politique des changes et le commerce extérieur en Amérique latine et les Caraïbes (forte corrélation avec le résultat escompté 2 et corrélation moyenne avec les résultats escomptés 1 et 3).

v) Une étude visant à identifier les facteurs déterminants de la croissance en Amérique latine et les Caraïbes du point de vue des politiques (forte corrélation avec le résultat escompté 2 et corrélation moyenne avec les résultats escomptés 1 et 3).

vi) Une étude sur les mécanismes et les déterminants de l'évolution récente de l'économie argentine (forte corrélation avec les résultats escomptés 1 et 3 et corrélation moyenne avec le résultat escompté 2).

vii) Une étude sur les principales sources de financement internes de l'économie brésilienne, ainsi que sur les perspectives de soutenabilité de l'accès aux sources extérieures de ressources financières (forte corrélation avec le résultat escompté 3 et corrélation moyenne avec le résultat escompté 2).

viii) Une étude sur l'évolution récente des politiques budgétaire et monétaire dans l'économie brésilienne (forte corrélation avec le résultat escompté 3 et corrélation moyenne avec le résultat escompté 2).

3. Coopération technique

Services consultatifs

Prestation de services de coopération technique aux pays de la région qui en feraient la demande en matière de conception et d'application de politiques macroéconomiques visant à la croissance. Certaines sphères de coopération peuvent inclure, entre autres domaines, la coordination des politiques macroéconomiques, la conception et l'application de politiques budgétaires et les réformes structurelles (forte corrélation avec le résultat escompté 2).

La réalisation des activités indiquées à l'alinéa 2, vi), vii) et viii) sera confiée, selon le cas, aux Bureaux de la CEPALC à Buenos Aires et Brasilia. La réalisation des activités opérationnelles et de certaines des activités indiquées plus haut dépendra de la disponibilité de fonds extrabudgétaires.

SOUS-PROGRAMME 4: ÉQUITÉ ET COHÉSION SOCIALE

Présentation

Les réformes économiques entreprises par les pays d'Amérique n'ont guère produit de résultats en termes de réduction de la pauvreté et de l'inégalité. Cette situation exacerbe le mécontentement de la majorité de la population, affaiblit les institutions politiques et accroît le risque de crise non seulement de type économique mais aussi de gouvernance pour l'ensemble de la société. Dans un contexte de perte de représentativité et de confiance des principales institutions politiques de la région, marqué par une érosion de la démocratie due au manque de titularité des droits sociaux, il est primordial d'élaborer des modèles de protection sociale qui favorisent l'inclusion, conjuguant les risques et les ressources de tous les citoyens pour venir à bout de l'exclusion et progresser vers la cohésion sociale dans un contexte de démocratie et de participation.²

Plus de vingt ans après la crise de l'endettement, les pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont connu des taux d'activité économique instables et inégaux qui ont contribué à aggraver l'hétérogénéité économique et sociale qui caractérise la région. Malgré des différences de nuances entre les pays, la situation sociale est, d'une manière générale, peu satisfaisante: le chômage, l'informalité et l'inégalité se sont accrus en raison de l'absence d'institutions efficaces de protection sociale agissant contre ces risques. En définitive, la forte incidence de la pauvreté s'inscrit en faux contre les potentialités de développement de la région, minées par la fragmentation sociale.

Les progrès accomplis en termes de stabilité nominale, qui contribue à mitiger le fardeau de l'inflation dans les secteurs les plus démunis, ont conduit à reformuler les priorités de l'agenda social,³ lesquelles sont concentrées, entre autres, sur les thèmes suivants: parvenir à l'employabilité dans des conditions de compétitivité de façon à assurer une croissance soutenue dans un contexte plus équitable; redéfinir les institutions de politique sociale, et poursuivre les efforts pour assurer la titularité effective des droits sociaux.

A la lumière des priorités sociales de la région, il est impérieux de conclure un accord global visant à: i) maximiser le montant et optimiser l'utilisation du budget public disponible pour appliquer des politiques de grande envergure mettant l'accent sur l'employabilité des membres des familles en âge de travailler; ii) résoudre le conflit qui oppose le ciblage des dépenses sociales sur les plus pauvres et la disponibilité de fonds budgétaires à des fins de répartition en faveur des classes moyennes et des travailleurs, et iii) compléter les solutions du marché par des institutions garantissant le financement solidaire requis pour assurer un accès universel à la protection sociale, renforcer la formation du capital humain (en particulier par la réduction des écarts existants entre les résultats éducationnels) et intensifier l'impact en termes de répartition.

Pour réagir aux tendances à la segmentation économique et sociale, la région a besoin de parvenir à un accord social permettant de: i) définir la taille de l'Etat et sa capacité d'effectuer des transferts de

² L'enquête Latinobarómetro 2004 a révélé que le degré de confiance vis-à-vis des institutions fondamentales de la démocratie (pouvoir législatif, pouvoir judiciaire et partis politiques) est le plus faible parmi l'ensemble des principales institutions de la société latinoaméricaine.

³ Dans le contexte des opportunités commerciales et de financement résultant du nouveau paradigme de la mondialisation, beaucoup sont convaincus que les exigences de stabilité nominale atténuent l'impôt que l'inflation représente pour les pauvres et qu'il est possible de parvenir à une croissance accompagnée d'équité.

protection sociale de façon soutenable; ii) mettre en place des institutions qui appliquent des mesures incitatives au travail et évitent le cercle vicieux de la pauvreté; iii) créer des instances de participation qui apportent des solutions nouvelles aux problèmes des pauvres et de la classe moyenne; iv) mettre au point des programmes de type intégral qui favorisent une amélioration des conditions sociales et économiques de tous les groupes de la société, et non pas seulement des segments les plus démunis; v) évaluer et réglementer les interactions complexes entre l'Etat, le marché et les familles en tant que principales institutions concernées par les réseaux de protection sociale, afin d'assurer la réalisation des objectifs d'un accord social.

A la lumière de ces antécédents, le sous-programme se propose d'atteindre l'objectif à moyen terme et les résultats plus immédiats; cette progression sera mesurée par les indicateurs signalés ci-après.

<i>Objectif: Accélérer la réduction de la pauvreté et la réalisation de l'équité sociale dans la région</i>	
<i>Résultats escomptés</i>	<i>Indicateurs d'avancement</i>
1. Une connaissance plus approfondie et une plus grande capacité d'analyse, parmi les gouvernements et les principaux agents de la région, des problèmes structurels et des nouveaux enjeux de type social qui dérivent de la mondialisation pour les groupes les plus pauvres, les classes moyennes, les travailleurs et leurs familles	1. i) Nombre d'utilisateurs ayant répondu à l'enquête sur la principale publication du sous-programme <i>Panorama social de América Latina</i> et considérant son analyse comme utile à une meilleure compréhension des problèmes sociaux de type structurel dans la région 1. ii) Accroissement du nombre de téléchargements de fichiers correspondant aux principaux documents et publications de diagnostic de la situation sociale de la population à partir du site Internet du sous-programme
2. Renforcement de la capacité des gouvernements pour consolider des institutions de politique sociale capables d'optimiser l'utilisation de leurs ressources en fonction de l'impact social, en particulier pour combattre la pauvreté et l'inégalité	2. i) Nombre de services d'assistance technique prêtés par le sous-programme en matière de conception et d'évaluation de politiques et d'institutions sociales dont les résultats soient considérés utiles par les bénéficiaires 2. ii) Augmentation du nombre de réseaux thématiques mis en place avec le concours de responsables de la formulation et d'autres agents importants des politiques sociales dans le but d'échanger des informations, des expériences et des bonnes pratiques

Stratégie

La réalisation de ce sous-programme relève de la Division du développement social. La stratégie restera centrée sur la poursuite des recherches menées pour produire des études, en diffuser les résultats et présenter des recommandations de politiques aux gouvernements afin de renforcer leurs capacités d'établir de bons diagnostics susceptibles de se traduire en politiques et programmes efficaces dans le domaine social. Un autre aspect important de la stratégie consistera à promouvoir la mise en place de réseaux qui permettent de produire, d'actualiser et de diffuser les connaissances pertinentes, ainsi que de faciliter l'échange d'expériences et de meilleures pratiques entre les responsables de la formulation de politiques, les milieux universitaires et d'autres agents intéressés. A ce égard, un soutien sera accordé aux pays membres de la CEPALC et aux principaux agents du domaine social afin de favoriser une meilleure

compréhension des interactions complexes entre l'État, les familles et le marché du travail qui conditionnent l'accès aux fruits du développement, ainsi que des éléments susceptibles d'apporter un contenu social au pacte budgétaire. Pour ce faire, il sera largement fait appel aux sources d'information disponibles pour la CEPALC et toute la région.

Des services de coopération technique seront également offerts aux pays de la région afin d'assurer le suivi des résultats et des plans d'action émanés des conférences internationales et des sommets des Nations Unies dans le domaine social. Le sous-programme organisera des réunions d'experts et des séminaires afin de servir d'instance de discussion des points communs de l'agenda régional, dont les axes principaux sont l'éradication de la pauvreté et la réduction des inégalités.

Les principaux utilisateurs des produits de ce sous-programme seront les autorités et les fonctionnaires gouvernementaux des pays de la région associés à la formulation, l'application et la gestion de politiques, de programmes et de projets dans le domaine social, ainsi que les organismes régionaux et sous-régionaux, les universités et autres institutions d'enseignement, les centres de recherche et autres organisations non gouvernementales concernées par les thèmes en question. Finalement, le sous-programme continuera de consulter et de travailler en étroite collaboration avec les institutions spécialisées et les programmes du système des Nations Unies, et d'autres organisations importantes aux échelons régional et international intéressées par des sujets communs.

Facteurs externes

La réalisation de l'objectif et des résultats escomptés du sous-programme va dépendre de la concrétisation des éléments suivants:

- a) La communauté internationale apportera son soutien et la priorité aux soucis et besoins concrets des Etats membres de la CEPALC en matière de développement social, en particulier en ce qui concerne l'équité et la cohésion sociales en tant que composantes essentielles de l'agenda du développement régional. Il sera tenu compte, pour ce faire, des grandes lignes établies par l'Assemblée générale et le Conseil économique et social, ainsi que des objectifs de développement concertés à l'échelon international, notamment ceux qui émanent de la Déclaration du Millénaire et des instruments adoptés aux principaux sommets et conférences organisés à l'échelle mondiale dans le domaine social.
- b) La région continuera de progresser dans les niveaux d'intégration des autorités économiques et sociales afin de favoriser la complémentarité des politiques et des programmes dans ces deux domaines et l'approche multidimensionnelle de la pauvreté et de l'inégalité. Cette progression sera fondée sur l'application de stratégies différenciées par pays répondant à l'hétérogénéité de la région en termes de degrés de développement, structure de l'emploi, dynamique et structure démographique et épidémiologique, ainsi que de développement institutionnel.
- c) La communauté régionale et internationale encouragera la coordination entre les différents organismes et entités souhaitant établir un rapport entre les questions sociales et celles relevant du domaine économique, en particulier le commerce, l'intégration et les finances internationales, dans le but de créer de nouvelles opportunités de développement dans le contexte de la mondialisation.

- d) Les ressources financières disponibles, y compris les fonds extrabudgétaires, permettront de réaliser les activités prévues dans le sous-programme et de faciliter l'interaction entre ses agents et principaux usagers.

Activités

Sphère thématique 4.1: Diagnostic de la situation sociale de la population

1. Réunions

Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

- i) Réunion d'experts qui étudieront la situation des finances publiques, en particulier en ce qui concerne les fonds alloués aux programmes destinés à améliorer la répartition (forte corrélation avec le résultat escompté 1).
- ii) Réunion d'experts qui analyseront les indicateurs de cohésion sociale pouvant servir à l'élaboration de politiques et à mesurer leur degré d'avancement (forte corrélation avec le résultat escompté 1).
- iii) Réunion d'experts qui analyseront les progrès accomplis en matière de titularité effective des droits sociaux dans les pays de la région (corrélation moyenne avec le résultat escompté 1).

2. Autres activités de fond

a) Publications périodiques

- i) *Panorama social de América Latina, 2007-2008* (forte corrélation avec les résultats escomptés 1 et 2).
- ii) *Panorama social de América Latina, 2008-2009* (forte corrélation avec les résultats escomptés 1 et 2).

b) Publications non périodiques

- i) Une étude visant à évaluer la situation des risques professionnels du point de vue de la parité entre les sexes et de la famille (corrélation moyenne avec le résultat escompté 1).
- ii) Une étude sur la typologie et le profil des États-providence dans la région (forte corrélation avec le résultat escompté 1).
- iii) Une étude sur les facteurs déterminants et les indicateurs du risque social et leurs rapports avec la dépendance (forte corrélation avec le résultat escompté 1).
- iv) Une étude visant à établir un diagnostic de la titularité des droits sociaux dans les pays de la région. Une attention spéciale sera accordée à certains groupes spécifiques, en fonction de critères associés à la vulnérabilité, la discrimination et l'exclusion (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

3. Coopération technique

Cours, séminaires et ateliers de formation

Coopération avec des entités gouvernementales, universités, organisations non gouvernementales et organismes régionaux et sous-régionaux pour mener à bien des activités de formation sur certains aspects liés aux diagnostics de la pauvreté et de l'inégalité et aux études relatives à l'incidence des finances publiques sur les politiques sociales (forte corrélation avec les résultats escomptés 1 et 2).

Sphère thématique 4.2: Élaboration de modèles d'institutions de protection sociale susceptibles de renforcer la gouvernance

1. Réunions

Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

i) Une réunion d'experts qui analyseront les meilleures pratiques pour réduire la pauvreté et les inégalités dans la région. Une attention spéciale sera accordée aux modalités d'octroi des bénéfiques en fonction de critères associés à l'éligibilité, aux règles des bénéfiques, à la participation et à la gouvernance (forte corrélation avec le résultat escompté 2).

ii) Une réunion d'experts qui analyseront la complémentarité ou le conflit entre les politiques de lutte contre la pauvreté et de réduction des inégalités. Une attention spéciale sera accordée à la mise au point de garanties explicites dans les politiques sociales, ainsi qu'à la responsabilité budgétaire, notamment en ce qui concerne la charge fiscale requise pour garantir la solvabilité et crédibilité des politiques (forte corrélation avec le résultat escompté 2).

iii) Une réunion d'experts qui analyseront la situation actuelle et les perspectives des institutions de l'État-providence. Une attention particulière sera accordée aux façons dont sont régies les interactions complexes entre l'Etat, le marché du travail et les familles (corrélation moyenne avec le résultat escompté 2).

iv) Une réunion d'experts qui analyseront les politiques et les bonnes pratiques visant à promouvoir une citoyenneté sociale effective au sein de groupes de population caractérisés par un plus haut niveau de vulnérabilité et d'exclusion sociales (corrélation moyenne avec le résultat escompté 2).

2. Autres activités de fond

Publications non périodiques

i) Une étude sur les meilleures façons de garantir l'accès aux bénéfiques à la lumière des critères d'égalité des chances et de réduction de la pauvreté. L'accent sera mis sur les conflits potentiels entre le ciblage des politiques sur les plus pauvres et la disponibilité de fonds budgétaires à des fins de répartition (forte corrélation avec le résultat escompté 2).

ii) Une étude sur le rôle que le secteur privé et les familles sont appelés à jouer dans le financement, la prestation de services et l'administration de programmes sociaux (forte corrélation avec le résultat escompté 2).

iii) Une étude sur la typologie de modèles possibles d'État-providence soulignant de façon explicite le rôle que doivent jouer l'État, la famille et le marché du travail (corrélation moyenne avec le résultat escompté 2).

iv) Une étude sur les politiques et les bonnes pratiques susceptibles de favoriser le développement de la citoyenneté de certains groupes sociaux spécifiques (corrélation moyenne avec le résultat escompté 2).

3. Coopération technique

Services consultatifs

Prestation de services de coopération technique aux pays de la région qui en feraient la demande dans divers domaines associés au diagnostic de la situation sociale face aux nouveaux risques que représente l'insertion de la région à l'économie mondiale pour les couches les plus pauvres, les classes moyennes et les travailleurs, à la création d'institutions et la formulation de politiques permettant d'affronter ces risques, ainsi qu'aux éléments de base nécessaires pour concerter des accords et promouvoir la participation citoyenne (forte corrélation avec le résultat escompté 2).

SOUS-PROGRAMME 5: PRISE EN COMPTE TRANSVERSALE DES CRITÈRES DE SEXOSPÉCIFICITÉ DANS LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Présentation

Les deux dernières décennies ont été, en Amérique latine et dans les Caraïbes, caractérisées par de profondes transformations résultant de l'apparition des femmes dans le domaine public. Ces transformations concernent l'incorporation au monde du travail, les résultats en matière d'éducation, les réductions notables de la fécondité, ainsi que les modifications qui en découlent sur le plan des relations familiales, et le progrès appréciable, bien qu'insuffisant, de la participation des femmes à la prise de décision.

L'harmonisation entre domaines public et privé pose de grandes difficultés pour l'adoption de politiques publiques susceptibles de favoriser la redistribution des responsabilités familiales entre hommes et femmes. Sur le plan institutionnel, les processus complexes de réforme de l'Etat se sont traduits par la création de nouvelles instances. La grande variété d'expériences accumulées et les nouvelles connaissances en matière de politiques publiques démontrent que la parité homme-femme a des effets favorables sur le développement. À cet égard, l'éradication de la pauvreté et la gouvernabilité démocratique, dans un contexte d'habilitation de la citoyenneté des femmes, acquièrent une importance particulière pour parvenir à l'égalité entre les sexes dans la région.

Les principaux types d'activités du sous-programme pour la période biennale 2008-2009 seront étroitement liés aux cibles et objectifs de développement émanés de la Déclaration du Millénaire, conçus comme la ratification au plus haut niveau de l'une des visées majeures de l'agenda international: parvenir à l'égalité totale entre hommes et femmes. Cet engagement a été cristallisé dans les résultats de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, ainsi d'autres conférences internationales afférentes, organisées sous les auspices des Nations Unies dans le domaine économique et social. Plus récemment, cet engagement a été entériné par les Etats membres de la CEPALC dans le Consensus de Mexico, à l'issue de la neuvième Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes tenue en 2004.

Le Consensus de Mexico ainsi que l'évaluation faite par la CEPALC des progrès accomplis à l'échelon régional dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, cinq ans après leur approbation, conviennent tous deux de l'importance cruciale de l'emploi en tant facteur de lutte contre la pauvreté. Sur ce point, le Consensus de Mexico se propose d'élargir l'accès à l'emploi, reconnaît la valeur des tâches domestiques non rémunérées et demande qu'une protection et un soutien soient accordés aux femmes qui travaillent dans le secteur informel, notamment en ce qui concerne la prise en charge des enfants et de personnes âgées, et que soient appliquées des politiques permettant de concilier la vie familiale et la vie professionnelle, avec le concours à la fois des hommes et des femmes.

Dans ce contexte, l'objectif du sous-programme sera centré sur le caractère transversal de la prise en compte des critères de sexospécificité dans les politiques publiques, à la lumière de la diversité ethnique, raciale et générationnelle qui caractérise la région. C'est pourquoi le sous-programme continuera d'apporter son soutien aux activités des pays membres de la Conférence régionale sur les femmes d'Amérique latine et des Caraïbes et de son Bureau.

Pour ce qui est de la production de nouvelles connaissances sur les relations entre les sexes dans la région, le sous-programme contribuera au renforcement des capacités nationales de façon à répondre

aux besoins les plus pressants en matière de réduction de la pauvreté et de consolidation de la gouvernabilité démocratique. Ceci implique un défi important pour créer des approches originales permettant d'élargir le traitement de la pauvreté du point de vue de l'équité entre les sexes, d'aborder l'utilisation de l'horizon temporel et d'identifier les meilleures façons de favoriser l'accès des femmes aux processus de construction du e-gouvernement. Il faudra également, pour ce faire, mettre à jour le traitement des indicateurs sexospécifiques disponibles dans la base de données de la CEPALC et l'étendre à de nouvelles sources, intensifier le caractère transversal des critères de sexospécificité dans le domaine sectoriel des politiques publiques et renforcer le rôle de chef de file de la CEPALC dans le contrôle de la violence à l'égard des femmes dans les pays de la région.

Les activités proposées ont pour but de contribuer à la réalisation de l'objectif du sous-programme à moyen terme et à l'atteinte des résultats escomptés, sur un plan plus spécifique, au cours de la période biennale; cette progression sera mesurée par les indicateurs signalés ci-après.

<i>Objectif</i> : Donner un caractère transversal aux critères de sexospécificité dans les principales politiques des gouvernements des pays de la région	
<i>Résultats escomptés</i>	<i>Indicateurs d'avancement</i>
1. Progrès plus marqués dans l'adoption de critères de sexospécificité de la part des pays de la région afin de donner suite à tous les objectifs de développement concertés à l'échelon international et cristallisés dans la Déclaration du Millénaire et le Consensus de Mexico	<p>1.i) Nombre de pays qui ont incorporé les indicateurs complémentaires proposés par la CEPALC à leurs bases de données et aux documents élaborés pour donner suite à tous les objectifs de développement concertés à l'échelon international émanés de la Déclaration du Millénaire et du Consensus de Mexico</p> <p>1.ii) Nombre de programmes qui utilisent ou qui résultent de l'utilisation des indicateurs complémentaires proposés par la CEPALC pour donner suite à l'objectif du Millénaire relatif à la promotion de l'égalité entre les sexes et à l'autonomisation des femmes, notamment en ce qui concerne la promotion de l'indépendance économique des femmes et le contrôle de la violence de type sexiste</p>
2. Progrès accomplis dans la mise en œuvre des accords émanés de la dixième Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes (2007) de la part des pays de la région	<p>2.i) Nombre de pays qui sollicitent les conseils techniques de la CEPALC pour aider à la mise en œuvre des accords émanés de la dixième Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes et au suivi des objectifs de développement cristallisés dans la Déclaration du Millénaire</p> <p>2.ii) Nombre de programmes ou de politiques publiques adoptés dans les pays en application des accords émanés de la dixième Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes</p>

Stratégie

La réalisation des activités de ce sous-programme, composé d'une seule sphère thématique, sera confiée à l'Unité Femme et Développement de la CEPALC. Comme de coutume, la stratégie du sous-programme consistera à jouer un rôle actif pour appuyer les activités de la Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes. La mise en pratique de la stratégie prévoit la prestation de services de coopération technique visant à renforcer les capacités des gouvernements de la région de formuler des politiques publiques propres à assurer la parité entre les sexes sur le marché, dans les institutions et dans la société. Il est également prévu de réaliser des activités de formation de fond et méthodologique s'adressant aux bureaux gouvernements responsables des affaires féminines et aux ministères et organismes sectoriels correspondants. Ces activités auront notamment pour objet de renforcer les relations entre la société civile et les gouvernements.

En ce qui concerne la production de connaissances sur les rapports entre les sexes dans la région, le sous-programme s'attachera à renforcer les capacités nationales de façon à répondre aux besoins les plus pressants en matière de réduction de la pauvreté et de consolidation de la gouvernabilité démocratique, dans un contexte d'habilitation de la citoyenneté des femmes. L'analyse de ces deux domaines sera fondée sur une approche de droits de l'homme afin d'articuler les problèmes propres aux femmes et les principales sphères d'action des gouvernements de la région en matière de consolidation de la démocratie et de réalisation de l'équité sociale.

Les produits de ce sous-programme sont destinés au premier chef aux autorités et aux fonctionnaires gouvernementaux des pays de la région responsables de la formulation et de l'application de politiques, de programmes et de projets liés à l'égalité des sexes, ainsi que diverses organisations non gouvernementales, des centres d'enseignement et des instituts de recherche concernés par la question. Le sous-programme poursuivra également ses efforts pour fortifier les activités de coordination entre les organismes du système des Nations Unies, autant à l'échelon régional que mondial.

Facteurs externes

La réalisation de l'objectif et des résultats escomptés du sous-programme va dépendre de la concrétisation des éléments suivants:

- a) La situation institutionnelle actuelle des mécanismes nationaux en faveur de l'équité homme-femme se maintiendra ou s'améliorera en termes de mission, positionnement et agenda, dans un environnement politique caractérisé par la stabilité aux niveaux national, régional et international et sans grands soubresauts résultant des cycles d'alternance démocratique dans les pays de la région.
- b) La communauté internationale apportera son soutien et la priorité afin qu'un caractère transversal soit attribué aux critères de sexospécificité dans les politiques publiques des États membres de la CEPALC, comme composante essentielle de l'agenda du développement régional et international. Il sera tenu compte, pour ce faire, des grandes lignes établies par l'Assemblée générale et le Conseil économique et social, ainsi que des objectifs de développement concertés à l'échelon international, notamment ceux qui émanent de la Déclaration du Millénaire et des instruments adoptés aux principaux sommets et conférences organisés à l'échelle mondiale dans le domaine économique et social.

- c) Les ressources financières disponibles, y compris les fonds extrabudgétaires, permettront de réaliser les activités prévues dans le sous-programme et de faciliter l'interaction entre ses agents et principaux usagers.

Activités

1. Réunions

- a) Organisation de réunions intergouvernementales et prestation des services d'appui correspondants

Quatre réunions du Bureau de la Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes. Cette activité comprend l'élaboration des rapports d'activités du Secrétariat ainsi que des documents de fond (premier et deuxième semestres 2008 et premier et deuxième semestres 2009) (forte corrélation avec les résultats escomptés 1 et 2).

- b) Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

Quatre réunions d'experts qui analyseront des questions prioritaires émanées de la dixième Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique Latine et des Caraïbes. Les thèmes à analyser sont liés à: i) le contrôle de la violence à l'égard des femmes (premier semestre 2008); ii) la participation citoyenne des femmes et le e-gouvernement (deuxième semestre 2008); iii) les corrélations entre l'emploi, le sexe et la pauvreté (premier semestre 2009), et iv) les obstacles de type sexospécifique qui freinent la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement (deuxième semestre 2009) (forte corrélation avec le résultat escompté 1 et éventuellement le 2).

- c) Organisation et prestation des services d'appui aux réunions interinstitutionnelles

Deux réunions interinstitutionnelles avec divers organismes, institutions spécialisées et autres organisations du système des Nations Unies, y compris l'élaboration de documents techniques servant d'appui à ces réunions et des rapports pertinents (une en 2008 et l'autre en 2009) (forte corrélation avec les résultats escomptés 1 et 2).

2. Autres activités de fond

- a) Publications périodiques

Huit numéros de la *série Mujer y Desarrollo* durant la période biennale dans lesquels seront abordés certains thèmes tels que la promotion de l'organisation du travail dans la lutte contre la pauvreté, les progrès en matière d'autonomie économique des femmes, le e-gouvernement et la parité homme-femme, la migration et le sexe, la procréation et l'emploi du temps, les politiques publiques susceptibles de concilier la vie publique et la vie privée, l'équité entre hommes et femmes et la diversité ethnique et raciale, ainsi que les derniers progrès accomplis dans la construction d'une culture non discriminatoire (forte corrélation avec le résultat escompté 1 et éventuellement 2).

b) Publications non périodiques

i) Une étude régionale sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier du point de vue de l'équité entre hommes et femmes (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

ii) Quatre études sur certains facteurs associés à la prise en compte de la perspective sexospécifique dans le développement des pays de la région. Les thèmes seront choisis parmi les priorités fixées à la dixième Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique Latine et des Caraïbes qui aura lieu en 2007 et à la trente-deuxième session de la CEPALC qui se tiendra en 2008 (deux en 2008 et deux en 2009) (forte corrélation avec le résultat escompté 2).

c) Matériel technique

i) Elaboration de quatre études sur certains facteurs qui contribuent à la prise en compte de la perspective sexospécifique dans les travaux du système de la CEPALC. Il est prévu d'aborder des thèmes tels que l'évolution des indicateurs sexospécifiques dans le domaine de la violence à l'égard des femmes, la faisabilité et les conditions de fonctionnement des nouvelles propositions de protection sociale, les répercussions de la flexibilisation du travail sur l'équité entre hommes et femmes, et les obstacles de type sexospécifique qui freinent la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

ii) Mise à jour du site sur les statistiques sexospécifiques sur le portail Internet de la CEPALC, moyennant l'incorporation des données issues des enquêtes sur les ménages de 2008 et d'autres sources (forte corrélation avec le résultat escompté 1 et corrélation moyenne avec le résultat escompté 2).

d) Matériels et services d'information

Deux conférences électroniques sur certains sujets tels que l'utilisation des indicateurs complémentaires proposés par la CEPALC pour donner suite aux objectifs du Millénaire pour le développement de la part des dispositifs nationaux responsables de la promotion des femmes et des stratégies de mise en œuvre des accords émanés de la dixième Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique Latine et des Caraïbes de 2007 (forte corrélation avec les résultats escomptés 1 et 2).

3. Coopération technique

a) Services consultatifs

Prestation de services de coopération technique aux pays qui en font la demande, entre autres, pour l'utilisation des indicateurs sexospécifiques, l'élaboration de politiques publiques qui tiennent compte des critères sexospécifiques, ainsi que pour la consolidation institutionnelle des organisations et des entités gouvernementales chargées des politiques et des programmes en faveur des femmes (forte corrélation avec les résultats escomptés 1 et 2).

b) Cours, séminaires et ateliers de formation

Appui aux activités de formation liées à la prise en compte des critères de sexospécificité dans les processus de développement et les politiques publiques engagées par des organismes

gouvernementaux, des organisations non gouvernementales, des universités et des centres d'enseignement des pays de la région qui en feront la demande.

c) Réalisation de projets de coopération technique

On prévoit, au cours de la période biennale, la réalisation de projets visant à favoriser l'accès à et l'utilisation de nouvelles technologies pour réduire la pauvreté parmi les femmes, à donner suite aux objectifs du Millénaire pour le développement d'un point de vue sexospécifique et à renforcer les capacités régionales en ce qui concerne le contrôle de la violence sexiste, la procréation et l'emploi du temps (forte corrélation avec les résultats escomptés 1 et 2).

4. Activités intermédiaires

i) Supervision des programmes, projets et activités de la CEPALC afin de détecter les possibilités de prendre en compte la perspective sexospécifique dans ses activités de fond.

ii) Développement de la stratégie communicative de l'Unité Femme et Développement, notamment la mise à jour et l'amélioration périodiques du site sur la sexospécificité du portail Internet de la CEPALC.

La réalisation des activités opérationnelles dépendra de la disponibilité de fonds extrabudgétaires.

SOUS-PROGRAMME 6: POPULATION ET DÉVELOPPEMENT

Présentation

La transition démographique continue d'évoluer rapidement en Amérique latine et dans les Caraïbes, en particulier en raison du fléchissement constant de la fécondité et de l'accroissement de l'espérance de vie, malgré d'importants déphasages dans certains pays et groupes spécifiques de la population. Ce processus a une forte incidence sur la pyramide des âges de la population, comme l'illustre la forte croissance du segment adulte, en particulier des plus âgés, alors que la dynamique de la population jeune commence à se stabiliser. Dans le même temps, l'urbanisation reste une tendance persistante, les villes intermédiaires constituant le segment le plus dynamique, alors que les courants migratoires hors de la région continuent de se développer et de se diversifier. Dans le cadre de ce dernier phénomène, il faut signaler l'établissement de liens importants entre les émigrés et leurs pays d'origine, dans le contexte des transformations résultant de la mondialisation.

Il ne s'agit pas seulement, pour les pays de la région, d'affronter les enjeux et les opportunités dérivés de ces transformations démographiques, mais aussi de poursuivre leurs efforts pour combattre la pauvreté et réduire l'inégalité sociale profonde et constante qui se traduit par des iniquités sociodémographiques au sein des pays et entre eux.

Un des principaux domaines d'activités du sous-programme concerne le processus de vieillissement de la population qui se déroule dans un scénario socioéconomique hostile, caractérisé par des niveaux élevés de pauvreté, des écarts sociaux, des couvertures limitées de la sécurité sociale et une fragilité des structures familiales. Tous ces facteurs limitent les adaptations institutionnelles, politiques et culturelles essentielles pour affronter avec succès le phénomène du vieillissement; en effet, ses répercussions sur l'offre et la demande de services sociaux ne touchent pas seulement les plus âgés mais aussi toutes les personnes appartenant à d'autres tranches d'âge.

Dans un contexte d'urbanisation intense dans la région, l'expansion des villes est accompagnée de la persistance d'établissements précaires qui favorisent la reproduction de la pauvreté. Dans de nombreux pays, les politiques et les programmes visant à ordonner l'expansion urbaine et améliorer les conditions de vie de la population n'ont pas réussi à intégrer comme il se doit les éléments sociodémographiques, ce qui a compromis leur efficacité ainsi que les possibilités de réussite du processus de décentralisation de la gestion publique.

Dans le même temps, la poursuite de l'émigration hors de la région et la diversification des modalités de déplacement de la population obligent à repenser la situation des émigrants en tant qu'agents sociaux, politiques et économiques qui ont besoin d'un espace sauvegardé par la notion de citoyenneté au sens large. L'émigration de personnes qualifiées, qui compromet la capacité d'innovation dans leurs pays d'origine, est un phénomène qui peut être mitigé par un appui délibéré aux efforts de rapprochement.

De nouvelles tendances en matière de santé sexuelle et génésique sont également apparues, en rapport étroit avec les mécanismes de reproduction de la pauvreté, tels que les taux élevés de fécondité chez les adolescentes, qui requièrent un examen afin de formuler des instruments adéquats de politique. A cet égard, il est préoccupant de constater que, dans certains pays, la baisse de la mortalité est contrariée par l'accroissement de l'incidence du VIH/SIDA et la prévalence d'autres facteurs entraînant un risque fatal, tels que la violence, en particulier parmi les jeunes adultes. Le sous-programme s'efforcera d'aborder l'ensemble des thèmes mentionnés ici dans le cadre d'une approche intégrale.

Un dernier aspect fondamental des travaux du sous-programme sera de continuer à fournir un soutien au Comité spécial sur la population et le développement dans le suivi de la Stratégie régionale d'exécution en Amérique latine et dans les Caraïbes du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement, adopté à la Conférence régionale intergouvernementale sur le vieillissement tenue en novembre 2003. Ces deux instruments sont essentiels pour progresser vers la réalisation des objectifs de développement concertés à l'échelon international, en particulier ceux qui sont émanés de la Déclaration du Millénaire. Il est également prévu de jouer un rôle actif dans le suivi des résolutions issues du dialogue de haut niveau sur le thème de la migration internationale et sur le développement que l'Organisation des Nations Unies a décidé de convoquer en 2006.

Les activités proposées ont pour but de contribuer à la réalisation de l'objectif du sous-programme à moyen terme et à l'atteinte des résultats escomptés, sur un plan plus spécifique, au cours de la période biennale; cette progression sera mesurée par les indicateurs signalés ci-après.

<i>Objectif: Améliorer la production d'informations sociodémographiques et de connaissances relatives aux questions démographiques afin de les utiliser dans la programmation sociale des pays de la région</i>	
<i>Résultats escomptés</i>	<i>Indicateurs d'avancement</i>
1. Capacité technique accrue, de la part des Etats membres d'Amérique latine et des Caraïbes, de surveiller les tendances démographiques et d'aborder les questions relatives à la population et au développement pour en tenir compte dans la programmation sociale	1. Augmentation du nombre d'États membres qui font appel à de nouvelles connaissances et à des informations actualisées sur les tendances démographiques et les questions de population et de développement produites dans le cadre du sous-programme pour élaborer, exécuter, superviser et évaluer leurs politiques et programmes sociaux
2. Capacité technique accrue, de la part des Etats membres d'Amérique latine et des Caraïbes, de faire un suivi des progrès accomplis dans l'application des recommandations et des objectifs du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et la Stratégie régionale d'exécution en Amérique latine et dans les Caraïbes du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement, ainsi que des cibles et objectifs pertinents de la Déclaration du Millénaire	2. Nombre de pays ayant adopté de nouvelles mesures pour atteindre les objectifs et appliquer les recommandations du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, de la Stratégie régionale d'exécution en Amérique latine et dans les Caraïbes du Plan d'action de Madrid, ainsi que des cibles et objectifs pertinents de la Déclaration du Millénaire et d'autres conférences internationales associées au thème de la population et du développement

Stratégie

Le sous-programme sera exécuté par le Centre latino-américain et des Caraïbes de démographie (CELADE) - Division de la population de la CEPALC. La stratégie prévue dans le sous-programme sera centrée sur l'appui qu'il continuera de prêter au Comité spécial sur la population et le développement ainsi qu'aux pays de la région dans le suivi du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement ainsi que de la Stratégie régionale d'exécution en Amérique latine et dans les Caraïbes du Plan d'action de Madrid sur le vieillissement adoptée à la Conférence régionale intergouvernementale sur le vieillissement.

Pour affronter ces enjeux, le sous-programme contribuera à renforcer les capacités techniques et institutionnelles des États membres de la CEPALC afin qu'ils puissent poser des diagnostics plus efficaces et intégrer les éléments sociodémographiques à la formulation et application de leurs politiques, programmes et projets de développement. A cet effet, le sous-programme prêtera des services consultatifs spécialisés et de coopération technique et organisera des réunions et séminaires pour faciliter l'échange d'expériences réussies dans la formulation de mécanismes qui tiennent compte des spécificités nationales, ainsi que pour encourager la coopération horizontale entre les pays dans ce domaine. Le sous-programme accordera également son soutien au fonctionnement de réseaux qui permettent de produire, d'actualiser et de diffuser les connaissances pertinentes découlant de l'important travail de recherche que le CELADE continuera de mener à bien en matière de population et de développement.

Sur le plan méthodologique et technique, le sous-programme a identifié quatre grands domaines qui correspondent au stade actuel d'évolution de la région en matière de population et de développement. Ces domaines concernent l'évolution de la dynamique démographique régionale; la production d'informations et la mise au point de procédés, logiciels et systèmes d'information permettant de mieux tirer parti des données censitaires, des statistiques vitales et des enquêtes; la prise en compte de données sociodémographiques dans la programmation sociale à l'échelon national et local pour faciliter la prise de décisions dans la conception et l'application des politiques publiques; et la coopération régionale en matière de population et de développement.

Les produits de ce sous-programme sont destinés au premier chef aux autorités et aux fonctionnaires gouvernementaux des pays de la région concernés par les questions démographiques dans les ministères de la planification, la programmation sociale, la santé, de l'éducation et du logement, ainsi que des bureaux nationaux de statistiques. D'autres usagers seront les entités publiques, privées et de la société civile responsables de la formulation et de la gestion de programmes, politiques et projets à l'échelon national et local sur différents aspects associés à la population, ainsi que les centres d'enseignement et les universités s'intéressant à ces sujets. Le sous-programme continuera de travailler en étroite collaboration le FNUAP, le PNUD, et les Divisions de la population et de statistique du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies ainsi qu'avec des institutions spécialisées telles que la FAO, l'OPS, l'Unesco et le FISE, et des organisations intergouvernementales telles que l'OIM, l'Organisation panaméricaine de la jeunesse et la BID.

Facteurs externes

La réalisation de l'objectif et des résultats escomptés du sous-programme va dépendre de la concrétisation des éléments suivants:

- a) Les conditions de stabilité de l'environnement socioéconomique et institutionnel de la région resteront stables ou s'amélioreront, en l'absence de chocs et d'aléas extérieurs graves qui pourraient compromettre les priorités fixées.
- b) La communauté internationale apportera son soutien et la priorité aux soucis et besoins concrets des États membres de la CEPALC quant à la mise en marche des recommandations du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement ainsi que de la Stratégie régionale d'exécution en Amérique latine et dans les Caraïbes du Plan d'action de Madrid sur le vieillissement. Il sera tenu compte, pour ce faire, des grandes lignes établies par l'Assemblée générale et le Conseil économique et social, ainsi que des objectifs de développement concertés à l'échelon international, notamment ceux qui émanent

de la Déclaration du Millénaire et des instruments adoptés aux principaux sommets et conférences organisés à l'échelle mondiale dans le domaine social.

- c) La communauté régionale accordera la priorité aux efforts visant à incorporer activement les facteurs sociodémographiques à la conception et l'application des politiques et des programmes sociaux afin d'en rehausser l'efficacité.
- d) Les ressources financières disponibles, y compris les fonds extrabudgétaires, permettront de réaliser les activités prévues dans le sous-programme et de faciliter l'interaction entre ses agents et principaux usagers.

Activités

Sphère thématique 6.1: Analyse démographique et projections de population

1. Réunions

Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

Une réunion d'experts qui analyseront l'inclusion de nouveaux thèmes dans les recensements démographiques de la série 2010, en particulier en ce qui concerne les personnes handicapées, les groupes ethniques, la mobilité intérieure et la migration internationale.

2. Autres activités de fond

a) Publications périodiques

Quatre numéros de la publication *Observatorio demográfico*. Cette publication correspond au Bulletin démographique traditionnel du CELADE, dont le titre a été actualisé et qui contient des estimations démographiques et des projections de population.

b) Publications non périodiques

i) Une étude sur l'impact des différentes causes de décès par sexe et par âge sur la mortalité des pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Une attention particulière sera portée, entre autres, aux causes cardiovasculaires, au cancer, à la violence et aux accidents, ainsi qu'au VIH - SIDA.

ii) Une étude sur la situation de la mortalité infantile dans certains pays de la région à la lumière des objectifs de développement concertés à l'échelon international, en particulier ceux qui sont émanés de la Déclaration du Millénaire et de la Conférence internationale sur la population et le développement. Une attention particulière sera portée aux spécificités des groupes sociaux et ethniques, ainsi qu'aux inégalités géographiques

iii) Une étude sur les changements intervenus dans le calendrier et les niveaux de fécondité des pays de la région, en particulier pour la fécondité des adolescentes.

c) Matériel technique

i) Un rapport technique sur la méthodologie des projections de la population en Amérique latine et dans les Caraïbes, en particulier à l'échelon sous-national.

ii) Mise au point de modules informatiques pour les projections de population aux échelons national et sous-national.

iii) Entretien et mise à jour de la base de données sur les tendances démographiques et les projections de la population par sexe et par âge.

d) Matériels et services d'information

Entretien et mise à jour de la base de données sur les tendances démographiques et les projections de la population par sexe et par âge sur le site spécialisé du sous-programme sur le portail Internet de la CEPALC.

3. Coopération technique

a) Services consultatifs

Prestation de services de coopération technique aux pays de la région qui en font la demande en matière de collecte de données, d'analyse démographique et de méthodologies permettant l'élaboration de projections et d'estimations de la population.

b) Cours, séminaires et ateliers de formation

Deux ateliers sur l'utilisation de nouvelles méthodologies et d'outils nouveaux pour élaborer des projections démographiques. Chacun de ces ateliers aura une durée d'environ une semaine et s'adressera à des professionnels des bureaux nationaux de statistique.

Toutes les activités énumérées dans cette sphère thématique présentent une forte corrélation avec le résultat escompté 1.

La réalisation des activités opérationnelles dépendra de la disponibilité de fonds extrabudgétaires.

Sphère thématique 6.2: Information relative à la population

1. Autres activités de fond

a) Publications périodiques

Publication de deux numéros de *REDATAM Informa* et diffusion électronique sur le site Internet de la CEPALC.

b) Publications non périodiques

Un document sur les principaux thèmes émergents et les éléments qui doivent être inclus dans les questionnaires des recensements de la série 2010.

c) Matériel technique

i) Un rapport technique sur les procédés utilisés pour diffuser et exploiter les données des recensements de population de la série 2000, afin d'en analyser les implications pour les recensements de la série 2010.

ii) Mise au point et actualisation de logiciels facilitant l'utilisation des données relatives à la population, notamment, celles obtenues par les statistiques vitales et les recensements, moyennant l'utilisation combinée du système de recherche de données de petites aires par micro-ordinateur (REDATAM) et des systèmes d'information géographique.

iii) Entretien et mise à jour de la banque régionale de données des recensements de population et de logement et statistiques vitales.

d) Matériels et services d'information

Entretien et mise à jour de la base de données sur l'urbanisation, la distribution spatiale de la population, ainsi que sur la migration intérieure et internationale sur le site spécialisé du sous-programme sur le portail Internet de la CEPALC (CELADE-Division de la population).

2. Coopération technique

a) Services consultatifs

Prestation de services de coopération technique aux pays qui en font la demande en matière de conception et de maniement des applications des logiciels liés à REDATAM.

b) Cours, séminaires et ateliers de formation

Quatre ateliers sur l'utilisation d'applications de logiciels liés au REDATAM et la création de bases de données connexes. Chacun de ces ateliers aura, selon le cas, une durée d'une semaine ou deux semaines et s'adressera à des professionnels des bureaux nationaux de statistique.

Toutes les activités énumérées dans cette sphère thématique présentent une forte corrélation avec le résultat escompté 1.

La réalisation des activités opérationnelles dépendra de la disponibilité de fonds extrabudgétaires.

Sphère thématique 6.3: Prise en compte des facteurs sociodémographiques dans la programmation sociale aux échelons national et local

1. Réunions

Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

Deux réunions sur les transformations démographiques et leurs répercussions sur le développement.

2. Autres activités de fond

a) Publications non périodiques

i) Une étude sur la migration internationale et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes.

ii) Une étude sur les transformations démographiques et les demandes sectorielles dans la région.

iii) Une étude sur le vieillissement et les politiques publiques dans la région.

b) Matériel technique

i) Entretien et mise à jour de la base de données sur la distribution spatiale et l'urbanisation de la population en Amérique latine et dans les Caraïbes (DEPUALC).

ii) Entretien et mise à jour de la base de données sur la migration intérieure en Amérique latine et dans les Caraïbes (MIALC).

iii) Entretien et mise à jour de la base de données sur la migration internationale pour le Programme d'études de la migration internationale en Amérique latine (IMILA).

3. Coopération technique

a) Services consultatifs

Prestation de services de coopération technique aux pays de la région qui en font la demande en ce qui concerne la prise en compte des éléments sociodémographiques dans les politiques, les programmes et les projets de développement.

b) Cours, séminaires et ateliers de formation

i) Un atelier sur des questions liées à la prise en compte des éléments sociodémographiques dans les politiques, les programmes et les projets de développement. Chacun aura une durée d'environ une semaine et s'adressera à des professionnels des ministères sectoriels.

ii) Coopération avec les instances gouvernementales, les universités, les organisations non gouvernementales et les organismes régionaux et sous-régionaux qui en font la demande afin de collaborer aux activités de formation portant sur des thèmes émergents liés à la population et au développement.

Toutes les activités énumérées dans cette sphère thématique présentent une forte corrélation avec le résultat escompté 1.

La réalisation des activités opérationnelles dépendra de la disponibilité de fonds extrabudgétaires.

Sphère thématique 6.4: Coopération régionale en matière de population et de développement

1. Réunions

a) Organisation et prestation de services d'appui (ou techniques) aux réunions intergouvernementales

Prestation de services techniques au Comité spécial sur la population et le développement, activité qui comprend l'élaboration des documents techniques et de rapports pour assurer le suivi biennal du Plan d'action régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes sur la population et le développement, du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et de la Stratégie régionale d'exécution en Amérique latine et dans les Caraïbes du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement.

b) Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

Une réunion d'experts qui analyseront les progrès accomplis dans l'application des recommandations du Plan d'action régional de l'Amérique Latine et des Caraïbes sur la population et le développement et du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population, quinze ans après.

2. Autres activités de fond

a) Publications périodiques

Publication de quatre numéros, durant la période biennale, de la *Revista Notas de población*, pour divulguer les résultats des recherches et des études sur la population et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes.

b) Matériel technique

i) Entretien et mise à jour de la banque de données sur le vieillissement pour assurer le suivi de la Stratégie régionale d'exécution en Amérique latine et dans les Caraïbes du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement.

ii) Entretien et mise à jour du système régional d'indicateurs pour assurer le suivi du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement.

iii) Mise à jour périodique des contenus de la page spécialisée du sous-programme sur le site Internet de la CEPALC.

c) Matériels et services d'information

Deux numéros du *Boletín informativo sobre envejecimiento* durant la période biennale sur les progrès accomplis par les pays de la région dans l'élaboration et l'exécution de politiques ciblées sur les personnes âgées.

3. Coopération technique

a) Services consultatifs

i) Prestation de services de coopération technique aux pays de la région qui en font la demande dans des domaines liés au Plan d'action régional de l'Amérique latine et des Caraïbes sur la population et la Stratégie régionale d'exécution en Amérique latine et dans les Caraïbes du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement.

ii) Prestation de services d'appui techniques aux instances intergouvernementales de la région en matière de migration internationale.

4. Activités intermédiaires

Réalisation d'activités de communication et d'échanges auprès d'institutions pertinentes pour assurer le suivi de la Stratégie régionale d'exécution en Amérique latine et dans les Caraïbes du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement.

Toutes les activités énumérées dans cette sphère thématique présentent une forte corrélation avec le résultat escompté 2.

La réalisation des activités opérationnelles dépendra de la disponibilité de fonds extrabudgétaires.

SOUS-PROGRAMME 7: PLANIFICATION DE LA GESTION PUBLIQUE

Présentation

Dans les années à venir, les questions liées à la modernisation de l'Etat, à la planification économique et sociale, aux politiques budgétaires et d'investissement public, ainsi que de développement local resteront des tâches primordiales dans les programmes de développement des pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Ces questions constitueront la clef de voûte du programme de travail 2008-2009 de l'Institut latino-américain et des Caraïbes de planification économique et sociale (ILPES), organisme chargé de l'exécution de ce sous-programme qui continuera de perfectionner sa fonction de centre de formation du système de la CEPALC.

Pour répondre aux demandes des pays de la région, le sous-programme mènera diverses activités dans le domaine de la planification économique et sociale, aussi bien globale que territoriale et sectorielle, dans le contexte des processus de modernisation de l'État et de formulation des politiques publiques. La construction d'une vision à long terme des stratégies nationales, régionales et sectorielles de développement favorise la réflexion sur les institutions et les différents agents qui participent à ce processus. Le développement passe par ces visions à long terme et par la création d'institutions qui les mettent en pratique, les étayent et en assurent le suivi. La planification publique joue, à cet égard, un rôle primordial à travers ses fonctions de base: la prospective, la coordination institutionnelle, sectorielle et régionale, la production d'informations et l'évaluation.

Par ailleurs, l'ILPES continuera de prêter un soutien actif aux pays de la région dans les efforts qu'ils déploient pour réformer la gestion publique et garantir une meilleure transparence budgétaire. Ces efforts se centrent actuellement sur l'amélioration des pratiques budgétaires et de l'administration financière en général, aux échelons national et sous-national, sur un horizon pluriannuel qui correspond à la planification de la gestion publique. Le sous-programme s'efforcera également de promouvoir et d'appuyer la mise en place de nouveaux instruments de formulation et d'évaluation de politiques budgétaires, ainsi que de divulguer les bonnes pratiques de gestion basée sur les résultats afin de les incorporer au cycle des politiques publiques. Dans ce domaine, les systèmes nationaux d'investissement public et leurs diverses modalités en termes de cadre institutionnel et de décentralisation constituent l'axe fondamental à partir duquel les gouvernements de la région programment, administrent, contrôlent, supervisent et évaluent l'investissement public. L'existence de procédés normalisés, la formation au cycle des projets et la mise au point de sous-systèmes d'information informatisés facilitent l'intégration de ces systèmes à la programmation budgétaire.

Les politiques de développement local et régional ont acquis une importance croissante car elles sont associées à la nécessité de plus en plus profonde de concevoir des politiques et des instruments publics propres à encourager l'utilisation des ressources locales endogènes. Ces politiques ont pour but de promouvoir de nouveaux styles de développement fondés sur les potentialités des économies locales et régionales, de manière à compléter les politiques nationales. Ces processus visent, à des degrés divers, à transformer les systèmes locaux de production, à faire croître la production, à créer des emplois, à construire une compétitivité territoriale et à améliorer la qualité de vie de la population. Le développement des capacités locales et régionales est lié aux aspects juridiques, politiques et financiers propres aux processus de décentralisation.

Les gouvernements de la région font de plus en plus appel aux services de formation sur les thèmes spécifiques relevant de la compétence de l'ILPES et, globalement parlant, de la CEPALC afin d'améliorer

les capacités de leurs fonctionnaires. Ceci est illustré par le plus grand nombre et la plus grande variété de cours sollicités, le nombre croissant de candidats à ces cours et l'appui que leur fournissent les gouvernements nationaux et locaux. Par conséquent, l'ILPES intensifiera le travail mené conjointement avec les autres sous-programmes de la CEPALC de façon à offrir une plus grande diversité de services de formation couvrant une éventail plus varié de thèmes. De même, l'ILPES continuera d'accumuler des expériences en matière de conception, de réalisation et d'évaluation de cours et d'activités de formation, et de consolider son réseau de formation. Les efforts seront aussi centrés sur le renforcement des services de coopération technique prêtés dans la région dans des domaines particulièrement importants, ainsi que sur la promotion de l'échange multilatéral d'expériences. Finalement, l'accent sera mis sur l'introduction d'innovations technologiques et pédagogiques susceptibles d'améliorer la qualité de la formation et l'accès des participants aux ressources pédagogiques et à l'information en réseau.

Les activités proposées ont pour but de contribuer à la réalisation de l'objectif du sous-programme à moyen terme et à l'atteinte des résultats escomptés, sur un plan plus spécifique, au cours de la période biennale; cette progression sera mesurée par les indicateurs signalés ci-après.

<i>Objectif: Améliorer la gestion du secteur public dans les pays de la région en matière de planification économique et sociale, de budgétisation et de développement local</i>	
<i>Résultats escomptés</i>	<i>Indicateurs d'avancement</i>
1. Une connaissance plus approfondie, de la part des agents pertinents des pays membres de la CEPALC, de la planification, de la budgétisation et de la perspective du développement local dans les politiques publiques	<p>1.i) Pourcentage d'États membres de la CEPALC représentés par des professionnels qui participent aux activités de formation organisées par le sous-programme</p> <p>1.ii) Pourcentage de participants aux cours de formation organisés par l'ILPES les qualifiant "d'utiles" ou "très utiles"</p> <p>1.iii) Augmentation du nombre de téléchargements de fichiers électroniques de documents et matériels produits par le sous-programme du site Internet de l'ILPES</p>
2. Coordination et échange accrus d'expériences entre les pays membres de la CEPALC sur des thèmes liés aux perspectives de la planification, la budgétisation et le développement local dans les politiques publiques	<p>2.i) Nombre de professionnels d'États membres de la CEPALC participant aux rencontres intergouvernementales, réunions techniques, séminaires, conférences et réseaux organisés par le sous-programme</p> <p>2.ii) Nombre de réunions techniques, séminaires, conférences et cours organisés par les États membres de la CEPALC durant lesquels des fonctionnaires de l'ILPES effectuent des présentations</p>

Stratégie

La stratégie prévoit plusieurs modalités d'action: la recherche appliquée, la divulgation des résultats pertinents, la formation ainsi que la mise en place et le soutien au fonctionnement de réseaux de connaissances. Les effets synergiques entre ces modalités, ainsi que leur potentiel multiplicateur, devraient se traduire par un rayonnement accru des travaux de l'Institut.

La stratégie vise, d'une part, à la modernisation et la consolidation du cadre institutionnel national et sous-régional des pays de la région en termes de pratiques et d'instruments utilisés dans la planification de politiques et de programmes publics, notamment en ce qui concerne les plans de développement aux échelons national, sous-régional, sectoriel et institutionnel. Il s'agira, par ailleurs, d'encourager le travail analytique et de promouvoir l'organisation de rencontres spécialisées pour échanger les expériences, les bonnes pratiques et les leçons apprises, ainsi que pour faciliter l'adaptation et l'application d'expériences réussies. La coordination accrue avec d'autres entités sera mise à profit pour mettre en place des réseaux d'échange d'expériences dans des domaines associés aux objectifs du sous-programme, ce qui permettra à toutes les parties prenantes de participer à un processus d'apprentissage permanent.

Les activités de formation seront intensifiées et leur couverture thématique sera élargie de façon à inclure des aspects supplémentaires abordés dans d'autres sous-programmes. De nouvelles modalités de formation seront adoptées afin d'assurer une couverture plus large à un coût inférieur par participant. La divulgation des produits et des activités du sous-programme sera renforcée grâce à l'utilisation plus intensive des nouvelles technologies de l'information et des communications. Les activités de divulgation seront renforcées par les réunions, les réseaux thématiques et les activités de formation.

Les produits de ce sous-programme sont destinés au premier chef aux autorités et aux fonctionnaires gouvernementaux des pays de la région, aux échelons national, régional, des états et local, menant des activités de planification, de programmation et de gestion au sein d'entreprises et d'organismes publics. Les produits seront également utilisés par les institutions de la société civile et les associations patronales, syndicales et professionnelles, ainsi que les universités et d'autres établissements d'enseignement et de recherche.

Pour réaliser les objectifs du sous-programme, l'ILPES travaillera de façon coordonnée et en étroite collaboration avec les divisions organiques et les bureaux sous-régionaux et nationaux de la CEPALC, ainsi qu'avec leurs contreparties institutionnelles dans les pays de la région. Finalement, le sous-programme cherche à mobiliser l'appui d'instances multilatérales et nationales de coopération afin de renforcer les ressources de l'Institut.

Facteurs externes

La réalisation de l'objectif et des résultats escomptés du sous-programme va dépendre de la concrétisation des éléments suivants:

- a) La communauté internationale et les pays membres du Conseil régional de planification continueront notamment d'accorder la priorité à la gestion du secteur public, aux politiques budgétaires et aux politiques de développement local dans la région. Il sera tenu compte, pour ce faire, des grandes lignes établies par l'Assemblée générale et le Conseil économique et social, ainsi que des objectifs de développement concertés à l'échelon international, notamment ceux qui émanent de la Déclaration du Millénaire et des instruments adoptés aux principaux sommets et conférences organisés à l'échelle mondiale dans le domaine économique et social.
- b) Les ressources financières disponibles, y compris les fonds extrabudgétaires, permettront de réaliser les activités prévues dans le sous-programme pour la prestation de services de formation aux pays de la région.

- c) Les conditions de stabilité de l'environnement socioéconomique et institutionnel de la région resteront stables ou s'amélioreront, en l'absence de chocs et d'aléas extérieurs graves qui pourraient compromettre les priorités fixées dans le programme de travail.

Activités

1. Réunions

a) Organisation de réunions intergouvernementales et prestation des services d'appui correspondants

Vingt-cinquième et vingt-sixième réunions du Bureau directeur du Conseil régional de planification (CRP) (2008 et 2009) (forte corrélation avec le résultat escompté 2).

b) Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

i) Vingtième et vingt-et-unième Séminaires régionaux de politique budgétaire. Une attention spéciale sera portée aux expériences menées dans les pays de la région en matière d'administration publique et de politiques budgétaires (2 séminaires durant la période biennale) (forte corrélation avec le résultat escompté 2).

ii) Réunion d'experts qui analyseront les différentes expériences et politiques de développement local dans les pays de la région (2 réunions durant la période biennale) (forte corrélation avec le résultat escompté 2).

iii) Réunion d'experts qui analyseront les différentes expériences en matière d'évaluation de programmes d'investissement public dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes (2 réunions durant la période biennale) (forte corrélation avec le résultat escompté 2).

2. Autres activités de fond

Publications non périodiques

i) Deux études sur l'évolution des politiques budgétaires, des budgets publics et de la gestion basée sur les résultats dans les pays de la région. Une attention spéciale sera portée aux tendances et aux innovations (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

ii) Deux études sur les processus de développement local en Amérique latine et dans les Caraïbes (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

iii) Deux études sur les méthodologies d'évaluation de projets et de programmes (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

3. Coopération technique

a) Services de coopération technique

Prestation de services de coopération technique aux pays de la région qui en feraient la demande dans certains domaines associés à la planification, la politique fiscale et budgétaire, la

modernisation de la gestion publique, l'évaluation de politiques, programmes et projets, et politiques de développement local (forte corrélation avec le résultat escompté 2).

b) Cours, séminaires et ateliers de formation

i) Quatre cours internationaux sur le développement économique local, la compétitivité territoriale et la décentralisation budgétaire (deux par année de la période biennale) (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

ii) Quatre cours internationaux sur la préparation, la gestion et l'évaluation de projets; cadre logique et utilisation d'indicateurs pour évaluer l'impact; et valorisation de l'environnement (deux par année de la période biennale) (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

iii) Quatre cours internationaux sur les finances publiques et les politiques budgétaires (deux par année de la période biennale) (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

4. Activités intermédiaires

Appui au fonctionnement de réseaux d'information et d'échange de connaissances et d'expériences dans les thèmes associés au sous-programme (forte corrélation avec le résultat escompté 2).

SOUS-PROGRAMME 8: DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉTABLISSEMENTS HUMAINS

Présentation

Les rapports entre la croissance économique, la protection de l'environnement, le développement urbain et l'équité revêtent une importance croissante pour les gouvernements et les principaux agents sociaux et économiques de la région. Pour aborder cet enchevêtrement complexe de rapports interdépendants dans le domaine des politiques publiques, les pays d'Amérique latine et des Caraïbes doivent renforcer leur capacité d'analyse et de quantification des coûts sociaux entraînés par leurs actuelles stratégies de développement. Ils doivent également renforcer la capacité de leurs administrations publiques de concevoir et mettre en œuvre des politiques intégrées visant à l'atteinte de cibles intersectorielles, comme celles prévues dans les objectifs de développement émanés de la Déclaration du Millénaire, et au renversement de tendances insoutenables telles que la perte de la biodiversité, la dégradation des sols et le déboisement.

La cheville ouvrière de ce sous-programme durant la période biennale 2008-2009 sera donc le renforcement des capacités des pays de la région pour analyser, quantifier, concevoir et appliquer des politiques publiques intégrées permettant de relever les défis du développement durable à tous les niveaux de gouvernement.

L'action du sous-programme sera centrée dans trois grands domaines. Le premier, portant sur l'évaluation des progrès en matière de développement durable, sera consacré à la production d'informations empiriques et à la construction d'indicateurs de soutenabilité dans les pays de la région, afin de mesurer objectivement l'ampleur des coûts économiques, sociaux et environnementaux associés à leurs stratégies de développement. A la fin de la période biennale, le sous-programme devrait avoir contribué à la mise en œuvre de systèmes nationaux et sous-nationaux d'indicateurs de développement durable dans plusieurs pays de la région. De même, des progrès devront avoir été accomplis au niveau du renforcement de la capacité analytique des pays permettant d'identifier les problématiques à causes multiples qui conduisent à un développement insoutenable, moyennant l'application de la méthodologie des syndromes de soutenabilité du développement. Ces progrès permettront de définir des politiques appropriées pour aborder les causes multiples qui déterminent la performance actuelle des pays en matière d'environnement; celles-ci seraient complétées par l'application de modèles de simulation et de techniques de valorisation économique qui faciliteront la quantification des effets, des coûts et des bénéfices des modèles de développement.

Le deuxième domaine d'action concerne l'intégration des politiques publiques et le suivi des accords internationaux et régionaux en matière de développement durable, y compris leurs rapports avec les marchés des biens et des services environnementaux. Le sous-programme abordera l'analyse et le suivi des politiques publiques et des accords internationaux et régionaux aux fins du développement durable. L'objectif est de renforcer la capacité des pays d'intégrer les politiques publiques appliquées dans différents secteurs et à différents niveaux de gouvernement afin de mettre en pratique des mécanismes de coordination et de modernisation de l'Etat susceptibles de permettre la réalisation des objectifs nationaux de développement durable. A la fin de la période, les pays devraient être en mesure d'effectuer des évaluations environnementales stratégiques, d'estimer les externalités ou les coûts sociaux implicites qui résulteraient d'un maintien du statu quo, et de modéliser les options possibles de politique aux différents niveaux du gouvernement et territoriaux.

Le troisième et dernier domaine d'action porte sur la soutenabilité des établissements humains; il s'agira d'étudier l'évolution et les tendances socioéconomiques et environnementales du développement humain de la région afin de renforcer la capacité des pays de concevoir et de mettre en œuvre des politiques et des instruments de planification, de financement et de gestion du territoire qui répondent aux enjeux posés par les taux élevés d'urbanisation qui caractérisent la région. Le sous-programme continuera d'épauler les pays et les autorités locales pour faire face à l'augmentation prévue de 40 millions d'habitants dans les zones urbaines au cours des cinq prochaines années et aux répercussions de ce phénomène sur la demande de logement, les services publics comme l'eau, l'assainissement et la gestion de résidus solides, le transport et l'utilisation de l'énergie, ainsi que sur l'aggravation de la pollution de l'environnement et la dégradation des sols. A la lumière de ces antécédents, un soutien sera apporté aux pays afin qu'ils puissent assurer le suivi et la mise en œuvre des accords internationaux dans le domaine urbain, en particulier ceux qui émanent du Programme d'Habitat II et des objectifs et cibles de développement prévus dans la Déclaration du Millénaire.

Les activités proposées ont pour but de contribuer à la réalisation de l'objectif du sous-programme à moyen terme et à l'atteinte des résultats escomptés, sur un plan plus spécifique, au cours de la période biennale; cette progression sera mesurée par les indicateurs signalés ci-après.

<i>Objectif: Intensifier et faciliter l'intégration des critères associés à l'environnement et à la gestion urbaine dans les politiques économiques, sociales et d'exploitation des terres dans le cadre du développement durable</i>	
<i>Résultats escomptés</i>	<i>Indicateurs d'avancement</i>
1. Meilleure compréhension des tendances et des perspectives du développement durable et des établissements humains de la part des gouvernements de la région et autres intéressés	1.i) Pourcentage de représentants de pays de la région participant aux conférences, séminaires et activités de formation organisés dans le cadre du sous-programme qui considèrent que les connaissances acquises sont "utiles" ou "très utiles" pour leur travail 1.ii) Plus grand nombre de consultations en ligne, de téléchargements de fichiers de l'Internet et de consultations directes des intéressés et utilisateurs des bases de données et publications préparées dans le cadre du sous-programme
2. Capacité accrue des gouvernements de la région à assurer le suivi et la mise en œuvre des engagements internationaux et des plans d'action nationaux associés aux résultats du Sommet mondial pour le développement durable, à la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, à la Convention sur la biodiversité, à la deuxième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) et aux cibles et objectifs pertinents énoncés dans la Déclaration du Millénaire	2. Pourcentage des Etats membres de la CEPALC qui participent à des rencontres intergouvernementales, réunions techniques, séminaires et conférences pour examiner les progrès réalisés dans l'accomplissement des engagements internationaux et des plans d'action nationaux découlant des conférences et des sommets internationaux pertinents

Stratégie

La réalisation de ce sous-programme relève de la Division du développement durable et des établissements humains de la CEPALC. La stratégie du sous-programme consistera avant tout à épauler

les pays de la région afin qu'ils renforcent leurs capacités au niveau de la conception, mise en œuvre, supervision et coordination de politiques publiques aux échelons national, local et urbain, à la lumière des critères de soutenabilité. Cet appui sera matérialisé par la prestation de services de coopération technique, l'organisation de réunions et cours de formation, la création et l'opération de réseaux d'échange d'expériences et de connaissances, et la réalisation de recherches appliquées afin de parvenir à une vision comparative régionale des progrès accomplis sur la voie du développement durable. Les activités ont pour but d'aider les pays à réaliser l'objectif 7 de la Déclaration du Millénaire, lequel consiste à assurer un environnement durable, ainsi qu'à atteindre les cibles correspondantes, à savoir intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales, réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau de boisson salubre et à des services d'assainissement de base, et réussir d'ici à 2020, à améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis.

Sur le plan méthodologique, le sous-programme cherchera à établir de nouvelles façons d'analyser les tendances et les options de politiques publiques, ainsi que d'en estimer les coûts et les bénéfices afin d'en informer comme il se doit les responsables de la prise de décisions. En ce qui concerne la recherche, le sous-programme prévoit la réalisation d'études de cas nationales, ainsi qu'une analyse comparative de soutenabilité du développement entre les pays de la région afin de détecter plusieurs types de "syndromes de soutenabilité" et les effets d'entraînement effectifs de politiques intégrées et d'instruments de gestion.

A l'échelon opérationnel, le sous-programme projette une action à moyen terme avec les pays souhaitant promouvoir des activités d'analyse et d'actualisation de leurs politiques, instruments de gestion et de modernisation de l'Etat visant à la réalisation des objectifs de développement durable. Cette approche passe par la création de synergies entre les études de cas nationales, l'assistance technique qui sera prêtée aux pays, l'organisation de rencontres régionales et sous-régionales de débat, les cours de formation et la participation aux dialogues sur les politiques au sein des pays.

Le sous-programme continuera de consulter les organisations, les programmes et les institutions spécialisées du système des Nations Unies, tels que le PNUE, le PNUD, le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes de la FAO, le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat) (CNUEH) et la Commission sur le développement durable. Le sous-programme renforcera ses relations avec les centres de coordination nationaux du développement durable, le Forum des ministres de l'environnement d'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi qu'avec la réunion régionale des ministres et des responsables du logement et de l'urbanisme de l'Amérique latine et des Caraïbes (MINURVI), de même qu'avec la Banque mondiale, la BID et la SAD.

Les produits de ce sous-programme sont destinés au premier chef aux autorités chargées de la formulation de politiques et de la prise de décisions en matière de développement durable et d'établissements humains. Ces produits seront également utilisés par divers organismes régionaux et sous-régionaux, les universités, les centres de recherche universitaire, le secteur des entreprises et les organisations non gouvernementales concernées par les thèmes envisagés.

Facteurs externes

La réalisation de l'objectif et des résultats escomptés du sous-programme va dépendre de la concrétisation des éléments suivants:

- a) La communauté internationale apportera son soutien et la priorité aux soucis et besoins des Etats membres de la CEPALC afin de garantir la soutenabilité de l'environnement et d'incorporer les principes du développement durable à leurs stratégies de développement. Il sera tenu compte, pour ce faire, des grandes lignes établies par l'Assemblée générale et le Conseil économique et social, ainsi que des objectifs de développement concertés à l'échelon international, notamment ceux qui émanent de la Déclaration du Millénaire et des instruments adoptés aux principaux sommets et conférences organisés à l'échelle mondiale dans le domaine économique et social.
- b) Les ressources financières disponibles, y compris les fonds extrabudgétaires, permettront de réaliser les activités prévues dans le sous-programme et de faciliter l'interaction entre ses agents et principaux usagers.

Activités

Sphère thématique 8.1: Évaluation des progrès du développement durable dans la région

1. Réunions

a) Organisation et prestation des services techniques aux réunions intergouvernementales

Réalisation du Forum sur l'application régionale du développement durable prévu par la Commission sur le développement durable (forte corrélation avec le résultat escompté 2).

b) Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

Une réunion d'experts qui analyseront les tendances des processus qui répercutent sur la soutenabilité du développement en Amérique latine et dans les Caraïbes et leurs conséquences pour l'intégration des politiques publiques et les ajustements institutionnels (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

2. Autres activités de fond

a) Publications non périodiques

i) Une étude sur les syndromes de soutenabilité du développement en Amérique latine et dans les Caraïbes (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

ii) Une étude sur les progrès méthodologiques et sur l'application d'indices composites et de manières synthétiques d'établir des rapports entre les indicateurs du développement durable (corrélation modérée avec le résultat escompté 1).

iii) Rapport sur la soutenabilité du développement en Amérique latine et dans les Caraïbes, 2009 (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

b) Matériel technique

i) Mise à jour et perfectionnement de la base de données sur les variables économiques, sociales et environnementales et les indicateurs permettant d'évaluer les progrès du développement durable en Amérique latine et dans les Caraïbes (forte corrélation avec les résultats escomptés 1 et 2).

ii) Extension des analyses des syndromes de soutenabilité du développement à un plus grand nombre de pays de la région et identification de syndromes à l'échelon régional (forte corrélation avec les résultats escomptés 1 et 2).

3. Coopération technique

a) Services consultatifs

Prestation de services de coopération technique aux pays qui en font la demande sur les méthodologies d'élaboration d'indicateurs permettant d'évaluer l'avancement du développement durable, ainsi que sur les méthodologies d'élaboration des syndromes de soutenabilité du développement afin d'évaluer les causes multiples des problèmes de soutenabilité (corrélation moyenne avec les résultats escomptés 1 et 2).

b) Cours, séminaires et ateliers de formation

i) Coopération avec des entités gouvernementales et intergouvernementales, des universités, des organisations non gouvernementales et des organismes régionaux et sous-régionaux qui en font la demande, pour appuyer les activités de formation en matière d'évaluation du développement durable (forte corrélation avec le résultat escompté 2).

ii) Cours régional sur les indicateurs du développement durable (forte corrélation avec le résultat escompté 2).

iii) Atelier expérimental à l'échelon régional sur les syndromes de soutenabilité du développement (forte corrélation avec le résultat escompté 2).

iv) Cours à distance sur les indicateurs du développement durable (forte corrélation avec le résultat escompté 2).

La réalisation des activités opérationnelles dépendra de la disponibilité de fonds extrabudgétaires.

Sphère thématique 8.2: Intégration des politiques publiques, estimation des externalités et suivi des accords internationaux et régionaux aux fins du développement durable

1. Réunions

Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

Une réunion d'experts chargés d'examiner les leçons apprises quant à l'application de politiques et d'instruments qui tiennent compte des volets économique, social et environnemental du développement durable (corrélation moyenne avec le résultat escompté 1).

2. Autres activités de fond

Publications non périodiques

i) Une étude portant sur l'intégration de politiques publiques aux fins du développement durable (forte corrélation avec le résultat escompté 2).

ii) Une étude sur les stratégies commerciales visant au développement durable (forte corrélation avec le résultat escompté 2).

iii) Une étude sur les stratégies de financement visant au développement durable (corrélation moyenne avec le résultat escompté 2).

iv) Une étude sur les conséquences économiques et environnementales des accords internationaux concernant les pays de la région (forte corrélation avec le résultat escompté 2).

v) Une étude sur l'intégration des politiques sectorielles sur la base des évaluations stratégiques de l'environnement et leur éventuelle application à certains pays de la région (forte corrélation avec le résultat escompté 2).

3. Coopération technique

a) Services consultatifs

Prestation de services de coopération technique aux pays de la région qui en font la demande sur les évaluations des performances environnementales réalisées selon la méthodologie de l'OCDE (corrélation moyenne avec les résultats escomptés 1 et 2).

b) Cours, séminaires et ateliers de formation

Coopération avec des entités gouvernementales et intergouvernementales, des universités, des organisations non gouvernementales et des organismes régionaux et sous-régionaux qui en font la demande, pour appuyer les activités de formation dans différents domaines des politiques publiques aux fins du développement durable (forte corrélation avec le résultat escompté 2).

La réalisation des activités opérationnelles dépendra de la disponibilité de fonds extrabudgétaires.

Sphère thématique 8.3: Développement durable et établissements humains

1. Réunions

a) Organisation et prestation de services techniques aux réunions intergouvernementales

Elaboration de documents techniques pour la Réunion régionale des ministres et des responsables du logement et de l'urbanisme de l'Amérique latine et des Caraïbes (MINURVI) (forte corrélation avec les résultats escomptés 1 et 2).

b) Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

Une réunion d'experts qui analyseront la dynamique de la croissance des établissements humains par rapport aux marchés fonciers urbain et rural (corrélation moyenne avec le résultat escompté 1).

2. Autres activités de fond

Publications non périodiques

i) Une étude sur les changements des modèles d'établissements résultant des différents processus d'urbanisation dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes (corrélation moyenne avec le résultat escompté 1).

ii) Une étude sur les stratégies de financement du développement urbain durable (corrélation moyenne avec le résultat escompté 1).

iii) Une étude sur la caractérisation et l'évaluation des externalités dans le milieu urbain (corrélation moyenne avec le résultat escompté 1).

3. Coopération technique

a) Services consultatifs

Prestation de services de coopération technique aux pays qui en font la demande dans des domaines liés à la soutenabilité urbaine, l'efficacité publique de la gestion des établissements humains, la gestion environnementale urbaine, le financement du logement et les services publics, ainsi que l'évaluation de l'impact des catastrophes naturelles sur les secteurs urbains et sur l'environnement (corrélation moyenne avec les résultats escomptés 1 et 2).

b) Formation collective

i) Coopération avec des entités gouvernementales et intergouvernementales, des universités, des organisations non gouvernementales et des organismes régionaux et sous-régionaux qui en font la demande, pour appuyer les activités de formation en matière de gestion, de planification urbaine et territoriale et de développement urbain durable (forte corrélation avec le résultat escompté 2).

ii) Cours à distance sur la gestion du développement urbain durable (forte corrélation avec le résultat escompté 2).

iii) Atelier à l'échelon régional sur la gestion du développement urbain durable (forte corrélation avec le résultat escompté 2).

La réalisation des activités opérationnelles dépendra de la disponibilité de fonds extrabudgétaires.

SOUS-PROGRAMME 9: RESSOURCES NATURELLES ET INFRASTRUCTURE

Présentation

Depuis le début de cette décennie, deux tendances influencent nettement l'évolution des principaux axes thématiques qui structurent le présent sous-programme. D'une part, un contexte international favorable à la demande de produits basés sur la transformation du patrimoine naturel des pays d'Amérique latine et des Caraïbes s'est progressivement mis en place, entraînant une amélioration des termes de l'échange. D'autre part, on a pu observer une reprise de la croissance économique dans la région, à la suite de l'intensification des exportations, non seulement de produits primaires à forte teneur en matières premières mais également de produits manufacturés dont la position sur les marchés a été favorisée par la réduction des barrières au commerce et l'entrée en vigueur d'accords de libre-échange, bilatéraux pour la plupart, notamment ceux conclus avec les États-Unis, les accords de complémentarité commerciale entre les pays de la région et les conventions avec l'Union européenne et divers pays asiatiques.

L'expérience des dernières années a révélé également l'impact significatif qu'ont eu les politiques macroéconomiques sur les schémas de soutenabilité de l'utilisation des ressources naturelles. Les difficultés que comporte la conciliation des politiques macroéconomiques et sectorielles pour renforcer les tendances de durabilité ont acquis un relief particulier dans ce contexte. Les progrès limités en la matière ont influencé la recrudescence des pressions pour l'exploitation des ressources naturelles, en particulier en eau. Tout cela met en évidence la nécessité urgente d'inclure davantage les considérations de durabilité dans les politiques macroéconomiques et, parallèlement, d'améliorer la capacité institutionnelle des gestionnaires et utilisateurs des ressources naturelles et d'autres services d'intérêt public pour qu'ils jouent un rôle plus actif dans la prise de décision dans ce domaine.

Le sous-programme développera divers axes de réflexion autour des thèmes décrits. L'un d'eux s'attachera à examiner dans quelle mesure les politiques économiques qui favorisent une exploitation accrue du patrimoine naturel des pays de la région sont compatibles avec les critères de durabilité et, en particulier, avec les engagements internationaux pris en la matière. Seront analysés en outre, les défis auxquels sont confrontées les politiques publiques pour répondre à la plus grande demande d'exploitation des ressources naturelles et concilier ces exigences avec une meilleure distribution des bénéfices se traduisant par le développement endogène et une amélioration des conditions d'équité sociale, conformément aux objectifs de développement convenus au niveau international, notamment ceux de la Déclaration du Millénaire.

Un autre volet substantiel aura trait à l'analyse des effets de l'exploitation du patrimoine naturel sur le développement territorial, tant pour ce qui est de l'accroissement des services d'infrastructure et l'amélioration de la connectivité entre les pays de la région et avec le reste du monde, qu'en ce qui concerne un plus grand transfert d'efficacité aux usagers pour accroître leurs avantages concurrentiels. Les pays se verront proposer un appui pour leurs efforts en vue de faire face à certaines distorsions du fonctionnement des marchés —notamment concernant les prix, les taux de rentabilité exigés et l'insécurité juridique— qui, dans certains cas, affectent le rythme d'investissement et peuvent mettre en danger la croissance économique future si elles ne sont pas résolues de manière adéquate et opportune. De même, l'intégration de l'infrastructure physique régionale restera un thème revêtant une importance particulière pour la région, où l'intégration énergétique occupera une place croissante, comme on peut le prévoir.

En ce qui concerne les services d'infrastructure, il convient de souligner le rôle que sont appelées à jouer la réglementation publique et les nouvelles formes de participation privée. En plus de se compé-

elles devront créer des synergies pour contrer les limitations que le financement public impose à la gestion efficace des ressources naturelles et des services d'utilité publique. En particulier, il faudra améliorer la réglementation pour assurer le transfert aux utilisateurs des bénéfices résultant d'une gestion plus efficace dans les domaines de l'énergie, des télécommunications, des services portuaires et routiers, des chemins de fer, des voies navigables et des passages frontaliers, dans le but de garantir l'approvisionnement opportun de biens intermédiaires et finis.

En résumé, le sous-programme abordera un éventail de thèmes qui s'inscrivent dans l'agenda pour le développement et requièrent l'attention particulière des pays de la région. Parmi ceux-ci, se distinguent, d'une part, les politiques nécessaires pour garantir une meilleure répartition des revenus de l'exploitation, le transfert des bénéfices obtenus aux collectivités locales et l'intégration du progrès technique dans l'exploitation, afin que le processus soit non seulement efficace et écologiquement durable mais qu'en outre, il se conjugue mieux avec le développement productif endogène du territoire. D'autre part, l'attention portera sur la combinaison appropriée de politiques qui concilient la gestion durable du patrimoine naturel et des services d'utilité publique avec l'augmentation nécessaire des investissements publics et privés, dans le contexte d'une réelle responsabilité sociale d'entreprise tendant à améliorer l'équité sociale. Seront examinées à cet effet, les préoccupations des pays de la région relatives à la volatilité extrême des marchés de certaines matières premières, comme le pétrole, dont les marges exceptionnelles entre les coûts et les prix ne répondent pas à l'efficacité commerciale mais à divers facteurs externes, notamment les catastrophes naturelles ou les conflits armés.

Tous ces thèmes nécessiteront une actualisation des formes de coopération internationale et la rénovation de l'ordre du jour de discussion dans les forums compétents des Nations Unies, où le traitement réservé aux énergies conventionnelles et renouvelables donnera l'exemple d'une nouvelle voie de durabilité atténuant leur incidence sur le changement climatique.

Les activités proposées contribueront à la réalisation de l'objectif du sous-programme à moyen terme et à l'obtention des résultats escomptés plus spécifiques, au cours de la période biennale, ce qui sera mesuré au moyen des indicateurs décrits ci-après.

Objectif: renforcer la gestion durable des ressources naturelles et réaliser un plus grand transfert de l'efficience aux usagers, dans la prestation de services d'utilité publique et d'infrastructure, pour accroître la compétitivité des économies de la région

Résultats escomptés

Indicateurs de performance

1. Renforcement de la capacité institutionnelle en vue de la formulation et l'application de politiques publiques et de cadres réglementaires visant à une plus grande efficacité de la gestion durable des ressources naturelles et à la prestation de services d'utilité publique et d'infrastructure

1. Augmentation du nombre de pays et de centres d'enseignement, d'institutions régionales et patronales qui adoptent les approches techniques et les recommandations des services de coopération technique du sous-programme

2. Renforcement de l'harmonisation et de la coordination des politiques et de l'échange des meilleures pratiques à l'échelon sous-régional et régional concernant les thèmes traités par le sous-programme

2. Augmentation du nombre de décideurs des pays de la région et de responsables d'organismes patronaux et de centres universitaires qui qualifient d'"utiles" les contributions du sous-programme pour promouvoir l'harmonisation et la coordination des politiques de gestion durable des ressources naturelles et la prestation efficace de services d'utilité publique et d'infrastructure

Stratégie

La mise en œuvre du sous-programme sera confiée à la Division des ressources naturelles et de l'infrastructure. La stratégie s'attachera à renforcer la capacité technique des pays de la région pour appliquer et gérer des politiques publiques qui conjuguent la croissance, la protection du patrimoine naturel et la justice sociale avec l'utilisation durable des ressources naturelles. L'intégration des infrastructures physiques entre les pays de la région sera favorisée également, en vue d'améliorer la complémentarité de leurs structures productives. Dans cette optique, la stratégie consistera à fournir aux pays, des études analytiques et des informations systématisées sur les meilleures pratiques appliquées dans la région en matière de réglementation et de gestion des ressources naturelles et à fournir des services d'utilité publique et d'infrastructure, dans le contexte des objectifs de développement de la Déclaration du Millénaire.

Priorité sera donnée à l'offre de services consultatifs techniques aux pays qui en font la demande dans les domaines de la réglementation et de la gestion des ressources minières, énergétiques et en eau, ainsi qu'à la prestation de services d'utilité publique et d'infrastructure. Un appui sera proposé aux forums de discussion pour faire connaître de nouvelles options politiques et au fonctionnement de réseaux de connaissances pour échanger les meilleures pratiques et les enseignements. Le sous-programme réalisera également des activités de formation destinées aux décideurs, aux fonctionnaires publics et aux spécialistes des domaines mentionnés.

Les principaux utilisateurs du sous-programme seront les autorités et les fonctionnaires gouvernementaux des pays de la région, attachés aux sphères de la gestion aux fins de développement durable des ressources naturelles, de l'énergie, de l'infrastructure et des services de transport. Ses produits seront également utilisés par divers organismes régionaux et sous-régionaux, les universités, les centres de recherche universitaire, et appliqués à d'autres entités et organisations non gouvernementales, notamment de type technique et professionnel, syndicales et patronales, intéressées par les thèmes envisagés. Enfin, le sous-programme continuera à assurer des consultations et travaillera en étroite collaboration avec les programmes et organes du système des Nations Unies qui participent dans le cadre de la Commission sur le développement durable et avec d'autres organismes intéressés aux domaines minier, de l'énergie et des ressources en eau, parmi lesquels il convient de citer l'OLADE, l'OLAMI, le Parlement latino-américain, l'Association mondiale pour l'eau et l'IIRSA.

Facteurs externes

La réalisation de l'objectif et des résultats escomptés du sous-programme va dépendre de la concrétisation des éléments suivants:

- a) les conditions de stabilité doivent être maintenues ou améliorées dans l'environnement socioéconomique et institutionnel de la région sans chocs ni perturbations externes graves affectant les priorités établies;
- b) la communauté internationale doit appuyer les États membres de la CEPALC et donner la priorité à ses préoccupations et besoins spécifiques en matière de gestion durable des ressources naturelles et de prestation de services d'utilité publique et d'infrastructure dans le contexte de l'agenda pour le développement régional et international. À cet effet, elle tiendra compte des directives de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social, ainsi que des objectifs de développement convenus à l'échelle internationale, y compris ceux de la Déclaration du Millénaire et ceux qui émanent des instruments approuvés aux principaux sommets et conférences mondiales dans le domaine économique et social;

- c) la disponibilité des ressources financières, provenant notamment de sources extrabudgétaires, doit être suffisante pour accomplir les missions du sous-programme et faciliter l'interaction entre ses acteurs et ses utilisateurs clés.

Activités

Sphère thématique 9.1: Gestion durable des ressources naturelles

Toutes les activités regroupées dans cette sphère thématique ont une corrélation moyenne avec les résultats escomptés (1 et 2), à l'exception des cas spécifiquement signalés.

1. Réunions

Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

i) Une réunion d'experts chargés d'examiner les progrès réalisés en matière de coopération énergétique au niveau sous-régional et régional. Une attention spéciale sera accordée à l'ampleur des échanges régionaux et subrégionaux.

ii) Une réunion d'experts chargés d'analyser la distribution des revenus d'exploitation des ressources minières et énergétiques et leur affectation dans le cadre des politiques budgétaire nationales.

iii) Une réunion d'experts chargés d'examiner la gestion durable des ressources énergétiques. Une attention particulière sera portée aux progrès réalisés en matière de réglementation de l'utilisation rationnelle de l'énergie et d'incorporation des énergies renouvelables.

iv) Une réunion d'experts chargés d'analyser les expériences des nouvelles législations nationales et d'évaluer les indicateurs du développement durable des ressources en eau.

2. Autres activités de fond

a) Publications non périodiques

i) Une étude sur le développement des marchés d'échange d'émissions et la participation des pays de la région à ces transactions renouvelables.

ii) Une étude concernant les échanges d'énergie sur les marchés sous-régionaux. Une attention particulière sera portée aux cas de la Communauté andine et du Mercosur élargi.

iii) Deux études sur les politiques publiques pour la gestion durable des ressources hydriques.

iv) Deux études portant sur le comportement des marchés énergétiques, l'expansion des systèmes énergétiques et la participation de l'investissement privé à ces derniers.

v) Une étude concernant la participation et le positionnement des ressources minières sur le marché international.

vi) Une étude comparative de la législation pétrolière et gazière dans des pays choisis de la région.

vii) Une étude comparative de la législation relative aux énergies renouvelables dans des pays choisis de la région.

b) Matériels et services d'information

i) Circulaire du réseau de coopération en matière de gestion intégrale des ressources en eau aux fins du développement durable en Amérique latine et dans les Caraïbes (quatre circulaires durant la période biennale).

ii) Bulletin d'information sur les cours d'eau et les lacs communs à deux ou plusieurs pays (deux bulletins durant la période biennale).

3. Coopération technique

a) Services consultatifs

Prestation de services de coopération technique, selon les demandes, à la Commission de l'énergie et des mines du Parlement latino-américain (PARLATINO) sur des thèmes associés aux fonctions exercées par la Commission et aux ministères des Mines des pays de la région.

b) Cours, séminaires et ateliers de formation

Organisation d'un cours régional sur la gestion des ressources naturelles, à l'intention des fonctionnaires des secteurs public et privé de la région, en coordination avec l'ILPES.

c) Réalisation de projets de coopération technique

On prévoit, durant la période biennale, la réalisation d'un projet de coopération technique sur l'élaboration de cadres juridiques et de politiques en matière de promotion des énergies renouvelables et des programmes d'efficacité énergétique, dans le contexte des objectifs de développement de la Déclaration du Millénaire.

La réalisation des activités opérationnelles dépendra de la disponibilité de fonds extrabudgétaires.

Sphère thématique 9.2: Prestation et réglementation de services publics et d'infrastructure

Toutes les activités regroupées dans cette sphère thématique ont une corrélation moyenne avec les résultats escomptés (1 et 2), à l'exception des cas spécifiquement signalés.

1. Réunions

Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

i) Une réunion d'experts chargés d'examiner l'impact de la prestation de services d'utilité publique et d'infrastructure sur la compétitivité des pays de la région.

ii) Une réunion d'experts chargés d'analyser les expériences régionales concernant les conflits réglementaires avec le secteur privé en matière de prestation de services d'infrastructure.

2. Autres activités de fond

Publications non périodiques

i) Une étude concernant les effets des réformes portuaires sur l'amélioration de la compétitivité de pays sélectionnés de la région.

ii) Une étude sur le comportement des services maritimes au vu des nouveaux conditionnements internationaux.

iii) Deux études pour évaluer les politiques publiques, les cadres réglementaires et la participation privée à la prestation de services d'utilité publique et d'infrastructure.

3. Coopération technique

a) Services consultatifs

Prestation de services de coopération technique aux pays de la région qui en font la demande, en matière de gestion durable des ressources naturelles et de prestation de services d'utilité publique et d'infrastructure.

b) Cours, séminaires et ateliers de formation

Organisation d'un cours régional de deux semaines pour fonctionnaires publics et privés concernés par la fourniture et la gestion de services d'infrastructure.

c) Réalisation de projets de coopération technique

On prévoit la réalisation, durant la période biennale, d'un projet de coopération technique sur l'harmonisation des politiques publiques et des réglementations des services d'infrastructure.

La réalisation des activités opérationnelles dépendra de la disponibilité de fonds extrabudgétaires.

SOUS-PROGRAMME 10: STATISTIQUES ET PROJECTIONS ÉCONOMIQUES

Présentation

Il est primordial, dans la région, de comparer les critères de qualité et de transparence des statistiques nationales aux meilleures pratiques internationales et de se servir de cette base pour porter les statistiques officielles à l'excellence et promouvoir leur utilisation parmi les agents économiques, les acteurs sociaux et les décideurs. Ces objectifs sont repris dans le plan stratégique 2005-2015 pour le développement statistique régional, approuvé en juin 2005, à la troisième réunion de la Conférence statistique des Amériques de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

À une époque où l'information est devenue un élément indispensable de la compétitivité internationale des économies, qui influence fortement leur degré de transparence et gouvernance, il importe d'élever et d'assimiler aux normes les plus rigoureuses la qualité, l'opportunité et l'intégrité des produits statistiques de la région. De même, étant donné la complexité croissante des interactions entre les phénomènes économiques, sociaux et environnementaux des sociétés modernes, il convient d'améliorer les instruments d'analyse et de modélisation statistique et prospective, pour que ceux qui formulent les politiques disposent d'outils facilitant la prise de décisions, l'évaluation de leurs conséquences et l'adoption de mesures de suivi appropriées.

Bien que la région ait développé de façon significative la qualité et la couverture de sa production statistique dans les sphères économique, démographique et sociale, il est indispensable de continuer à progresser et à déployer les efforts requis pour être mieux à même d'affronter les enjeux futurs. Dans cette optique, les systèmes statistiques de la région doivent se préparer à adopter les nouvelles normes internationales en matière de comptabilité nationale et de statistiques économiques, et continuer à renforcer leurs capacités pour surveiller les indicateurs des objectifs de développement convenus à l'échelle internationale, en particulier ceux de la Déclaration du Millénaire. Avec le cycle des recensements de la population et des statistiques vitales de 2010, ce sont les principaux défis que devra relever la statistique régionale, comme il est apparu clairement à la dernière réunion de la Conférence statistique des Amériques.

En même temps, vu l'approfondissement des processus d'intégration observés dans la région, il est impératif de mettre en évidence les processus d'harmonisation de l'information statistique. Compte tenu de l'hétérogénéité qui caractérise les pays membres de la CEPALC dans ce domaine, la convergence vers l'objectif d'excellence régionale doit être graduelle, en mettant à profit au maximum la possibilité d'échanger les expériences, les bonnes pratiques et les progrès réalisés dans chaque pays.

Ces considérations orientent le contenu conceptuel et méthodologique du programme de travail établi pour la période biennale 2008-2009. La mission du sous-programme consiste à aider les pays membres de la CEPALC et la communauté régionale à élaborer, renforcer et harmoniser les systèmes d'information statistiques qui soutiennent la conception, le suivi et l'évaluation des politiques de développement dans la région. En particulier, il se propose d'aider les pays à améliorer leurs capacités en vue de générer, analyser et diffuser l'information statistique et les indicateurs clés pour concevoir et assurer le suivi opportun de leurs politiques de développement économique et social, conformément aux normes internationalement acceptées et suivant les meilleures pratiques dans ce domaine.

Les activités proposées contribueront à la réalisation de l'objectif du sous-programme à moyen terme et à l'obtention des résultats escomptés plus spécifiques, au cours de la période biennale, ce qui sera mesuré au moyen des indicateurs décrits ci-après.

Objectif: améliorer la production et la diffusion opportune d'information et d'indicateurs statistiques en vue d'élaborer les politiques économiques et sociales dans les pays de la région et d'en assurer le suivi

Résultats escomptés

Indicateurs d'avancement

<p>1. Modernisation de la comptabilité nationale des pays de la région par l'incorporation des nouvelles recommandations sur les méthodologies approuvées à l'échelon international dans le cadre du Système de comptabilité nationale de 1993 et son adaptation aux besoins particuliers issus des changements structurels dans les économies</p> <p>2. Renforcement de la capacité des pays de la région en vue d'assurer le suivi des objectifs de développement de la Déclaration du Millénaire liés à la pauvreté et au bien-être social, et pour de meilleures politiques de divulgation d'indicateurs harmonisés à l'échelon national et au sein du système des Nations Unies</p> <p>3. Augmentation de l'utilisation des projections et des indicateurs économiques et sociaux compilés et produits par le sous-programme</p>	<p>1. Nombre de pays de la région qui, selon la Conférence statistique des Amériques, ont fait des progrès satisfaisants dans la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale de 1993 et l'incorporation des comptes subsidiaires, en conformité avec les recommandations internationales et leurs propres besoins</p> <p>2. Augmentation du nombre de pays de la région qui, selon la Conférence statistique des Amériques, ont fait des progrès satisfaisants dans la mise en œuvre des recommandations méthodologiques de la CEPALC en vue de l'élaboration et de la compilation d'indicateurs de pauvreté et de bien-être social</p> <p>3.i) Augmentation du nombre de projections et indicateurs économiques et sociaux téléchargés sur le site Web de la CEPALC</p> <p>3.ii) Nombre de mentions faites et de références aux indicateurs et projections de la CEPALC dans les médias et les publications externes</p>
---	--

Stratégie

La mise en œuvre du sous-programme sera confiée à la Division des statistiques et des projections économiques en étroite collaboration avec les autres sous-programmes de la CEPALC, en raison de sa nature interdisciplinaire.

La stratégie appliquée par le sous-programme s'attachera à épauler la Conférence statistique des Amériques de la CEPALC (CEA-CEPALC), organe intergouvernemental subsidiaire de la Commission et entité directrice, qui fixe les priorités de la coopération en matière de développement statistique dans la région. Dans le cadre de cette stratégie, le sous-programme consacrera ses activités à relever les défis institutionnels et techniques auxquels sont confrontés les organismes nationaux de statistique dans la poursuite de la modernisation de leur gestion. À cet effet, il fournira des services consultatifs spécialisés et une coopération technique visant à renforcer les capacités techniques et institutionnelles des pays. En outre, des réunions et séminaires seront organisés pour faciliter l'échange d'expériences et favoriser la coopération horizontale entre les pays dans le domaine statistique, et une aide sera proposée au fonctionnement de réseaux pour créer, actualiser et diffuser les connaissances adéquates. Les efforts d'harmonisation et de coordination des statistiques continueront à être soutenus dans les schémas d'intégration régionale et une étroite relation sera entretenue avec les organismes bilatéraux et multilatéraux, en particulier ceux du système des Nations Unies. La révision et l'évaluation périodiques des progrès du programme de travail statistique réalisées par la CEA-CEPALC

et son Comité directeur fourniront les principaux éléments de mesure de l'impact des activités du sous-programme dans les pays de la région.

Dans ses aspects méthodologiques et techniques, le sous-programme a identifié quatre domaines essentiels au stade actuel du développement statistique de la région pour la mise en forme d'un système moderne d'information et de soutien aux processus décisionnels en matière de politiques économiques et sociales. Ces domaines couvrent toute la suite de la comptabilité nationale et des statistiques économiques à la diffusion de l'information, en passant par les statistiques et indicateurs sociaux, la modélisation et les projections économiques et sociales. Chaque élément englobe tant les activités traditionnelles de développement statistique —qui gardent toute leur importance et constituent la base des systèmes nationaux de statistique— que les thèmes et méthodologies d'analyse issus des nouvelles demandes des gouvernements et de la société civile.

Les efforts se poursuivront pour renforcer la collaboration avec la Commission de statistique des Nations Unies, les commissions régionales des Nations Unies, les secrétariats des organismes régionaux d'intégration et les bureaux de statistique des États membres. Les travaux relatifs aux statistiques économiques, à la comptabilité nationale et aux indicateurs du développement économique seront effectués en coordination avec ceux de la Banque mondiale, de la BID, de la FAO, de l'OMC, de l'Office statistique de l'Union européenne (EUROSTAT) et de la CNUCED.

Enfin, le sous-programme mettra son patrimoine d'informations statistiques et méthodologiques à la disposition des institutions gouvernementales des États membres, en particulier les bureaux nationaux de statistique, les banques centrales et les ministères du secteur économique et social, de même que diverses associations patronales, syndicales et technico-professionnelles associées aux secteurs productifs, les universités, les centres de recherche, les organismes régionaux et sous-régionaux d'intégration et autres organisations, publiques ou privées, ayant besoin d'une information comparable des pays de la région. De même, le sous-programme continuera à fournir un appui technique et statistique au travail des autres divisions d'appui et bureaux de la CEPALC, dans une optique interdisciplinaire.

Facteurs externes

La réalisation de l'objectif et des résultats escomptés du sous-programme va dépendre de la concrétisation des éléments suivants:

- a) les conditions de stabilité doivent être maintenues ou améliorées dans l'environnement socioéconomique et institutionnel de la région permettant le fonctionnement normal et la progression des bureaux de statistique nationaux;
- b) la communauté internationale doit continuer à appuyer les travaux de la Conférence statistique des Amériques de la CEPALC et les priorités qu'elle fixe pour le développement statistique de la région, en réponse aux besoins et préoccupations spécifiques des États membres de la CEPALC dans ce domaine. À cet effet, elle tiendra compte également des directives de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social ainsi que des objectifs de développement convenus à l'échelle internationale, y compris ceux de la Déclaration du Millénaire et ceux qui émanent des instruments approuvés aux principaux sommets et conférences mondiales dans le domaine économique et social;

- c) la disponibilité des ressources financières, provenant notamment de sources extrabudgétaires, doit être suffisante pour accomplir les missions du sous-programme visant à favoriser la coopération horizontale entre les pays de la région et faciliter l'interaction entre ses acteurs et utilisateurs clés.

Activités

Sphère thématique 10.1: Coopération technique avec les États membres et les organismes régionaux de statistique

1. Réunions

Organisation de réunions intergouvernementales et prestation des services d'appui correspondants

i) Cinquième Conférence statistique des Amériques de la CEPALC. Cette activité comprend la coordination et le suivi des accords de coopération technique dans les divers domaines liés au développement technique et institutionnel de la statistique régionale, la préparation de rapports sur les activités du Secrétariat de la CEPALC, les résultats et progrès réalisés en matière de développement statistique et de coopération internationale, ainsi que la préparation de la documentation d'appui qui sera présentée à la Conférence (forte corrélation avec les résultats escomptés 1 et 3).

ii) Deux réunions du Comité directeur de la Conférence, activité qui comprend la préparation de rapports intermédiaires sur l'état d'avancement et les résultats obtenus dans le cadre du programme de travail défini par la Conférence (forte corrélation avec les résultats escomptés 1 et 3).

2. Coopération technique

Services consultatifs

i) Prestation de services de coopération technique aux États membres et organismes régionaux qui en font la demande en matière d'harmonisation des statistiques économiques de base et de mise en œuvre des dernières révisions des nomenclatures internationales, ainsi que du Système de comptabilité nationale 1993 et de ses comptes satellites (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

ii) Prestation de services de coopération technique aux États membres et organismes régionaux qui en font la demande en matière de développement de systèmes de suivi, de modélisation du développement économique et d'élaboration d'indicateurs analytiques (forte corrélation avec le résultat escompté 3).

iii) Prestation de services de coopération technique aux États membres et organismes régionaux qui en font la demande en matière d'enquêtes sur les ménages, de statistiques et indicateurs sociaux, ainsi que de quantification et analyse des situations de pauvreté dans le cadre du suivi des objectifs de développement de la Déclaration du Millénaire (forte corrélation avec le résultat escompté 2).

La réalisation des activités opérationnelles dépendra de la disponibilité de fonds extrabudgétaires.

Sphère thématique 10.2: Banque de données statistiques d'Amérique latine et des Caraïbes et diffusion de statistiques et d'indicateurs régionaux

1. Autres activités de fond

a) Publications périodiques

i) *Anuario estadístico de América Latina y el Caribe* (deux numéros au cours de la période biennale) (forte corrélation avec les résultats escomptés 1, 2 et 3).

ii) Élaboration de l'annexe statistique et des projections économiques pour l'*Estudio económico de América Latina y el Caribe* (éditions 2007-2008 et 2008-2009) (forte corrélation avec le résultat escompté 3, faible corrélation avec le résultat escompté 1).

iii) Élaboration de la synthèse statistique et des projections économiques du *Balance preliminar de las economías de América Latina y el Caribe* (éditions 2008 et 2009) (forte corrélation avec le résultat escompté 3, faible corrélation avec le résultat escompté 1).

iv) Préparation des indicateurs statistiques en vue des éditions annuelles du *Panorama social de América Latina* (éditions 2008 et 2009), par le travail conjoint de la Division des statistiques et des projections économiques et de la Division du développement social (forte corrélation avec le résultat escompté 3, faible corrélation avec le résultat escompté 2).

b) Matériel technique

i) Maintenance et actualisation des bases de données, y compris l'élargissement de leur couverture historique, l'insertion de nouveaux thèmes économiques, sociaux et environnementaux, et le perfectionnement des indicateurs de conjoncture. Amélioration des services de support aux utilisateurs internes et externes et des services d'interconnexion, en particulier dans le cadre du système d'information économique et sociale des Nations Unies (forte corrélation avec les résultats escomptés 1, 2 et 3).

ii) Maintenance et actualisation de la base de données relative aux matrices entrées-sorties et aux stocks de facteurs de production, y compris une plus grande intégration dans les données de comptabilité nationale et l'élargissement aux concepts de matrices de comptabilité sociale (forte corrélation avec les résultats escomptés 1 et 3).

2. Activités intermédiaires

Appui statistique et de modélisation en vue de la réalisation d'études et de projets de la CEPALC dans les domaines économique, social et du développement durable (forte corrélation avec les résultats escomptés 1, 2 et 3), ainsi qu'aux travaux interinstitutionnels, surtout dans le contexte du suivi des objectifs de développement de la Déclaration du Millénaire (forte corrélation avec le résultat escompté 3).

La réalisation des activités opérationnelles dépendra de la disponibilité de fonds extrabudgétaires.

Sphère thématique 10.3: Statistiques économiques et Système de comptabilité nationale

1. Réunions

Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

i) Deux réunions d'experts pour évaluer l'intégration des nouvelles recommandations internationales dans l'application du Système de comptabilité nationale et son adaptation aux caractéristiques des économies de la région, dans le cadre fourni par le Réseau latino-américain d'experts en comptabilité nationale (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

ii) Deux réunions d'experts chargés d'analyser le développement des comptes satellites en fonction des priorités de développement de la région (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

iii) Deux réunions d'experts pour promouvoir et analyser l'intégration des nouvelles recommandations internationales en matière de nomenclatures dans la pratique des statistiques nationales de base et du commerce extérieur de biens et services. Ces réunions se tiendront en collaboration avec la Division de statistique des Nations Unies et la Division de statistique du Fonds monétaire international (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

2. Autres activités de fond

a) Publications périodiques

Cuadernos estadísticos de la CEPALC. Deux numéros durant la période biennale: l'un consacré à l'analyse et la diffusion des résultats du cycle 2006 de comparaison internationale des parités du pouvoir d'achat et l'autre, destiné à systématiser les statistiques nationales de base de l'activité du tourisme dans les pays de la région (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

b) Publications non périodiques

i) Une étude portant sur l'utilisation des parités de pouvoir d'achat pour la mesure et l'analyse de la compétitivité internationale et de la pauvreté (forte corrélation avec les résultats escomptés 1 et 2, faible corrélation avec le résultat escompté 3).

ii) Une étude sur les aspects méthodologiques et les implications du changement d'année de base de la comptabilité nationale pour la comparabilité intra-régionale (forte corrélation avec le résultat escompté 1, faible corrélation avec le résultat escompté 3).

3. Activités intermédiaires

Aide au fonctionnement du Réseau latino-américain d'experts en comptabilité nationale (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

Sphère thématique 10.4: Modélisation et analyse prospective du processus de développement des pays d'Amérique latine et des Caraïbes

1. Réunions

Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

i) Une réunion d'experts pour examiner l'amélioration et l'harmonisation des systèmes d'indicateurs de conjoncture en Amérique latine et dans les Caraïbes (forte corrélation avec le résultat escompté 3).

ii) Une réunion d'experts pour examiner les nouveaux progrès de la modélisation dans les économies ouvertes et leur contribution à la prévision de la conjoncture (forte corrélation avec le résultat escompté 3).

iii) Une réunion d'experts pour analyser les méthodologies alternatives de simulation de scénarios de croissance à moyen et à long terme, et leur potentiel pour identifier les implications pour la politique économique et sociale (forte corrélation avec le résultat escompté 2).

2. Autres activités de fond

Publications non périodiques

i) Deux études portant sur les projections macroéconomiques et les tendances des secteurs productifs en Amérique latine et dans les Caraïbes en fonction des principaux scénarios de l'économie internationale (forte corrélation avec le résultat escompté 2).

ii) Deux études sur la modélisation de scénarios de croissance à moyen et à long terme dans une optique sectorielle et leur impact quantitatif sur les tendances de l'emploi. Une attention particulière sera accordée aux opportunités et restrictions que comporte l'insertion internationale (forte corrélation avec le résultat escompté 2, faible corrélation avec le résultat escompté 3).

3. Activités intermédiaires

Analyse semestrielle des tendances et projections de la situation économique dans la région en vue de leur publication dans les éditions annuelles du *Balance preliminar de las economías de América Latina y el Caribe* (éditions 2008 et 2009) et de l'*Estudio económico de América Latina y el Caribe* (éditions 2007-2008 et 2008-2009), par le biais du travail conjoint de la Division des statistiques et des projections économiques et de la Division du développement économique (forte corrélation avec le résultat escompté 2).

Sphère thématique 10.5: Statistiques et analyse quantitative des processus sociaux

1. Réunions

Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

i) Deux réunions d'experts pour faire des recommandations qui favorisent l'amélioration technique et méthodologique des systèmes d'information sociale et des enquêtes sur les ménages, ainsi

que l'élargissement de leurs couvertures thématiques et territoriales (forte corrélation avec le résultat escompté 2).

ii) Deux réunions d'experts pour formuler des recommandations en vue d'améliorer l'harmonisation et l'homogénéisation des indicateurs nationaux et leur intégration dans un système régional de suivi des objectifs de développement de la Déclaration du Millénaire, en Amérique latine et dans les Caraïbes (forte corrélation avec les résultats escomptés 2 et 3).

2. Autres activités de fond

Publications non périodiques

Deux études portant sur l'analyse statistique de la situation de pauvreté, d'équité et de distribution des revenus, et les dimensions du bien-être social dans des pays sélectionnés de la région (forte corrélation avec le résultat escompté 3).

3. Coopération technique

Cours, séminaires et ateliers de formation

Coopération avec des entités gouvernementales, universitaires, des organisations non gouvernementales et des organismes régionaux et sous-régionaux pour le déploiement d'activités de formation concernant des thèmes en rapport avec le suivi des objectifs de développement de la Déclaration du Millénaire, la pauvreté, la répartition du revenu et les aspects relatifs à la vulnérabilité sociale (forte corrélation avec le résultat escompté 2).

4. Activités intermédiaires

Analyse périodique de l'évolution et de la situation de la pauvreté, la vulnérabilité sociale et la répartition du revenu dans la région pour les éditions annuelles du *Panorama social de América Latina* (éditions 2008 et 2009), à l'aide du travail conjoint de la Division des statistiques et des projections économiques et de la Division du développement social (forte corrélation avec le résultat escompté 3).

La réalisation des activités opérationnelles dépendra de la disponibilité de fonds extrabudgétaires.

SOUS-PROGRAMME 11: ACTIVITÉS SOUS-RÉGIONALES AU MEXIQUE ET EN AMÉRIQUE CENTRALE

Présentation

Les pays desservis par le Bureau sous-régional de la CEPALC au Mexique se trouvent face à un agenda de développement qui doit aborder à la fois les traditionnels enjeux non résolus et de nouveaux défis résultant d'un environnement international changeant et de la nécessité d'adopter une vision de développement à plus long terme.

Les modalités d'insertion dans l'économie mondiale, notamment la signature par huit des dix pays de la sous-région de traités commerciaux avec les États-Unis, resteront au centre de l'agenda sous-régional, dont le succès dépendra d'une stratégie de développement plus intégrale qui encourage l'apprentissage, l'innovation et la diffusion technologiques, l'incorporation de plus de valeur ajoutée aux biens et services exportables, et la mise en place de liens plus vastes avec les producteurs locaux, de façon à favoriser une répartition plus équitable des bénéfices dérivés du commerce à la population en général. Ces travaux engagent aussi bien les pays à titre individuel que la sous-région dans son ensemble, dans la mesure où s'affirme un régionalisme ouvert, qui associe une plus grande incorporation des économies au marché mondial et le renforcement de l'intégration régionale.

La croissance économique et l'emploi générés par le modèle actuel d'insertion externe de la sous-région sont insuffisants pour combler les profonds retards accumulés en matière sociale. Ce modèle se caractérise par des exportations de biens agricoles et autres matières premières, l'industrie de la maquila et les services touristiques, par de fortes migrations intra-régionales et extrarégionales et par le flux croissant d'envois de fonds des émigrés à leurs familles.

Dans ce scénario, il est impérieux de produire une croissance économique dynamique et soutenue, capable de créer suffisamment de sources d'emplois de qualité pour absorber l'expansion de la force de travail et atténuer la pauvreté. Il faudra donc intensifier les transformations de la structure productive sur la base de la valorisation des ressources productives, renforcer les systèmes d'apprentissage, d'adaptation et d'innovation technologique, et la compétitivité systémique. L'enjeu devient plus complexe en raison de la volatilité des cycles économiques, dont les effets néfastes pour le développement économique et social se font sentir à long terme. Il en va de même pour les conditions de risque et de vulnérabilité face aux catastrophes naturelles, notamment les tremblements de terre et les ouragans, aggravées par la dégradation environnementale accumulée et le cercle vicieux de la pauvreté.

Dans ce contexte, il faudra une combinaison de politiques publiques favorisant le renforcement des capacités institutionnelles et impliquant les divers acteurs sociaux ainsi que le secteur privé. Les gouvernements devront renforcer l'articulation de leurs politiques économiques et sociales en vue d'éradiquer la pauvreté et promouvoir l'équité, en incluant l'élargissement de la couverture et de la qualité des services destinés à développer le capital humain. Dans le cadre du renforcement de l'institutionnalité démocratique, il convient d'ajouter d'autres éléments comme l'intégration de la perspective du développement durable, la protection du capital naturel de la sous-région et l'élimination du cycle récurrent de vulnérabilité et dégradation de l'environnement.

Parmi les enjeux traditionnels non résolus et les nouveaux défis auxquels la sous-région doit faire face, il faut citer la nécessité de développer de meilleurs marchés par le biais d'institutions qui renforcent la concurrence, le développement de cadres réglementaires appropriés, la reconnaissance des droits du

consommateur, la conception de politiques de développement productif distinctes pour la micro, la petite et la moyenne entreprise, l'accès aux services sociaux de qualité et au crédit, particulièrement en faveur des populations rurales, ainsi que des moyens, petits et micro-entrepreneurs, la stabilité du système financier, la dépendance et la durabilité énergétique, et la protection du capital naturel.

La faible pression fiscale qui caractérise tous les pays de la sous-région mérite une mention spéciale, en raison de l'aggravation prévisible des tensions associées à l'insuffisance des revenus fiscaux et à l'augmentation des demandes budgétaires. Ce problème est lié au processus d'ouverture commerciale et met en évidence la nécessité de mettre en place des programmes destinés à accroître les bénéfices et à compenser les coûts qu'il peut occasionner pour certaines couches de la population. Il conviendra donc d'adopter des mesures accroissant les revenus publics, ce qui suppose de consolider des pactes fiscaux assurant l'utilisation rationnelle de ces ressources, avec un effet redistributif pour atténuer la pauvreté et les inégalités, notamment entre les sexes et les ethnies.

Dans le domaine social, la création d'emplois de qualité doit être complétée par un niveau d'investissement social qui incite à augmenter la qualité et à améliorer l'accès aux services sociaux, dans le but de couvrir le grave déficit en termes de développement humain qui touche la majorité de la population de la sous-région. L'offre de services doit être améliorée afin d'en minimiser le coût, d'en maximiser les résultats et de répondre directement à des besoins sociaux et économiques hétérogènes. Des changements s'imposent au sein des systèmes de gestion, d'évaluation et de réglementation susmentionnés pour répondre en souplesse aux différentes combinaisons publiques/privées de prestation de ces services, parvenir à rationaliser les subventions croisées et corriger les déficiences de l'intermédiation financière et de la sécurité sociale. Il est en même temps fondamental de considérer à nouveau les objectifs de l'équité et de la cohésion sociale des politiques publiques comme des éléments essentiels de la construction d'un cadre démocratique plus solide.

Le mandat du sous-programme englobe totalement le suivi intégré des contenus et objectifs de développement convenus internationalement aux sommets et conférences internationales, notamment ceux de la Déclaration du Millénaire, en particulier ceux qui sont liés à l'éradication de la pauvreté et de la faim, à l'égalité entre les sexes, au partenariat mondial pour le développement et la pérennité de l'environnement.

Les activités proposées contribueront à la réalisation de l'objectif du sous-programme à moyen terme et à l'obtention des résultats escomptés plus spécifiques, au cours de la période biennale, ce qui sera mesuré au moyen des indicateurs décrits ci-après.

Objectif: parvenir à une croissance dynamique et un développement durable, inclusif et juste, dans un cadre institutionnel solide et démocratique, permettant à la sous-région de réaliser les objectifs de la Déclaration du Millénaire

<i>Résultats escomptés</i>	<i>Indicateurs d'avancement</i>
1. Meilleure compréhension par les acteurs des États membres de la CEPALC de certains enjeux choisis de l'agenda de développement de la sous-région	1.i) Augmentation du nombre de fichiers électroniques en ligne et de publications du sous-programme téléchargées 1.ii) Pourcentage d'acteurs qui évaluent certaines publications sélectionnées du sous-programme et les considèrent "utiles" ou "très utiles" pour comprendre les enjeux de développement de la sous-région
2. Renforcement des capacités techniques des acteurs des États membres de la CEPALC en rapport avec des thèmes sélectionnés de l'agenda calendrier de développement	2.i) Augmentation du nombre de consultations en ligne et de fichiers téléchargés à partir des bases de données techniques et d'indicateurs statistiques du sous-programme 2.ii) Pourcentage d'acteurs des États membres de la CEPALC qui évaluent les services de coopération technique offerts par le sous-programme et les considèrent "utiles" ou "très utiles" pour leurs domaines respectifs de compétence technique

Stratégie

Ce sous-programme sera pris en charge par le Bureau sous-régional de la CEPALC au Mexique, qui fournit des services aux États membres suivants: Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua et Panamá, ainsi que Cuba, Haïti et République dominicaine. L'attention portée aux trois derniers pays se fait de manière coordonnée et en étroite collaboration avec le Bureau sous-régional de la CEPALC pour les Caraïbes à Port of Spain, Trinidad et Tobago.

La stratégie sera axée, d'une part, sur le renforcement de la capacité des pays à formuler des politiques et stratégies permettant d'atteindre l'objectif proposé et, d'autre part, sur la promotion de la coopération sous-régionale et régionale. Elle se concentrera sur la production, la diffusion et l'application de connaissances novatrices pour relever les défis de développement de la sous-région et influencer ainsi les changements nécessaires. Pour ce faire, le sous-programme élaborera des recommandations d'options diverses de politiques publiques répondant à des contextes nationaux différenciés, pour étude par les États membres.

Les efforts se poursuivront pour resserrer la collaboration avec divers acteurs des États membres, en vue de renforcer leurs capacités par des services consultatifs, la formation et des stages, ainsi que l'organisation et la promotion de forums spécialisés pour échanger des expériences, des bonnes pratiques et des enseignements entre eux ou avec d'autres régions. On encouragera le travail analytique et le dialogue pour appliquer leurs résultats à la formulation de politiques publiques. Dans cette optique, on renforcera l'analyse multisectorielle et interdisciplinaire, le traitement et la systématisation de l'information pour la création et la mise à jour de bases de données pertinentes et le développement de modèles analytiques et d'outils quantitatifs.

Les principaux utilisateurs des produits de ce sous-programme seront les autorités et les fonctionnaires gouvernementaux des pays de la région, ainsi que diverses instances de la société civile et des institutions des secteurs universitaire et privé, les organismes régionaux et sous-régionaux et autres associés à la coopération pour le développement. Le Bureau sous-régional complétera la diffusion des produits d'appui réalisés avec ceux générés par le système de la CEPALC dans son ensemble, dans une perspective régionale. À cet effet, il accordera une attention particulière aux éléments différenciateurs de la dimension sous-régionale et tiendra compte des besoins et préoccupations spécifiques des pays avec lesquels il travaille. Enfin, il poursuivra ses consultations et travaillera en étroite collaboration avec les organismes spécialisés et les programmes du système des Nations Unies et autres agents importants au niveau régional et international.

Facteurs externes

La réalisation de l'objectif et des résultats escomptés du sous-programme va dépendre de la concrétisation des éléments suivants:

- a) la communauté internationale doit appuyer et répondre aux besoins et préoccupations des États membres de la CEPALC, en tenant compte des directives de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social, ainsi que des objectifs de développement convenus internationalement, y compris ceux de la Déclaration du Millénaire et ceux qui émanent des instruments approuvés lors des principaux sommets et conférences mondiales dans le domaine économique et social;
- b) les conditions de stabilité doivent être maintenues ou améliorées dans l'environnement socioéconomique et institutionnel de la région sans chocs ni perturbations externes graves affectant les priorités actuelles de l'agenda de développement régional;
- c) la disponibilité des ressources financières, provenant notamment de sources extrabudgétaires, doit être suffisante pour accomplir les missions du sous-programme et faciliter l'interaction entre ses acteurs et ses utilisateurs clés.

Activités

Sphère thématique 11.1: Développement économique

1. Réunions

Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

Une réunion d'experts pour examiner les tendances récentes et les perspectives économiques en Amérique centrale, ainsi que les propositions de politiques connexes (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

2. Autres activités de fond

a) Publications périodiques

i) Deux études sur l'évolution récente et les perspectives économiques de la sous-région d'Amérique centrale en 2007-2008 et en 2008-2009 (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

ii) Rapports relatifs à l'évolution économique des pays de la sous-région en 2007 et à leurs perspectives en 2008 (10 documents) (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

iii) Rapports sur l'évolution économique des pays de la sous-région en 2008 et leurs perspectives en 2009 (10 documents) (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

b) Publications non périodiques

Une étude portant sur l'agenda du développement et la croissance en Amérique centrale au-delà du Traité de libre commerce entre la République dominicaine, l'Amérique centrale et les États-Unis (CAFTA-RD) (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

c) Matériel technique

i) Contributions au texte du *Balance preliminar de las economías de América Latina y el Caribe*, éditions 2008 et 2009. Notes sur les économies des pays de la sous-région (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

ii) Mise à jour et enrichissement de la base de données sur les statistiques économiques et la comptabilité nationale des pays de la sous-région (forte corrélation avec le résultat escompté 2).

3. Coopération technique

Services consultatifs

Prestation de services de coopération technique aux pays de la sous-région et autres acteurs concernés qui en font la demande, en matière de renforcement de leur capacité à élaborer et mettre en œuvre des politiques macroéconomiques, notamment des aspects de politiques fiscales et monétaires (forte corrélation avec le résultat escompté 2).

La réalisation des activités opérationnelles dépendra de la disponibilité de fonds extrabudgétaires.

Sphère thématique 11.2: Développement social

1. Réunions

Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

Une réunion d'experts pour examiner les aspects spécifiques relatifs à la qualité du développement économique et son impact sur les tendances de la pauvreté et de la vulnérabilité sociale (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

2. Autres activités de fond

a) Publications non périodiques

i) Une étude sur l'évolution de la pauvreté et de la vulnérabilité sociale dans la sous-région, dans le contexte de la progression vers la réalisation des objectifs de développement de la Déclaration du Millénaire (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

ii) Une étude ayant trait aux réformes des politiques sociales dans les pays sélectionnés de la sous-région (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

iii) Une étude sur les politiques menées pour promouvoir l'égalité entre les sexes dans les pays sélectionnés de la sous-région (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

b) Matériel technique

Mise à jour et enrichissement de la base de données sur les indicateurs sociaux des pays de la sous-région (forte corrélation avec le résultat escompté 2).

3. Coopération technique

Services consultatifs

Prestation de services de coopération technique aux pays de la sous-région et autres acteurs concernés qui en font la demande, en matière de politiques visant à renforcer les capacités institutionnelles et techniques en vue d'éradiquer la pauvreté, favoriser le développement social et l'égalité entre les sexes (forte corrélation avec le résultat escompté 2).

La réalisation des activités opérationnelles dépendra de la disponibilité de fonds extrabudgétaires.

Sphère thématique 11.3: Commerce international

1. Réunions

Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

i) Une réunion d'experts pour examiner l'évolution de l'intégration et les politiques commerciales dans la sous-région (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

ii) Une réunion d'experts pour analyser les enjeux et les opportunités de développement qui se présentent aux pays de la sous-région à la suite de leurs stratégies d'insertion dans l'économie mondiale (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

2. Autres activités de fond

a) Publication périodique

Une étude sur l'évolution de l'intégration et les traités commerciaux dans des pays sélectionnés de la sous-région (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

b) Publications non périodiques

i) Une étude portant sur les politiques commerciales et la réforme économique dans le contexte du Traité de libre commerce entre la République dominicaine, l'Amérique centrale et les États-Unis (CAFTA-RD) (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

ii) Une étude sur la relation entre l'économie géographique et les performances d'exportation de la sous-région (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

c) Matériel technique

Mise à jour et enrichissement de la base de données sur le commerce et l'intégration des pays de la sous-région (forte corrélation avec le résultat escompté 2).

3. Coopération technique

Services consultatifs

Prestation de services de coopération technique aux pays de la sous-région et autres acteurs concernés qui en font la demande, concernant les processus d'intégration à l'échelle régionale, sous-régionale ou de l'hémisphère, les négociations et accords commerciaux, et des aspects relatifs à la compétitivité, aux investissements et à la productivité, ainsi que les instruments d'analyse correspondants (forte corrélation avec le résultat escompté 2).

La réalisation des activités opérationnelles dépendra de la disponibilité de fonds extrabudgétaires.

Sphère thématique 11.4: Développement agricole et rural

1. Réunions

Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

Une réunion d'experts pour examiner le thème de la pauvreté rurale, ses liens avec les modalités de production dans le secteur rural et les effets des catastrophes naturelles (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

2. Autres activités de fond

a) Publication périodique

Une étude sur l'évolution et les enjeux du secteur agricole dans des pays sélectionnés de la sous-région (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

b) Publications non périodiques

i) Une étude concernant les effets des catastrophes naturelles sur la production agricole et d'élevage et les revenus des pauvres, dans des pays choisis de la sous-région (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

ii) Une étude relative aux modalités payantes d'élimination de la pauvreté rurale par des activités productives (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

c) Matériel technique

Mise à jour et élargissement de la base de données du secteur agricole des pays de la sous-région à l'étude *Información básica del sector agropecuario, Subregión Norte de América Latina y el Caribe* (2 documents) (forte corrélation avec le résultat escompté 2).

3. Coopération technique

Services consultatifs

Prestation de services de coopération technique aux pays de la sous-région et autres acteurs concernés qui en font la demande pour ce qui a trait au développement du secteur agricole et du monde rural (forte corrélation avec le résultat escompté 2).

La réalisation des activités opérationnelles dépendra de la disponibilité de fonds extrabudgétaires.

Sphère thématique 11.5: Développement productif

1. Réunions

Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

Une réunion d'experts pour examiner les nouvelles marges et les obstacles au développement du secteur industriel dans des pays sélectionnés de la sous-région (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

2. Autres activités de fond

a) Publication périodique

Une étude portant sur la compétitivité du secteur industriel dans des pays choisis de la sous-région (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

b) Publication no périodique

Une étude sur les perspectives de meilleure insertion des secteurs productifs industriels et de services de la sous-région dans le cadre international (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

c) Matériel technique

Mise à jour et enrichissement de la base de données sur le secteur industriel et d'autres secteurs de services sélectionnés dans les pays de la sous-région (forte corrélation avec le résultat escompté 2).

3. Coopération technique

Services consultatifs

Prestation de services de coopération technique aux pays de la sous-région et autres acteurs concernés qui en font la demande, en matière de développement des secteurs industriels et des services, notamment la soutenabilité environnementale, la concurrence et le maniement d'instruments d'analyse de la compétitivité (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

La réalisation des activités opérationnelles dépendra de la disponibilité de fonds extrabudgétaires.

Sphère thématique 11.6: Énergie et ressources naturelles

1. Réunions

Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

Une réunion d'experts chargés d'examiner le développement durable du secteur énergétique dans la sous-région (forte corrélation avec le résultat escompté 11).

2. Autres activités de fond

a) Publications non périodiques

i) Une étude sur la soutenabilité de l'un des marchés énergétiques intégrés de la sous-région (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

ii) Une étude portant sur la part des sources renouvelables dans la matrice énergétique et leur durabilité environnementale, dans des pays sélectionnés de la sous-région (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

b) Matériel technique

i) Mise à jour de la base de données du secteur des hydrocarbures des pays de la sous-région (forte corrélation avec le résultat escompté 2).

ii) Mise à jour de la base de données du secteur électrique des pays de la sous-région (forte corrélation avec le résultat escompté 2).

3. Coopération technique

Services consultatifs

Prestation de services de coopération technique aux pays de la sous-région et autres acteurs concernés qui en font la demande en matière de pérennité de l'environnement et d'efficacité économique dans le secteur énergétique (forte corrélation avec le résultat escompté 2).

La réalisation des activités opérationnelles dépendra de la disponibilité de fonds extrabudgétaires.

Sphère thématique 11.7: Indicateurs et évaluation des catastrophes

1. Autres activités de fond

a) Publication non périodique

Une étude concernant l'impact des catastrophes sur la progression vers la réalisation des objectifs de développement de la Déclaration du Millénaire dans des pays sélectionnés de la sous-région (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

b) Matériel technique

Mise à jour et enrichissement de la base de données sur les indicateurs pour évaluer les effets socioéconomiques et environnementaux des catastrophes naturelles (forte corrélation avec le résultat escompté 2).

2. Coopération technique

a) Services consultatifs

Prestation de services de coopération technique aux pays de la sous-région et autres acteurs concernés qui en font la demande en matière de développement et d'utilisation des indicateurs de risque, de prévention et d'atténuation des catastrophes naturelles et d'évaluation de leurs effets socioéconomiques et environnementaux (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

b) Cours, séminaires et ateliers de formation

Cours et ateliers pour les pays de la sous-région et autres acteurs concernés qui en font la demande dans des matières relatives au développement et utilisation d'indicateurs de risque, la prévention et l'atténuation de catastrophes et l'évaluation des effets socioéconomiques et environnementaux des catastrophes (forte corrélation avec le résultat escompté 2).

La réalisation des activités regroupées dans cette sphère thématique dépendra de la disponibilité de fonds extrabudgétaires.

SOUS-PROGRAMME 12: ACTIVITÉS SOUS-RÉGIONALES DANS LES CARAÏBES

Présentation

La réalisation de ce sous-programme, composé de cinq sphères thématiques, relèvera du Bureau sous-régional de la CEPALC pour les Caraïbes, établi à Port of Spain. Ce bureau continuera à faire office de secrétariat du Comité de développement et de coopération des Caraïbes (CDCC) et à lui fournir des services d'appui et opérationnels, dans le contexte de ses activités ordinaires réalisées dans le cadre de la coopération et de l'intégration. Le CDCC est un organe intergouvernemental spécial des Caraïbes, subsidiaire de la CEPALC, dont la mission est d'améliorer l'intégration et la collaboration dans la sous-région, avec l'Amérique latine et avec la communauté internationale.

Le sous-programme comprend quatre sphères d'intérêt, à savoir, le développement économique, l'environnement et la technologie, la statistique et le développement social, ainsi que la gestion du savoir. Dans le domaine du développement économique, deux thèmes principaux inspirent le projet de programme de travail, étant donné que, pour 2008, le marché et l'économie uniques de la CARICOM seront en place et que le processus d'intégration dans l'économie mondiale sera plus intense. Premièrement, les entraves externes à la croissance subsisteront probablement, dans la mesure où l'élasticité des importations par rapport à l'entrée est structurellement supérieure à celle des exportations. Ainsi, le renforcement de la compétitivité et particulièrement des performances d'exportation du secteur privé, de même que l'augmentation du niveau et de la qualité des flux d'investissement étranger resteront des éléments prioritaires pour la croissance économique. Deuxièmement, il conviendra d'améliorer la coordination macroéconomique entre les pays participants en raison de l'intensification de l'intégration régionale. La réforme des régimes actuels de politique fiscale, notamment la réforme des impôts, est fondamentale et une optique régionale doit prévaloir en la matière.

En ce qui concerne l'environnement et la technologie, certains facteurs sont des défis croissants pour le développement socioéconomique durable, notamment la dégradation de l'environnement, le changement climatique, le risque accru de catastrophes et les répercussions de l'insertion de la sous-région des Caraïbes dans un monde de plus en plus globalisé. L'absence d'organismes adéquats pour la conduite de la région de la mer des Caraïbes en tant que zone physique commune continuera à entraver les efforts collectifs pour faire face aux problèmes qui ne manqueront pas de se présenter. L'innovation et les progrès technologiques sont la seule solution pour allier la croissance économique, la durabilité environnementale et le bien-être social, mais il convient de renforcer la capacité endogène de la région. La mise en place de cadres réglementaires pour identifier, adapter et appliquer de nouvelles technologies et des sources d'énergie renouvelables, ainsi que pour réduire les risques de catastrophes, revêtira une importance capitale.

En ce qui concerne les statistiques et le développement social, le suivi des progrès de la réalisation des objectifs de développement de la Déclaration du Millénaire a mis en évidence les déficiences en matière de disponibilité de données pour la formulation de politiques sociales. En raison de la position géographique des Caraïbes, la sous-région est une route de transit et une base d'opérations attrayante pour des activités illicites, ce qui continuera à poser des problèmes et à occasionner des altérations sociales et la violence. Ces conditions justifient d'accorder la plus grande priorité à l'amélioration de la disponibilité de statistiques sociales, au renforcement de la capacité analytique et à l'appui de la formulation d'initiatives de politique. À cet égard, il convient de se concentrer surtout sur des thèmes comme la vulnérabilité de certains groupes sociaux, le changement de la structure d'âge résultant de la transition démographique, la transition épidémiologique causée par les changements de

mode de vie et leur impact sur la santé publique, la lutte contre le VIH/SIDA et la persistance de l'inégalité entre les hommes et les femmes.

En ce qui concerne la gestion de l'information et du savoir, on continuera à explorer les nouveautés en matière de technologies de l'information et des communications, en guise de moyen de surmonter les limitations de dimension et l'isolement commercial. Il faut mettre à profit les innovations surprenantes dans le domaine des technologies de l'information et des communications pour favoriser le développement économique et social d'inclusion et enrichir la base de connaissances et le potentiel de la région. Il convient d'améliorer la capacité locale à produire des contenus Internet.

Les activités proposées ont pour mission de contribuer à réaliser l'objectif à moyen terme du sous-programme et de parvenir à des résultats plus spécifiques durant la période biennale, qui seront mesurés par les indicateurs décrits ci-après.

<i>Objectif: améliorer le développement économique et social des Caraïbes, consolider les processus d'intégration et améliorer la coopération dans la sous-région, avec l'Amérique latine et la communauté internationale en général</i>	
<i>Résultats escomptés</i>	<i>Indicateurs d'avancement</i>
1. Amélioration de la participation aux forums et utilisation accrue de l'information et de l'analyse par ceux qui formulent la politique, les chercheurs et le grand public concernant les thèmes relatifs au développement durable et à l'intégration dans le bassin des Caraïbes	1.i) Augmentation du nombre de participants qui qualifient d'utiles les réunions et forums organisés par le sous-programme 1. ii) Plus grand nombre de références aux publications et données de la CEPALC sur le développement dans les Caraïbes dans les documents de politique, les publications universitaires et les moyens de communication
2. Renforcement de la capacité des ressources humaines et des connaissances techniques pour la formulation de politiques économiques et sociales dans les Caraïbes	2.i) Augmentation du nombre de participants aux activités de formation organisées par le sous-programme qui considèrent que la formation reçue est "utile" ou "très utile" pour leur travail 2.ii) Plus grand nombre de demandes d'assistance technique dans les Caraïbes, fournie de manière satisfaisante par le sous-programme

Stratégie

La stratégie pour atteindre l'objectif du sous-programme sera régie par les principes de collaboration, de coopération et de travail collectif. Elle consiste, d'une part, en la coordination au sein du secrétariat, puisque les activités de la CEPALC dans les Caraïbes ne se limitent pas à celles du présent sous-programme. La majorité des autres sous-programmes tiennent pleinement compte des Caraïbes. Pour atteindre les objectifs fixés, il est crucial d'intensifier la coordination et la collaboration entre le Bureau sous-régional de la CEPALC pour les Caraïbes, responsable de la mise en œuvre du présent sous-programme et les autres divisions d'appui et bureaux nationaux ainsi que sous-régionaux de la CEPALC.

D'autre part, la stratégie porte sur la coordination avec des organisations régionales et sous-régionales. Le cadre géographique du présent sous-programme comprend 23 petits États insulaires en développement des Caraïbes. Parmi ceux-ci, les pays de langue anglaise des Caraïbes et Suriname, de langue néerlandaise, ont des organisations sous-régionales importantes, qui donnent leur appui dans des domaines analogues à ceux de la CEPALC. Les principales sont notamment la Communauté des Caraïbes (CARICOM), l'Association des États des Caraïbes (AEC) et l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECO). Le sous-programme vise à renforcer l'interaction et la collaboration avec les secrétariats de ces organisations, en se concentrant sur des activités où leurs contributions sont essentielles et peuvent avoir une utilité maximale. Un autre groupe se compose des sept pays et territoires non indépendants qui sont membres associés de la CEPALC et du CDCC, pour lesquels la participation à ces instances constitue une fenêtre unique de communication et de coopération avec les pays indépendants des Caraïbes. Dès lors, ce sous-programme entend également appuyer et augmenter la participation des pays non indépendants aux activités de la CEPALC, aux sommets mondiaux et aux conférences internationales, dans les domaines économique et social, sous les auspices des Nations Unies, auxquels ils sont invités. Le sous-programme inclut en outre Cuba, Haïti et la République dominicaine, dans la mesure où la coordination et la collaboration dans les Caraïbes exigent leur participation.

La stratégie sera destinée à continuer à fournir toute la gamme des services d'analyse, de renforcement de la capacité, de services consultatifs et de coopération technique aux pays des Caraïbes membres ou membres associés de la CEPALC. La mise en œuvre de cette stratégie se fera par le biais d'activités de nature diverse, comme la recherche appliquée, l'organisation de réunions d'experts, d'ateliers et de cours de formation, la création et la prestation de services techniques et d'appui aux réseaux du savoir, en vue de promouvoir l'échange des meilleures pratiques et des enseignements, ainsi que la mise en œuvre de projets de coopération technique, entre autres.

Dans le cadre du développement économique, le sous-programme se concentrera sur le renforcement de la capacité et la compétence des pays des Caraïbes en matière de comptabilité nationale et d'analyse des politiques macroéconomiques, commerciales et sectorielles, ainsi que le développement progressif de nouvelles capacités en matière de modélisation et de projections économiques. Dans le domaine de l'environnement et de la technologie, le sous-programme appuiera la collaboration et la coordination régionales pour la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement, insistant particulièrement sur la promotion des technologies pour le développement durable des petits États insulaires en développement des Caraïbes. Dans le domaine des statistiques et affaires sociales, il tentera de renforcer la capacité des pays des Caraïbes à compiler et analyser les statistiques sociales relatives à la réalisation des objectifs de développement de la Déclaration du Millénaire. Dès lors, les activités se concentreront sur le suivi intégré et la mise en pratique des programmes d'action convenus aux conférences et sommets internationaux, notamment le Sommet mondial sur le développement durable, la quatrième Conférence mondiale sur la femme et la Conférence internationale sur la population et le développement, ainsi que sur la formulation et la mise en application de politiques sociales, y compris d'intégration transversale de la dimension d'égalité.

En matière de gestion du savoir et de l'information, la stratégie mettra pleinement à profit les avantages des technologies de l'information et des communications pour élargir la diffusion de la recherche et l'analyse concernant les thèmes de développement économique et social dans les Caraïbes. Enfin, la CEPALC possède un acquis unique de connaissances sur l'évaluation de catastrophes. Des efforts seront consentis pour renforcer la capacité nationale en matière de préparation aux catastrophes et de stratégies de réduction des risques.

Facteurs externes

La réalisation de l'objectif et des résultats escomptés du sous-programme va dépendre de la concrétisation des éléments suivants:

- a) les conditions de stabilité doivent être maintenues ou améliorées dans l'environnement socioéconomique et institutionnel de la région sans chocs ni perturbations externes graves affectant les priorités établies de l'agenda de développement régional;
- b) la communauté internationale doit continuer à appuyer et à donner la priorité aux efforts d'intégration dans la région des Caraïbes, notamment la mise en place pour 2008 du marché et de l'économie uniques de la CARICOM. En outre, les accords d'association économique avec l'Union européenne seront en vigueur également;
- c) la communauté régionale des Caraïbes doit continuer à améliorer la coordination des politiques économiques dans les schémas d'intégration existants et tenter d'élargir le processus d'intégration par l'éventuelle incorporation d'autres acteurs qui jouent un rôle significatif dans la sous-région;
- d) la disponibilité des ressources financières, provenant notamment de sources extrabudgétaires, doit être suffisante pour accomplir les missions du sous-programme et faciliter l'interaction entre ses acteurs et ses utilisateurs clés.

Activités

Sphère thématique 12.1: Coopération et intégration

1. Réunions

Organisation et prestation de services d'appui aux réunions intergouvernementales

i) Une session du CDCC, activité qui comprend la rédaction des rapports et des documents de fond pertinents. La réunion examinera les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la réalisation du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

ii) Une réunion du Comité de surveillance du CDCC (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

2. Autres activités de fond

a) Publications non périodiques

i) Une étude portant sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie de Maurice (corrélation moyenne avec le résultat escompté 1).

ii) Une étude portant sur les thèmes critiques de la migration, avec une attention particulière à l'analyse des flux d'envois de fonds par les émigrés (corrélation moyenne avec le résultat escompté 1).

b) Matériels et services d'information

Publication du bulletin trimestriel *UN Focus on the Caribbean* qui inclut des informations sur les activités menées à bien par le Bureau sous-régional pour les Caraïbes (8 numéros au cours de la période biennale, uniquement en anglais) (corrélation moyenne avec le résultat escompté 1).

3. Coopération technique

Services consultatifs

Prestation de services de coopération technique aux pays de la région qui en font la demande, en matière de collaboration internationale dans les Caraïbes, entre les Caraïbes et l'Amérique latine et avec le groupe de travail des membres associés, pour appuyer des initiatives spécifiques (forte corrélation avec le résultat escompté 2).

4. Activités intermédiaires

Suivi intégré de l'application des compromis issus des principaux sommets mondiaux et conférences internationales organisés dans le domaine économique et social, comme la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement, la Conférence Internationale sur la population et le développement, le Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement, le Sommet mondial sur le développement durable, le Consensus de Monterrey, la Déclaration de Beijing, ainsi que la Plate-forme d'action et le Sommet du Millénaire (corrélation moyenne avec le résultat escompté 1).

La réalisation des activités opérationnelles dépendra de la disponibilité de fonds extrabudgétaires.

Sphère thématique 12.2: Développement économique

1. Réunions

Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

i) Une réunion d'experts chargés d'examiner la coordination en matière de politique macroéconomique dans les Caraïbes, avec une insistance particulière sur les régimes de politique fiscale et monétaire (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

ii) Une réunion d'experts pour analyser l'intégration commerciale et la restructuration productive dans les Caraïbes (corrélation moyenne avec le résultat escompté 1).

2. Autres activités de fond

a) Publications périodiques

Publication annuelle de l'*Economic Survey of the Caribbean* (deux numéros au cours de la période biennale) (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

b) Publications non périodiques

i) Une étude portant sur les régimes de politique fiscale dans les Caraïbes, avec une attention particulière pour le processus de mise en œuvre des réformes, les échecs et succès (corrélation moyenne avec le résultat escompté 1).

ii) Une étude portant sur les objectifs, instruments et mécanismes de transmission de la politique monétaire dans les Caraïbes (corrélation moyenne avec le résultat escompté 1).

iii) Une étude concernant la modélisation économique dans les Caraïbes (corrélation moyenne avec le résultat escompté 1).

iv) Une étude ayant trait aux répercussions des nouveaux accords commerciaux mondiaux, hémisphériques et régionaux sur les pays des Caraïbes (corrélation moyenne avec le résultat escompté 1).

v) Une étude des changements structurels dans les Caraïbes, avec une insistance particulière sur les liens entre le secteur des services et les autres secteurs d'activité économique (corrélation moyenne avec le résultat escompté 1).

vi) Une étude portant sur les ressources financières d'investissement nécessaires pour atteindre les objectifs de développement du Millénaire (corrélation moyenne avec le résultat escompté 1).

c) Matériel technique

i) Mise à jour périodique et maintenance des bases de données de statistiques du commerce (corrélation moyenne avec le résultat escompté 1).

ii) Mise à jour périodique et maintenance des bases de données de statistiques économiques et du cadre pour l'élaboration de modèles et projections dans les Caraïbes (corrélation moyenne avec le résultat escompté 1).

iii) Préparation d'entrées et de contributions analytiques pour les publications périodiques annuelles *Balance preliminar de las economías de América Latina y el Caribe*, *Estudio económico de América Latina y el Caribe*, *Panorama de la inserción internacional de América Latina y el Caribe* et *La Inversión extranjera en América Latina y el Caribe* (corrélation moyenne avec le résultat escompté 1).

3. Coopération technique

a) Services consultatifs

Prestation de services de coopération technique aux pays de la région qui en font la demande en matière de politique macroéconomique, y compris les politiques sectorielles et d'investissement, de commerce et d'intégration (corrélation moyenne avec le résultat escompté 2).

b) Cours de formation, séminaires et ateliers

i) Cours de formation de trois jours sur l'analyse de statistiques du commerce, destiné aux étudiants en commerce international (corrélation moyenne avec le résultat escompté 2).

ii) Atelier de formation de deux jours sur la modélisation économique, destiné aux chercheurs et fonctionnaires d'organismes de planification, banques centrales et organisations analogues (corrélation moyenne avec le résultat escompté 2).

La réalisation des activités opérationnelles dépendra de la disponibilité de fonds extrabudgétaires.

Sphère thématique 12.3: Environnement et technologie

1. Réunions

Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

i) Une réunion d'experts pour analyser les stratégies de réduction du risque dans les Caraïbes (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

ii) Une réunion d'experts chargés d'examiner le développement de technologies environnementales dans les Caraïbes (corrélation moyenne avec le résultat escompté 2).

2. Autres activités de fond

a) Publications non périodiques

i) Une étude concernant le développement de la biotechnologie dans les Caraïbes (corrélation moyenne avec le résultat escompté 1).

ii) Une étude sur des thèmes d'énergie dans les Caraïbes (corrélation moyenne avec le résultat escompté 1).

iii) Une étude portant sur la réduction du risque dans les Caraïbes (corrélation moyenne avec le résultat escompté 1).

iv) Une étude ayant trait aux effets cumulés des catastrophes naturelles et leurs conséquences en termes de développement pour la sous-région (corrélation moyenne avec le résultat escompté 1).

v) Une étude concernant la gestion des catastrophes dans des pays sélectionnés de la sous-région des Caraïbes (corrélation moyenne avec le résultat escompté 1).

b) Matériel technique

i) Mise à jour périodique et maintenance des bases de données sur le développement durable (corrélation moyenne avec le résultat escompté 1).

ii) Préparation d'entrées pour les bases de données concernant les statistiques sociales, situées au siège de la CEPALC et pour les publications périodiques annuelles *Panorama social de América Latina* et *Anuario estadístico de América Latina y el Caribe* (corrélation moyenne avec le résultat escompté 1).

3. Coopération technique

a) Services consultatifs

Prestation de services de coopération technique aux pays de la région qui en font la demande concernant les politiques destinées à promouvoir les technologies environnementales dans les Caraïbes, y compris la préparation aux catastrophes et la réduction des risques (forte corrélation avec le résultat escompté 2).

b) Cours de formation, séminaires et ateliers

Deux ateliers de formation d'une semaine chacun, l'un sur les stratégies de réduction du risque et l'évaluation de l'impact des catastrophes, destinés aux fonctionnaires publics qui travaillent dans le domaine des stratégies de prévention et d'évaluation des catastrophes (corrélation moyenne avec le résultat escompté 2).

c) Projets de coopération technique

On prévoit, durant la période biennale, la réalisation d'un projet de coopération technique sur le renforcement de la capacité dans les Caraïbes pour compiler, diffuser et analyser les statistiques sociales.

La réalisation des activités opérationnelles dépendra de la disponibilité de fonds extrabudgétaires.

Sphère thématique 12.4: Statistiques et développement social

1. Réunions

Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

i) Une réunion d'experts chargés d'examiner l'amélioration des statistiques sociales relatives à la mesure et au suivi de la progression vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (forte corrélation avec le résultat escompté 1).

ii) Une réunion d'experts pour examiner les domaines critiques en matière de prestation de services sociaux et de programmes de sécurité économique, surtout destinés aux groupes vulnérables de la population (corrélation moyenne avec le résultat escompté 1).

iii) Une réunion d'experts sur la marginalisation sociale, la délinquance et la violence dans les Caraïbes (corrélation moyenne avec le résultat escompté 2).

iv) Une réunion d'experts pour examiner les résultats en matière d'application des principaux programmes d'action mondiaux et régionaux dans les domaines de la population et du développement (forte corrélation avec le résultat escompté 2).

2. Autres activités de fond

a) Publications périodiques

i) *Caribbean Development Report* (deux numéros au cours de la période biennale) (forte corrélation avec le résultat escompté 2).

ii) *Abstracts of Major Statistical Publications of Caribbean Countries* (corrélation moyenne avec le résultat escompté 2).

b) Publications non périodiques

i) Une étude concernant la planification de politiques sociales et la réduction de la pauvreté dans les Caraïbes (corrélation moyenne avec le résultat escompté 2).

ii) Une étude pour identifier les thèmes critiques relatifs à la prestation de sécurité sociale aux groupes vulnérables de la population (forte corrélation avec le résultat escompté 2).

iii) Une étude concernant les politiques de lutte contre la marginalisation sociale, la délinquance et la violence dans les Caraïbes (corrélation moyenne avec le résultat escompté 2).

iv) Une étude pour évaluer les progrès de l'application de programmes d'action dans les domaines de la population et du développement (corrélation moyenne avec le résultat escompté 2).

v) Une étude sur les liens entre l'équité du traitement des deux sexes, la pauvreté et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (forte corrélation avec le résultat escompté 2).

c) Matériel technique

i) Développement d'un site Web destiné à échanger des informations en rapport avec des thèmes sexospécifiques dans la sous-région (corrélation moyenne avec le résultat escompté 2).

ii) Mise à jour et maintenance des bases de données sociales des Caraïbes (corrélation moyenne avec le résultat escompté 2).

iii) Préparation d'un rapport sur l'utilisation de bases de données de statistiques sociales et sexospécifiques dans le développement de politiques et programmes (corrélation moyenne avec le résultat escompté 2).

3. Coopération technique

a) Services consultatifs

Prestation de services de coopération technique en matière de politiques sociales aux pays de la région qui en font la demande (corrélation moyenne avec le résultat escompté 2).

b) Cours de formation, séminaires et ateliers

Un atelier de formation pour les fonctionnaires des bureaux nationaux de statistique, destiné à renforcer les capacités en matière d'analyse démographique et garantir l'inclusion d'indicateurs sexospécifiques normalisés pour la compilation des données lors des recensements de 2010 (corrélation moyenne avec le résultat escompté 2).

c) Réalisation de projets de coopération technique

On prévoit, durant la période biennale, la réalisation d'un projet de coopération technique destiné à accroître les capacités des pays de la sous-région pour compiler, diffuser et analyser les statistiques sociales (corrélation moyenne avec le résultat escompté 2).

4. Activités intermédiaires

Préparation d'entrées pour les bases de données de statistiques sociales et les publications périodiques de la CEPALC *Panorama Social de América Latina* et *Anuario estadístico de América Latina y el Caribe* (corrélation moyenne avec le résultat escompté 2).

Sphère thématique 12.5: Gestion de l'information et du savoir

1. Réunions

Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

Une réunion d'experts chargés d'analyser des thèmes relatifs à la société de l'information dans les Caraïbes (corrélation moyenne avec le résultat escompté 1).

2. Autres activités de fond

a) Publications non périodiques

i) Une étude portant sur les moyens d'évaluation du développement de la société de l'information dans les Caraïbes (corrélation moyenne avec le résultat escompté 1).

ii) Une étude concernant les progrès réalisés en matière d'information et de communications pour le développement dans les Caraïbes (corrélation moyenne avec le résultat escompté 1).

b) Matériel technique

Mise à jour périodique et amélioration du site Web et de la base de données de la Bibliothèque virtuelle des Caraïbes (corrélation moyenne avec le résultat escompté 1).

c) Matériels et services d'information

i) Publication électronique bimestrielle du *Current Awareness Bulletin* (12 numéros au cours de la période biennale) (corrélation moyenne avec le résultat escompté 1).

ii) Publication électronique mensuelle du *Current Contents Newsletter* (24 numéros au cours de la période biennale) (corrélation moyenne avec le résultat escompté 1).

3. Coopération technique

a) Services consultatifs

Prestation de services de coopération technique aux pays de la région qui en font la demande en matière de politiques sur les technologies de l'information et des communications dans la région (corrélation moyenne avec le résultat escompté 2).

b) Cours de formation, séminaires et ateliers

i) Séminaire de deux jours sur la gestion du changement, destiné aux spécialistes en information (corrélation moyenne avec le résultat escompté 2).

ii) Atelier de deux jours sur la gestion des connaissances personnelles, destiné aux fonctionnaires de haut niveau d'organismes publics chargés de la formulation de politiques (corrélation moyenne avec le résultat escompté 2).

La réalisation des activités opérationnelles dépendra de la disponibilité de fonds extrabudgétaires.

TYPES D'ACTIVITÉS

1. Réunions

1.1 Organisation et prestation de services d'appui (ou techniques) aux réunions intergouvernementales

Ce point concerne les réunions de représentants d'institutions gouvernementales des pays membres organisées pour aborder un thème spécifique lié aux fonctions exercées par ces dernières. Dans la plupart des cas, la CEPALC élabore un rapport ou un document de fond sur le thème envisagé. Dans d'autres, la participation de la CEPALC se limite à l'exécution des activités spécifiées.

1.2 Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

Il s'agit de réunions de spécialistes qui ne font pas partie de la structure organique des Nations Unies et sont chargés de prêter des services consultatifs au Secrétaire exécutif de la CEPALC dans un domaine spécifique. Pour ces réunions, la Commission élabore généralement un rapport ou un document de fond sur la question envisagée, lequel sert de base aux débats.

2. Autres activités de fond

2.1 Publications périodiques

Il s'agit d'études publiées par la CEPALC selon un calendrier établi au préalable dans le Programme de publications du secrétariat, telles que l'*Estudio económico de América Latina y el Caribe* et le *Panorama Social de América Latina*.

2.2 Publications non périodiques

Il s'agit d'études publiées par la CEPALC conformément au calendrier prévu dans son Programme de publications, mais d'une façon irrégulière.

2.3 Matériel technique

Ce matériel correspond à l'information stockée dans les bases de données, les logiciels, et autres sources, qui ne possède pas la catégorie de produit fini mais qui peut servir à son élaboration.

2.4 Matériels et services d'information

Ce matériel comprend tous les produits élaborés dans le but de divulguer les activités de la CEPALC, tels que les brochures, les notes d'information et de presse, les panneaux d'expositions et autres modalités de représentation visuelle, les documentaires cinématographiques et sur vidéos, le matériel de radiodiffusion, les visites guidées et les cérémonies spéciales.

3. Coopération technique

3.1 Services consultatifs

Il s'agit de la prestation de services de coopération technique aux pays membres qui en font la demande expresse.

3.2 Cours, séminaires et ateliers de formation

Ce titre correspond à l'organisation et la réalisation de séminaires et de cours de spécialisation à l'intention des pays membres.

3.3 Réalisation de projets de coopération technique

Ce point concerne les projets de coopération technique dont la mise en oeuvre est programmée durant la période biennale.

4. Activités intermédiaires

Il s'agit de toutes les activités dont les résultats peuvent servir à l'élaboration de produits finis.